

Un nouveau défi: "une société à inventer"

Le congrès de la FLQ aura été celui de l'unité retrouvée



Les deux parlementaires de l'opposition, M. André Brewin du NPD et David MacDonald du parti conservateur, qui viennent de faire un voyage express mais fécond au Biafra. Leur témoignage rendu public au cours d'une conférence de presse, contredit le rapport d'une mission militaire envoyée au Nigeria et conclut à la nécessité d'une aide efficace du Canada aux Biafrais. (Téléphoto PC)

De retour du Biafra

Deux députés contestent les conclusions du rapport officiel

OTTAWA (DNC) — De retour d'un voyage de neuf jours au Biafra, les députés Andrew Brewin, néo-démocrate, et David MacDonald, conservateur, contestent vigoureusement les conclusions du rapport des observateurs du Canada, de la Suède et de la Grande-Bretagne, sur la situation qui règne et vont recommander dès ce matin au gouvernement canadien de prendre aux Nations unies, les moyens de mettre fin le plus tôt possible aux hostilités, au génocide qui se produirait là-bas, et d'amorcer un programme massif de secours aux

victimes de la guerre.

Si des mesures ne sont pas prises très rapidement, les deux hommes n'excluent pas la possibilité de la disparition du peuple Ibo dont on aurait d'ailleurs commencé à exterminer les élites.

Au cours d'une conférence de presse tenue hier, les députés ont dit qu'ils tenteraient de rencontrer M. Trudeau dès aujourd'hui pour le prier au nom des Églises canadiennes de mettre des avions de transport à la disposition des organismes internationaux qui de Sao

Tome et Fernando Po tentent de ravitailler le Biafra en vivres et en médicaments.

Ils vont demander également que le Canada prenne l'initiative de soumettre toute la question aux Nations unies soit par le biais de l'article de la charte sur le génocide soit en demandant une trêve et la création d'une force de maintien de la paix qu'il serait facile, selon eux, d'interposer entre les positions des armées belligères.

Toutes les observations des deux députés vont à l'encontre des données du rapport

provisoire, publié plus tôt cette semaine, par un groupe d'observateurs — dont un Canadien — qui a fait état de ses constatations au cours d'une mission avec la première division de l'armée nigériane.

Les députés ont passé moins de 48 heures en territoire biafrais mais prétendent qu'on doit attacher plus de crédibilité à leur rapport qu'à celui des observateurs invités par le gouvernement de Lagos. Ils précisent qu'alors que ces observateurs étaient guidés par

Voir page 6: Biafra

par Michel Roy

Las des querelles qui les déchirent depuis deux ans, saturés des débats constitutionnels, inquiets de la tournure des discussions sur la direction du parti, les quelque 2.000 délégués libéraux du Québec ont voulu faire de leur réunion de fin de semaine le congrès de l'unité retrouvée, du leadership confirmé, de l'option fédérale purgée de ses ambiguïtés passées.

Hier soir, après deux jours de débats et d'études en commissions, les participants au 14e congrès du parti libéral paraissent unanimes: l'objectif avait été atteint. M. Jean Lesage devait le dire dans son discours de clôture:

"Nous sommes parvenus enfin à nous débarrasser des traumatismes du revers électoral de juin 1966... ces assises nous auront permis d'atteindre ce degré de cohésion et d'unité autour des idées et des hommes que nous recherchons depuis juin 1966."

Et le chef du parti, rassuré par une manifestation de confiance vendredi soir, a indiqué dans le dernier discours du congrès les perspectives nouvelles que la tragédie de la Manicouagan ouvrent à son parti:

"Le départ de M. Johnson a créé un vide immense au sein de l'Union nationale... Partout on s'inquiète et on s'interroge sur ce qui va se passer. Cette situation nouvelle constitue pour nous un défi de taille. Nous devons prouver d'une façon claire et non équivoque que nous offrons la solution de rechange que cherchait la population même avant le tragique événement de la Manicouagan."

M. Lesage dépeint ensuite la société nouvelle que son parti se propose d'édifier: "Cette société québécoise, elle s'inventera dans le respect de la liberté et des droits fondamentaux de l'homme, elle sera une société tolérante, la société du dialogue."

Cette société sera accordée aux exigences de l'âge technologique, mais elle tiendra compte aussi des aspirations de l'homme, du sort de ses vieillards et des besoins de sa jeunesse.

"En 1960, nous libéraux, nous avons ouvert les portes de la liberté et du modernisme au Québec. Aujourd'hui, ce que je vous propose comme défi, c'est une société à inventer qui serait la contribution positive des 'parlant-français' à la vie canadienne et nord-américaine."

M. Lesage se félicite de constater que le congrès qui s'achève inaugure cette oeuvre nouvelle.

Durant 48 heures, les délégués libéraux ont en effet: adopté une résolution qui indique les grandes lignes d'une option constitutionnelle, fondée sur deux postulats de base — un Québec fort et un fédéralisme flexible — mais qui écarte le "statut particulier", du moins comme point de départ, et laisse à la direction du parti (ou du gouvernement libéral, le cas échéant) le soin de définir les modalités de ces principes dans les négociations constitutionnelles;

Voir page 6: Mexico

Mexico: une conjuration aurait tenté d'utiliser les étudiants pour renverser le gouvernement

MEXICO (AFP) — Un important leader du mouvement de grève étudiant de Mexico a révélé hier soir qu'une conjuration avait été montée dans le cadre d'un "faux mouvement étudiant" pour renverser le gouvernement et implanter un régime communiste dans le pays.

Les noms de trois personnalités politiques connues ont été cités par le leader étudiant, Socrates Amado Campus Lemus. Ces personnalités s'étaient mêlées au mouvement et auraient aidé économiquement les étudiants pour se servir d'eux. Il s'agirait de MM. Carlos A. Madrazo, ancien président du puissant parti gouvernemental "PRI", qui avait été "remercié" par le gouvernement en 1966, Humberto Romero, ancien secrétaire particulier de l'ex-président Adolfo Lopez Mateos, et Braulio Maldonado, ancien gouverneur de la Basse-Californie et dirigeant de la confédération paysanne indépendante (CCL) d'extrême-gauche.

Socrates Amado avait été arrêté mercredi soir au cours des sanglants événements. Il a fait ces révélations à la police et les a répétées devant les journalistes.

Pas d'agitation durant les J.O.

Il n'y aura pas d'agitation estudiantine dans les rues de Mexico pendant les Jeux olympiques qui seront inaugurés samedi prochain.

Les étudiants en révolte ont besoin de récupérer. Ils ont été rudement frappés. La nuit du 2 octobre, leur comité national de grève a perdu 90 pour cent de ses effectifs sur la Place des Trois Sceaux, dans le coup de filet organisé par la police et les forces armées après la fusillade la plus sanglante enregistrée dans ce

pays depuis un quart de siècle.

C'est Marcelino Perello, un des rares leaders étudiants échappés de la souricière et une des têtes pensantes du mouvement, qui a révélé samedi ces données à la presse. Il avait l'air profondément las et craignait d'être arrêté à son tour. Il change de domicile tous les soirs et il a dit que, pour l'instant, il s'agissait de panser les blessures du mouvement.

Celui-ci a pris corps fin juillet, en raison de la répression. Deux écoles voisines, rivales voulaient régler un différend dans la rue. Le 23 juillet quelques centaines d'étudiants vidaient leurs querelles sur la chaussée.

"Les granaderos", force de choc contre les manifestations, devaient réprimer cette rencontre avec une brutalité que les étudiants ont qualifiée de

de notre envoyé spécial, Gilles Gariépy

QUEBEC — Diriger les élèves de CEGEP en plus grand nombre vers les spécialités techniques et professionnelles? La belle affaire. Les diplômés actuels des instituts de technologie n'arrivent même pas à se placer sur le marché du travail dans les spécialités qu'ils ont apprises. Ce n'est donc pas une solution magique.

Alors, agrandir les universités, ou les multiplier, pour recevoir la proportion imprévue de collégiens (70 p.c.) qui veulent y entrer?

Impossible. On risquerait d'abaisser dangereusement la qualité de l'enseignement. Et surtout: il y a une limite à la quantité d'anthropologues ou d'historiens qu'on peut lancer sur le marché du travail chaque année. L'université ne peut plus croître indéfiniment.

D'une manière ou de l'autre, c'est la perspective d'un cul-

• voté un texte qui consacre la priorité du français au Québec sans toutefois préciser comment s'exercera cette priorité, et proclame le respect à l'égard de l'autre langue et des droits des minorités;

• adopté plusieurs résolutions tendant à établir une politique de plein emploi, à réaliser une réforme de la sécurité sociale, à moderniser l'administration.

Voir page 6: Les Libéraux

Les libéraux font une difficile unanimité sur la question du français prioritaire au Québec

par Gilles Lesage

L'adoption d'une résolution visant à ce que "le français devienne effectivement langue prioritaire au Québec" a suscité l'opposition et l'inquiétude de certains délégués au congrès du parti libéral du Québec.

Il fallut les interventions du chef du parti, M. Lesage, et du whip en chef, M. Pierre Laporte, pour permettre l'adoption en bloc de cette résolution, que plusieurs délégués, venant en particulier de l'ouest de l'île de Montréal, des anglophones pour la plupart, voulaient scinder en plusieurs parties en y apportant plusieurs amendements.

Les amendements ont tous

été repoussés, mais, en dépit de l'invitation pressante de M. Lesage et Laporte, une cinquantaine de délégués se sont abstenus d'accepter la résolution, dont Mme Marie-Claire Kirkland-Casgrain, députée de Marguerite-Bourgeoys et M. Raymond Rock, député libéral fédéral de Jacques-Cartier.

Telle qu'adoptée, la résolution invite le parti libéral à adopter une politique linguistique basée sur les principes suivants:

• prendre les moyens nécessaires pour que le français devienne effectivement langue prioritaire au Québec, et les dispositions pour y assurer la normalisation progressive du français écrit et parlé;

• garantir aux anglophones du Québec le droit non seulement théorique, mais pratique, d'envoyer leurs enfants aux écoles de leur choix;

• reconnaître la nécessité pour les anglophones québécois, sans exception, de recevoir dans les écoles de leur choix des cours suffisants en quantité et en qualité pour maîtriser la langue de la majorité;

• le besoin vital, par l'éducation, une meilleure information et l'animation sociale, d'amener un nombre croissant d'immigrants à opter pour la langue et la culture françaises;

• l'acceptation des principes énoncés dans le rapport de la commission d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme.

La question linguistique est l'une des rares qui ait soulevé un long débat au cours de l'étude en comité des affaires culturelles, puis en réunion plénière des délégués, samedi.

Des délégués anglophones (dont certains portaient un nom à consonance française) et quelques francophones s'affichant eux-mêmes comme "bilingues" ont demandé avec insistance que la résolution reconnaisse le caractère bilingue du Québec.

Quelques Néo-Québécois ont dit qu'ils en avaient assez d'entendre parler d'intégration des immigrants et que, quant à eux, ils se considéraient avant tout comme des "Canadiens" tout court.

Le président des étudiants libéraux, Yves Tardif, a souligné quelques huées en déclarant que la résolution ne comportait que "le strict minimum", que ses confrères étudiants étaient beaucoup plus radicaux en ce sens, et en proposant d'ajouter que les personnes nées à l'extérieur du Canada et d'origine autre qu'anglo-saxonne, et leurs enfants, devraient fréquenter l'école française au niveau primaire et secondaire.

Un autre étudiant francophone lui a répliqué qu'il serait irréaliste de choisir la langue que les enfants apprendront au cours des prochaines décennies, et il a lancé, parmi de lourds applaudissements: "Toutes ces propositions à la Jean-Noël Tremblay, doivent être abolies".

Cet amendement, comme les autres, fut rejeté, avant l'adoption en bloc de la proposition originale.

A l'appui de la résolution, M. Laporte a soumis que l'Etat, particulièrement au Québec, doit reconnaître que

Voir page 6: Français



L'excellent Lou Brock est félicité par ses coéquipiers après avoir réussi un circuit dès la première manche de la partie d'hier... et cela aux dépens de Denny McLain. Nos informations à la page 15. (Téléphoto AP)

Série mondiale

ST-LOUIS	DETROIT	200	100	040-10	13	0
000	000	000	000	1	5	4
Gibson et McCarver; McLain, Sparma (3), Pat Patterson (4), Lasher (6), Hiller (8) et Freehan L. G. — Gibson, L. P. — McLain. Circuits: St-Louis, Brock et Gibson. Detroit: Northrup.						

à l'intérieur

Un éditorial de Claude Ryan sur le 14e congrès des libéraux du Québec. (Page 4)

Le texte du rapport de Robert Bourassa sur les nouvelles politiques du parti libéral québécois. (Page 5)

Nos autres informations sur le congrès des libéraux, par Michel Roy et Gilles Lesage. (Page 9)

Le congrès libéral écarte l'étiquette "statut particulier"

Le parti libéral du Québec a adopté au cours de son congrès une position constitutionnelle qui laisse à la direction du parti et à un éventuel gouvernement libéral le soin d'interpréter les modalités des deux grands principes qui la fondent: Québec fort et fédéralisme flexible.

Adoptée par l'assemblée plénière du congrès, dimanche, la résolution:

• écarte l'expression de l'étiquette "statut particulier" en raison des réserves nombreuses qu'elle a suscitées;

• réaffirme l'option fédéraliste, le système fédératif étant "le plus susceptible de permettre aux Canadiens français d'atteindre leurs objectifs d'épanouissement";

• reconnaît que le Québec a des besoins "qui peuvent dif-

féder de ceux du reste du Canada";

• prévoit que la négociation avec Ottawa (dès la reprise du pouvoir) "portera en priorité sur un partage nouveau des pouvoirs", notamment dans les domaines suivants: politique économique, sécurité sociale, santé, mariage et divorce, immigration et main-d'oeuvre, ententes internationales, radio et télévision.

(On trouvera à la page 4 le texte intégral de la résolution, de même que le texte de la résolution adoptée sur la même question au congrès de 1967. A la page 5, on lira le texte de l'exposé de M. Robert Bourassa, président des affaires constitutionnelles du parti.)

Cette résolution, a-t-on souligné à plusieurs reprises au cours du débat, est la résultante

Voir page 6: Étiquette

au gré du temps

Les affaires sont les affaires

Nous n'aurons plus bientôt de livraison de courrier le samedi, l'affranchissement des lettres coûtera plus cher ainsi que l'exécution des mandats.

Avec une franchise toute postale, M. Eric Kierans, qui préside désormais aux destins de la poste royale du Canada, a décidé que ce service devait fonctionner à la façon d'une entreprise bien gérée, c'est-à-dire qu'il devrait produire un juste bénéfice.

M. Kierans va certainement faire des recommandations à ses confrères afin qu'ils obtiennent que toutes les administrations gouvernementales deviennent rentables.

Les ambassadeurs devront renoncer aux dépenses somptuaires, les militaires n'accepter que les tâches productives, l'ONF se lancer dans des films attirant la grande foule et les travaux publics généraliser la pratique du péage sur toutes les routes, ponts, passages à niveau et autres commodités jusqu'ici offertes à titre gracieux au public.

Partout où la rentabilité ne sera pas possible, où le but lucratif ne sera pas prouvé, l'abolition pure et simple pourrait être décrétée.

Aux dernières nouvelles, les membres du Sénat d'Ottawa seraient très inquiets.

Louis-Martin TARDIF

CEGEP, an II: une hantise, former des chômeurs instruits

de notre envoyé spécial, Gilles Gariépy

QUEBEC — Diriger les élèves de CEGEP en plus grand nombre vers les spécialités techniques et professionnelles? La belle affaire. Les diplômés actuels des instituts de technologie n'arrivent même pas à se placer sur le marché du travail dans les spécialités qu'ils ont apprises. Ce n'est donc pas une solution magique.

Alors, agrandir les universités, ou les multiplier, pour recevoir la proportion imprévue de collégiens (70 p.c.) qui veulent y entrer?

Impossible. On risquerait d'abaisser dangereusement la qualité de l'enseignement. Et surtout: il y a une limite à la quantité d'anthropologues ou d'historiens qu'on peut lancer sur le marché du travail chaque année. L'université ne peut plus croître indéfiniment.

D'une manière ou de l'autre, c'est la perspective d'un cul-

de-sac. L'économie québécoise pourra-t-elle en fin de compte offrir des débouchés aux dizaines de milliers de jeunes qui ont envahi les 23 nouveaux collèges publics?

Voilà toute la question, et personne n'a pu y répondre.

C'est donc en quelque sorte sur une sorte d'angoisse qu'a pris fin samedi le 4e colloque annuel de la Faculté des sciences de l'éducation de l'université Laval, qui se proposait de dresser le bilan de l'Opération CEGEP.

Sur le plan des faits et des chiffres, ce bilan est pourtant positif jusqu'ici. Le sous-ministre Jean-Marie Beauchemin, qui livra samedi soir une communication du ministre de l'Éducation, M. Cardinal, s'est chargé de le rappeler.

Ce bilan, c'est le suivant:

En septembre 1967, moins de trois mois après l'adoption de la loi des collèges d'enseignement général et professionnel 12 collèges ou-

vrent leurs portes et reçurent 14.000 élèves.

En septembre 1968, 11 nouveaux collèges. En tout, 38.000 élèves dans les 23 CEGEP. En 1971, on en attend 125.000.

Les programmes d'études pré-universitaires ont été reconstruits, le régime d'options et de promotion par matière est implanté. On a ramené de 20 à 6 le nombre des "profits d'admission" aux universités.

Voir page 6: Les CEGEP

Selon une enquête partielle

Les CEGEP, plus ouverts aux jeunes des milieux populaires?

de notre envoyé spécial,
Gilles Gariépy

QUEBEC — L'avènement des CEGEP a-t-il contribué comme on l'espérait à la démocratisation de l'enseignement?

Il est sans doute trop tôt pour l'établir avec certitude, mais un "premier coup de sonde" effectué par un groupe de chercheurs de Laval dans deux collèges publics a permis de révéler des différences significatives entre la clientèle étudiante de ces établissements et celle de deux institutions traditionnelles, i.e. des collèges classiques.

Il en ressort notamment que, dans les établissements analysés, les enfants issus des milieux populaires sont relativement plus nombreux dans les CEGEP que dans les collèges classiques.

Par exemple, cette enquête montre que les élèves dont le père a complété moins de 10 ans de scolarité constituent 43,5 p.c. de la clientèle des deux CEGEP, tandis que dans les deux collèges classiques utilisés comme points de repères, cette proportion n'est que de 30,2 p.c. Inversement, la "sur-représentation" des enfants dont le père compte 16 ans ou plus de scolarité est moins accentuée dans le groupe des CEGEP que dans celui des collèges privés.

Alors que, selon le recensement de 1961, seulement 7,8 p.c. des citoyens âgés de plus de 35 ans ont complété 16 ans de scolarité ou plus, 30,1 p.c. des élèves des deux collèges privés sont issus de pères ayant tel degré de scolarité. Dans les deux CEGEP, la proportion correspondante est de 17,1 p.c.

L'analyse du niveau de scolarité des parents n'est évidemment pas la seule façon de déterminer l'origine sociale des étudiants. Les chercheurs ont également étudié la répartition des élèves entre CEGEP et collèges classiques selon l'occupation professionnelle de leur père.

Les résultats confirment la même tendance. Ainsi, au classique, on note que 20,3 p.c. des élèves ont un père qui occupe le rang le plus élevé dans l'échelle des professions, rang auquel n'accède en fait que 4 p.c. de la main-d'œuvre québécoise. Dans les CEGEP, la proportion de ces élèves tombe de moitié à 10,6 p.c.

Inversement, si on examine les catégories d'occupation professionnelle où se situent 65 p.c. de la main-d'œuvre, on trouve qu'elles sont représentées au CEGEP par 26,7 p.c. des élèves alors qu'au classique, seulement 15,8 p.c. des élèves sont issus de pères exerçant ces occupations professionnelles.

Ces chiffres sont tirés d'une communication et de tableaux présentés samedi au colloque de la Faculté des sciences de l'éducation de Laval par les auteurs de cette recherche, MM. Antoine Baby, Pierre-W. Bélanger, Roland Ouellet et Yvon Pépin.

Les chercheurs ont précisé qu'il s'agit de données préliminaires dont on ne peut dire encore qu'elles sont valables pour tous les CEGEP et collèges de la province.

L'enquête a été conduite en

mai dernier dans deux CEGEP et deux collèges classiques de la région de Québec.

Pour établir les comparaisons, on n'a retenu que les réponses des élèves de l'ère année collégiale (Collège 1) tant dans les collèges privés qu'au CEGEP, et ce à l'exclusion des élèves des cours supérieurs des deux collèges classiques.

Les chercheurs n'ont pas voulu se limiter à comparer l'origine sociale des deux groupes d'étudiants, ce qui est la façon la plus courante de mesurer la démocratisation

des établissements scolaires. Ils ont voulu aussi voir dans quelle mesure les étudiants des CEGEP avaient des comportements et des attitudes différentes de celles des collégiens traditionnels, en matière, par exemple, d'orientation future.

Les tableaux de résultats paraissent indiquer que les "nouveaux collégiens" ont partiellement tendance à se conformer aux modèles d'orientation traditionnels de l'enseignement collégial québécois. La proportion d'élèves qui aspirent à telle ou telle profession est souvent presque identique dans l'un et l'autre groupe d'élèves. Avec quel-

ques variantes: les élèves des CEGEP songent beaucoup plus que ceux du classique aux carrières de l'enseignement, beaucoup moins au droit et à la médecine, un peu moins aux sciences appliquées et sensiblement plus aux lettres et à la philosophie.

Mais si telles sont leurs aspirations, cela ne veut pas dire que les nouveaux collégiens sont nécessairement confiants de les réaliser.

Les chercheurs ont établi pour chacun des groupes un "taux de contrariété", indiquant en pourcentage ceux qui ne s'attendent pas à entrer effectivement dans la carrière à laquelle ils aspirent idéalement.

L'écart est sensible chez les élèves des deux CEGEP 44,2 p.c., des répondants croient qu'ils ne parviendront pas à réaliser leur premier choix, alors qu'au classique, ce taux est de 35,8 p.c.

L'amitié Japon-Québec est née à Montréal

L'association Japon-Québec est née sur la Terre des hommes, où elle a été immédiatement onduoyée à grand renfort de saké tiède. Cette naissance, ce baptême ont eu lieu au pavillon nippon. Des Canadiens français désireux d'établir des liens directs et durables avec la nation japonaise, des Japonais qui vivent au Québec et qui souhaitent que leur pays soit mieux connu étaient présents. Les inscriptions ont été prises sur-le-champ et un conseil provisoire de l'amitié Japon-Québec a été formé.

Le nouvel organisme se propose de tenir tous ceux qui y adhéreront au courant de ce que le Québec prépare à l'exposition universelle d'Osaka, qui s'ouvrira en 1970, d'organiser des réunions culturelles périodiques et de mettre au point un plan de voyage particulièrement avantageux pour ses membres.

Les dirigeants temporaires sont M. Louis-Hébert Desjardins, commissaire général du pavillon du Québec à Osaka, président. Les deux vice-présidents sont le Dr Tomokichi Sakai, de l'université McGill et M. Guy Bernier de la maison Tranchemontagne. M. Luc Lalonde, traducteur en chef de la banque de Montréal est secrétaire, M. Ken Fudemoto, de l'entreprise Mitsubishi est trésorier et les directeurs sont M. Robert Garry professeur de géographie à l'université de Montréal (il y donne actuellement des cours de civilisation japonaise destinés aux étudiants du soir), Mlle Amy Yamamoto, Mme Aurèle Renaud, M. Hugues Méthivier, M. Normand Bernier, adjoint au commissaire général du pavillon du Québec à Osaka.

A Saint-Michel

Réunions d'information sur les avantages de l'annexion

Le comité d'épuration de Ville Saint-Michel organise en vue du référendum du 20 octobre une série de réunions d'information auxquelles sont invités tous les contribuables de cette municipalité afin de les renseigner sur les avantages du règlement d'annexion.

Les tracts que le comité a distribués portent cette formule: Enfin l'heure de la libération approche! Ils indiquent

en trois langues que les réunions auront toutes lieu à 8 heures du soir lundi 7 octobre à l'école Sainte-Lucie, mercredi 9 octobre à l'école Saint-Bernardin, mardi 15 octobre à l'école Saint-René Goupil, mercredi 16 octobre à l'école Saint-Damase. Contribuables, Taxpayers, Contribuents, il se répondra à toutes vos questions, dit l'imprimé: Oui, oui, oui, yes, yes, yes, si, si, si!

COURS PRIVÉS

Cours gratuits: Personnalité, lecture rapide, droit commercial, élégance féminine, à la

CHAMBRE DE COMMERCE DES JEUNES

District de Montréal Tel.: 844-1755

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE LE ROYER

OFFRE D'EMPLOIS

Trois Professeurs de mécanique d'ajustage pour section polyvalente.

Communiquer par téléphone seulement avec

M. Camille Pigeon,
645-7401

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

à été créée spécialement dans le but d'aider un lien sensible entre nos lecteurs et les maisons d'édition.

Les annonces publiées sous cette rubrique couvrent 28 la ligne (14 lignes obligatoires). Nous accordons la commission habituelle aux agences de publicité. Le service de cours postales et de retour du courrier est gratuit et strictement confidentiel. La date limite pour réception de ces annonces est fixée à midi, la veille de la parution.

TELEPHONEZ OU ÉCRIRE À:

LE DEVOIR

434 est. rue Notre-Dame,
Montréal - Tel. 844-3351

Réf.: Mme Rodrigue

SECRÉTAIRE-RÉCEPTIONNISTE

Le Service de l'information française de l'Office National du Film requiert les services d'une secrétaire bilingue.

Les candidates devront posséder un cours secondaire, une bonne culture générale, une connaissance parfaite du français écrit et parlé, deux à trois années d'expérience dans un travail analogue et pouvant prendre la dictée en français et en anglais.

Le tact et l'entregent sont essentiels.

Salaire initial jusqu'à \$380. par mois.

Tous les avantages sociaux.

Pour de plus amples renseignements, veuillez appeler :

747-5511
Poste 352

ANALYSTE

(Placements)

Le service de placements de notre entreprise recherche un candidat pour les tâches suivantes:

-- analyser les secteurs économiques et comportements industriels et préparer la sélection de titres boursiers pour les placements de portefeuilles;

-- faire l'étude, la mise à jour et la gestion de portefeuilles de valeurs mobilières confiées au service.

Le candidat:

-- Personne comptant un minimum de deux (2) années d'expérience dans le domaine des valeurs mobilières;

-- Possède une formation universitaire ou l'équivalent acquis par un bon nombre d'années d'expérience;

-- Bilingue et capable de communiquer par écrit ou oralement avec aisance;

-- Désireux d'assumer avec le temps des responsabilités encore plus considérables.

Faire parvenir curriculum vitae à:

Société de Fiducie du Québec
a/s Chef de Bureau
Case postale 1180
Place d'Armes
Montréal, Qué.

INGÉNIEUR RÉGIONAL ADJOINT

Direction des parcs nationaux et des lieux historiques

CORNWALL (ONTARIO)



Traitement jusqu'à \$11,500

Le bureau de la région centrale de la Direction des parcs nationaux et des lieux historiques est situé à Cornwall. Il a pour fonction d'élaborer et d'exécuter les plans d'aménagement des parcs nationaux et des lieux historiques de l'Ontario et du Québec.

Ce bureau a immédiatement besoin d'un ingénieur régional adjoint pour diriger le personnel de soutien technique, élaborer des plans à court et à long terme, et jouer, dans la région, le rôle de conseiller en ce qui a trait à l'étude et à la supervision des projets et des programmes techniques, ainsi qu'à d'autres questions connexes.

Le travail porte sur la construction et l'entretien des bâtiments des parcs, des services municipaux, des réseaux distributeurs d'énergie électrique, des routes secondaires, des parcs de stationnement et des ouvrages maritimes, et sur la restauration des bâtiments et des forts historiques.

Les candidats doivent avoir un diplôme d'ingénieur et posséder un bon nombre d'années d'expérience, comportant des responsabilités croissantes, de même que de l'expérience en administration et en surveillance.

Pour obtenir des détails, écrivez à

M. G.S.C. Smith
Cadres des sciences appliquées
Commission de la Fonction publique
Ottawa 4
ou téléphonez-lui au numéro 613-996-3990.
Veuillez mentionner le numéro de concours 68-200-11.

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS VANCOUVER - TORONTO

Le ministère fédéral des Travaux publics fournit les services d'étude et de construction pour un grand nombre de bâtiments, dont les laboratoires, les pénitenciers, les hôpitaux, les terminus postaux et les édifices à bureaux à étages multiples. Il existe des postes intéressants d'ingénieurs mécaniciens dans les domaines suivants: chauffage, réfrigération, ventilation, climatisation, services d'édifices et installations spéciales à atmosphère contrôlée servant à la recherche.

On demande des ingénieurs professionnels possédant un bon nombre d'années d'expérience dans des postes où ils ont dû assumer des responsabilités de plus en plus lourdes connexes aux domaines précités. Les intéressés sont priés de rencontrer les représentants du ministère afin de discuter de ces emplois.

INTERVIEWS À MONTRÉAL JEUDI, LE 10 OCTOBRE 1968

Pour obtenir une entrevue, appelez 879-5766 de 9h. à 5h. du lundi au vendredi, les heures de bureau.

S'il vous est impossible de vous rendre à une entrevue, veuillez faire parvenir votre curriculum vitae à CADRES DES SCIENCES APPLIQUÉES, COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE, OTTAWA 4 (ONTARIO). On peut obtenir des détails sur demande.

INGÉNIEURS MÉCANICIENS

JUSQU'À \$13,000



LA COMMISSION DES ÉCOLES CATHOLIQUES DE MONTRÉAL

OFFRE D'EMPLOI

Directeur des projets au Service de la construction

FONCTIONS

Supervise et coordonne des travaux de conception des plans de construction, d'altération ou de réaménagement d'immeubles jusqu'à la mise en chantier.

QUALIFICATIONS

Ingénieur ayant sept ou huit ans d'expérience.

TRAITEMENT

Jusqu'à un maximum de \$14,450 selon l'expérience et les qualifications.

CANDIDATURE

Les personnes intéressées à poser leur candidature doivent le faire par écrit, avant le 11 octobre 1968, à:

Monsieur André Séguin,
Responsable de l'embauchage,
La Commission des écoles catholiques de Montréal,
3737 est. rue Sherbrooke,
Montréal 36.

Le secrétaire,
Sylvio de Grandmont.

L'HÔPITAL ST-CHARLES DE JOLIETTE

offre un poste de

DIRECTEUR DES SERVICES PHYSIQUES

L'HÔPITAL: hôpital psychiatrique de 1,200 lits, situé à 45 milles de Montréal.

LE POSTE: administrer les services suivants:

l'installation matérielle
la chaufferie
l'entretien ménager
la buanderie
la lingerie et la couture
la sécurité et les communications
conseiller le Directeur Général sur l'organisation physique de l'institution,
conseiller et aider les chefs de service sur l'organisation matérielle de leur service.

L'HOMME: ingénieur membre de la corporation des ingénieurs, 28 à 40 ans.

Le candidat choisi devra posséder des qualités d'initiative, de dynamisme et de souplesse.
La préférence sera accordée à un ingénieur possédant quelques années d'expérience dans le secteur hospitalier. Les personnes intéressées devront faire parvenir leur curriculum vitae au Directeur du Personnel de l'Hôpital St-Charles de Joliette.

Téléphone: 756-1681
861-3329 (ligne directe de Montréal)

CONSEILLERS EN INFORMATIQUE

La demande de travaux de conseil est croissante dans le domaine des ordinateurs et particulièrement dans l'utilisation de la méthode SCERT d'analyse des problèmes d'informatique. Soucieuse de la qualité de ses services, notre maison désire retenir les services d'hommes compétents dans ce domaine.

Les responsabilités...

Les titulaires participeront à des travaux variés utilisant la simulation par ordinateur dans les domaines suivants:

- la détermination des besoins en matière d'ordinateur;
- l'évaluation du coût des implantations des systèmes;
- le développement de programmes à longues périodes;
- la conception de systèmes en temps réel.

Les hommes...

Âgés de 25 à 35 ans, ils ont une bonne formation académique et un minimum de trois années d'expérience dans l'analyse et la création de systèmes. De bonnes connaissances de la planification et de la programmation en temps réel représentent un atout. Ils peuvent communiquer efficacement oralement et par écrit dans les deux langues.

Le milieu...

Ces hommes recherchent un climat qui permet une grande autonomie et où l'effort et le succès sont appréciés. Ce milieu professionnel est propice au développement de leurs connaissances et de leur personnalité. Une collaboration multi-disciplinaire étroite est fortement encouragée.

Vous référant au dossier LC11-115 F, veuillez adresser votre réponse qui sera traitée confidentiellement à: L. Cousineau.

P.S. ROSS ET ASSOCIÉS

CONSEILLERS EN ADMINISTRATION

MONTRÉAL: Place Ville-Marie

VANCOUVER • EDMONTON • WINNIPEG
HAMILTON • TORONTO • OTTAWA
QUÉBEC • SAINT JOHN

■ aujourd'hui

Foire canadienne du cuir et de la chaussure jusqu'au 8 octobre à la Place Bonaventure. Congrès de la National Retail Merchants Association jusqu'au 10 octobre au Château Champlain. Exposition de l'Association pour la diffusion du livre scientifique et technique français à l'étranger (Sodexport) jusqu'au 11 octobre au 2815 Edouard-Montpetit (Maplewood). Exposition de photos d'inventaire à la caisse d'économie des pompiers de Montréal, 2600 est. boul. Saint-Joseph, jusqu'au 11 octobre.

À 12h15, à l'hôtel Windsor, déjeuner du Canadian Club de Montréal. Conférencier: Raymond T. Attkick. Sujet de la causerie: "Urban change and renewal".

À 15h30, au restaurant Butch Bouchard, 881 boul. Maisonneuve, le comité du congrès de fondation MSA-RN donnera une conférence de presse animée par M. René Lévesque, président du MSA.

À 15h30, au restaurant Les Trois, 273 est. rue Saint-Paul, conférence de presse à l'occasion de la publication d'un livre de M. Pierre Viau, avocat, intitulé "Les municipalités du Québec".

À 19h45, au Victoria Hall 4626 ouest, Sherbrooke, à Westmount, réunion des membres d'un organisme de lutte contre la pollution. Membre-magasin: Conservation Inc. sous la présidence de M. J.-Claude Hébert, vice-président.

À 20h00, au salon H-415 de l'université de Montréal, M. Jacob Tsar, ancien ambassadeur d'Israël en France et président du Fonds national juif, prononcera une causerie sur "Le sionisme et les origines de l'indépendance juive". C'est le début de la saison des Amitiés culturelles Canada français-Israël.



Des Peaux-Rouges à la Terre des hommes interprétant la danse du feu ou celle des chasseurs de daims de la tribu Chipawa. Il s'agissait en fait des membres d'une troupe de scouts de Springfield dans le Massachusetts, spécialisée dans le folklore indien qui a donné plusieurs grands spectacles de feu de camp en fin de semaine au pavillon scout de la Terre des hommes. Ce groupe a remporté à plusieurs reprises au cours des dernières années le championnat américain des danses indiennes. (Photo Gordon Beck, Terre des hommes)

"Des créateurs de faux problèmes"

Les Unions de famille de la rive sud dénoncent l'action du MIS

Le comité scolaire des unions de familles de la rive Sud qui groupe quelque 900 familles de la région de Chambly demande à tous les parents de cette zone de se grouper pour que les enfants retournent en

classe rapidement et dans les meilleures conditions. L'organisme les énumère: mesures de sécurité à prendre à l'école polyvalente de Boucherville dont la construction n'est pas terminée, — entente

ACHETONS - VENDONS - ÉCHANGIONS!

LIVRES DE CLASSE

Usagés et neufs

ÉCONOMISEZ JUSQU'À 40%

10% sur papeterie et autres avantages si vous remettez cette annonce

MÉNARD

222 est. Ste-Catherine

861-5621

C'est le temps de faire installer les

GOUTTIÈRES

(ho-do)

galvanisé-cuivre-aluminium

Estimation gratuite

MONTREAL 322-4160

QUEBEC 872-9244

PRIMEAU METAL INC.

Souriez à la vie...

PRENEZ SOUVENT VOS REPAS À L'EXTÉRIEUR

naturellement chez

Moishe's

STEAK HOUSE

Les meilleurs biftecks grillés sur charbon de bois à Montréal

3961, boul. St-Laurent - Permis complet - VI 5-3509

Dejeuners pour hommes d'affaires tous les jours, à compter de midi

PRÉPAREZ VOTRE AVENIR

COURS DE PROGRAMMEUR

* Autocodeur * Cobol 360

* Entraînement sur ORDINATEURS IBM.

CONSULTEZ

L'INSTITUT DE PROGRAMMATION

POUR INFORMATIONS **739-3388**

3333, Queen Mary Road, Suite 292

COURS DU JOUR ET DU SOIR

ON DEMANDE

des représentants (homme ou femme) pour la vente d'Obligations d'Épargne du Canada.

Communiquer avec nous immédiatement

Tasse & Associés, Ltée

360, rue Saint-Jacques, Montréal

Tél. 288-9111

Les Îlots Saint-Martin

Les citoyens proposent une échelle de loyer et réclament la cogestion

par Jean-Claude Leclerc

Le comité des citoyens des îlots Saint-Martin vient de rendre public le mémoire qu'il a fait tenir aux autorités gouvernementales sur l'échelle de loyer et le mode d'administration qu'il prône pour ce premier ensemble d'habitation de la Petite Bourgeoisie.

"Si nous avons pu planter un clou dans le cercueil de l'habitation publique telle qu'elle a été jusqu'ici et si notre travail peut contribuer à jeter les bases d'une nouvelle conception de l'habitation publique, il n'aura pas été vain," déclarent les membres du comité dans ce mémoire de plus de 60 pages où ils rejettent deux échelles de loyer envisagées par la ville de Montréal ainsi que le mode d'administration des Habitats Jeanne-Mance.

Le mémoire a été adressé au ministre des affaires municipales, le docteur Robert Lussier, au président de la Société d'habitation du Québec, Me Henri Dion, au président du comité exécutif de la ville de Montréal, M. Lucien Saulnier, au directeur du service d'habitation de Montréal, M. Guy Legault ainsi qu'aux autorités de la Société centrale d'hypothèques et de logement.

Plusieurs organismes sociaux et politiques en ont également eu copie. Le comité entend aussi en faire la promotion lors de la conférence canadienne sur l'habitation.

Le comité des îlots Saint-Martin, présidé par Mme Jeanne Leblanc, propose une échelle de loyer et de coût de services qui va de \$47 par mois à \$127 d'après les revenus bruts des parents comptés à partir de \$40 jusqu'à \$146 par semaine.

Le mémoire qui est le résultat de cinq mois d'étude et de réflexion, estime qu'il y a un problème de logement non seulement pour les assistés sociaux, mais pour tous les petits salariés des zones défavorisées.

Il s'en prend à la philosophie des Habitats Jeanne-Mance. "Dans ces habitations publiques, affirme-t-il, les gens ont plus l'impression d'être des personnes en tutelle, des citoyens de seconde zone, des assistés auxquels on fait la charité que des hommes responsables et fiers. Ils n'ont pas part à l'administration de leur plan et ne se

sentent pas solidaires d'une communauté équilibrée et relativement stable."

Puis le comité expose les principes à la base de sa prise de position.

Le plan des îlots Saint-Martin, soutient-il, doit s'inscrire dans une "politique de logements à prix modiques pour une population de petits et moyens salariés et d'abord ceux du secteur."

Les gens des îlots n'ont pas demandé à être délogés, la rénovation devrait donc se préoccuper avant tout des gens en place aux îlots puis dans toute la Petite Bourgeoisie.

Les prix des nouveaux logements devraient se rapprocher des prix payés avant l'expropriation, "si on veut que ce soit des logis à prix modique", l'amélioration phy-

sique des logements ne devant pas se faire aux dépens des locataires.

Il est primordial de préserver aux îlots "une diversification naturelle de la population (des familles de revenus divers)".

Le plan devrait être un facteur de promotion sociale, encourageant les familles à revenu moyen, et ne les pénalisant pas trop quand elles ar-

rivent à accroître leurs revenus.

Enfin, il est important de faire du plan des îlots Saint-Martin un plan de logement à caractère permanent.

L'échelle de loyer proposée a été conçue pour réaliser ces principes. Le loyer et son augmentation seraient assez faibles pour les familles à faibles et moyens revenus, afin

Suite à la page 13

Plus de 800 municipalités au Québec ne sont pas protégées contre le feu

par Jean-Claude Leclerc

Plus de la moitié des quelque 1.650 municipalités du Québec ne possèdent pas d'organisation pour combattre les incendies en 1968. Seules 28 d'entre elles ont un corps de pompiers professionnel. Quel-

ques dizaines ont un corps mixte de pompiers et policiers. Les autres se fient aux volontaires. Bref, plus de 800 municipalités ne possèdent aucun organisme de protection incendie.

Telle est la situation de la protection contre les incendies au Québec décrite par le commissaire des incendies de la Province, M. F. X. Perreault, lors du colloque annuel d'incendie tenu au centre d'entraînement des pompiers de Montréal.

Le commissaire a cependant noté que cette année son bureau avait étudié 421 demandes de subventions, et inspecté le matériel des localités lors de plus de 600 visites. Quelque 173 municipalités ont invité le commissariat à les assister dans l'organisation du service d'incendie.

Dans plusieurs cas, les municipalités devront se regrouper à ces fins de protection. Ainsi, 61 projets de service intéressant 136 municipalités ont reçu l'approbation du ministre des affaires municipales et de la Commission municipale de Québec.

M. Perreault a également révélé que le Conseil consultatif adjoint à son commissariat le 15 mars 1966 était à mettre la dernière main à un projet de code provincial de prévention des incendies.

Ce code serait basé sur une étude des causes d'incendies au Québec. Beaucoup reste à faire cependant pour avoir une vue d'ensemble des vraies causes d'incendies. Le service de la statistique doit compter en effet sur les rapports qu'il reçoit des compagnies d'assurances, des agents de récla-

mation, des services municipaux d'incendies et sur les faits divers publiés dans les journaux. Ces rapports ne sont pas toujours très précis sur les origines exactes des sinistres.

Ainsi en 1967, on a dépouillé quelque 39.500 comptes rendus. Il en ressort que le nombre des incendies a diminué, ainsi que les décès et les pertes matérielles si on les considère d'après la population, c'est même le rapport le plus faible des dix dernières années. Mais, comparativement à l'année antérieure, les décès et les pertes ont augmenté.

En dépit des statistiques et des rapports, l'ignorance res-

te grande des causes d'incendies. M. Perreault a révélé que dans 19 p.c. des cas représentant 60 p.c. des dommages (soit plus de \$26 millions en 1966), les causes des sinistres étaient restées inconnues. Il s'agissait d'un nombre important d'incendies, soit 4.123.

En 1967, quelque 10.000 incendies ont été attribués à la cigarette. "C'est une excuse très commode pour éviter des recherches," a commenté M. Perreault. De même quelque 2.300 incendies, dont les dommages s'élevaient à \$6 millions, ont été attribués à "l'électricité". C'est trop vague! a-t-il dit, ajoutant que les vérita-

Suite à la page 13



VICHY CELESTINS

L'eau qui fait du bien!

Les sorcières savent beaucoup de choses que les enfants et nous-mêmes ignorons! Mais, pas besoin d'être sorcière pour découvrir les qualités de Vichy Celestins! Vous l'aimerez car c'est une eau de source légère et rafraîchissante! Vous l'apprécierez car c'est une eau minérale naturellement alcaline qui facilite la digestion! Après les frigidités de l'Halloween, Vichy Celestins est toujours la bienvenue! Importée de France, la seule authentique eau de Vichy vendue au Canada.

Toute femme sait bien que l'élégance ne s'improvise pas. Mais il est une façon infaillible d'y parvenir... c'est de confier sa garde-robe à JOLICOEUR!

Confiez-nous le nettoyage de vos vêtements de cuir et de daim (suède)

Jolicoeur

Depuis 1907

Buandiers - nettoyeurs

521-2161

100 camions bleu et blanc pour mieux vous servir

Succursales: centre d'achats Rockland et centre Laval

10e MILLE!

TOUT LE QUÉBEC EN PARLE!

VIENT DE PARAÎTRE...

...AUX ÉDITIONS DU JOUR

LA GRENOUILLÈRE

ESSAI D'ANALYSE DU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DU QUÉBEC

PAR ROLAND HAUMONT

En vente partout à \$3.00 - Distributeur: l'Agence de Distribution Populaire inc., 1130 est, rue de LaGauchetière, Montréal - Téléphone: 523-1600



VIENT DE PARAÎTRE AUX ÉDITIONS DU JOUR

Origines par Jacques Hébert

3411 ST-DENIS, MONTRÉAL

VI 5-2228

Après le 14e congrès des libéraux du Québec

Même s'ils n'étaient pas présents aux assises, deux personnages ont influencé, de manière imperceptible, le quatorzième congrès annuel du parti libéral du Québec, qui vient de se terminer à Montréal: Pierre Elliott Trudeau et Daniel Johnson.

La victoire du premier en juin dernier, la mort inopinée du second ont semblé exercer un effet de catalyseur sur les délégués. Ce parti n'arrivait pas à retrouver son assiette depuis 1966. Il a enfin cessé de se chicaner autour de la personne du chef. Il a également refait son unité sur des questions qui le déchiraient depuis trois ans. Ce double résultat n'est pas complètement libre d'ambiguïtés: il dépasse néanmoins ce qu'on avait observé depuis quelques années.

On ne saura que dans les mois à venir si le vote "spontané" de confiance dont M. Lesage fut l'objet vendredi soir, exprimait vraiment une adhésion totale et sans réserve au leader actuel.

Ce qui est certain, c'est que la manifestation a eu lieu, et qu'on ne devait assister, dans les deux jours qui suivirent, à aucun effort des délégués, ni en public ni en privé, en vue de reprendre ou d'amoindrir ce qui avait été dit dès le soir d'ouverture.

Nous avons eu l'impression qu'instruits par la victoire de M. Trudeau et l'importance que celui-ci attache à la discipline, réveillés par les perspectives nouvelles qu'ouvre la disparition de M. Johnson, et conscients de l'impossibilité pratique de trouver dans l'immédiat un nouveau leader acceptable à tous, les libéraux ont conclu qu'ils avaient tout intérêt à se rallier massivement derrière M. Lesage. Cette conclusion fut sans doute prise en haut lieu dans les jours qui précéderont le congrès. Elle se communiqua cependant aux délégués avec une rapidité et une efficacité qui démontrent, à n'en pas douter, qu'elle répondait aussi à une attente profonde de ceux-ci.

M. Lesage n'est ni meilleur, ni pire, aujourd'hui, qu'il ne l'était il y a six mois. Il vient néanmoins de se voir accorder un répit d'au moins deux ou trois ans à la tête de son parti. Pour ceux qui ont suivi l'évolution récente du parti libéral, cette trêve est bienvenue. Il semble que, même chez les candidats possibles à la succession du leader actuel, l'accord se soit fait sur la nécessité de mettre un terme aux intrigues et aux initiatives jalouses. A condition que M. Lesage s'emploie à diriger le parti dans un esprit d'équipe et de collaboration ouverte, il pourrait sortir, de la période qui s'ouvre, d'heureux résultats.

Le travail du congrès avait été préparé soigneusement à l'aide des rencontres consultatives tenues ces derniers mois et de textes de travail rédigés par les responsables des divers ateliers. Il se déroula, au surplus, dans un climat d'application, de sérieux et de dialogue qui vaut d'être souligné. S'il est impossible d'en tenter en quel-

ques lignes une synthèse fidèle, on peut toutefois en dégager quelques lignes maîtresses qui indiquent assez bien les tensions non-résolues auxquelles sont en proie les libéraux du Québec.

Dans les nombreuses résolutions approuvées par les ateliers consacrés à la sécurité sociale, à l'agriculture, à l'emploi et à l'éducation, on ne trouve plus guère les grandes fresques généreuses qui furent à l'ordre du jour des années glorieuses de 1960 à 1962. Les libéraux de 1968 restent soucieux de progrès et de justice sociale. Ils admettent toutefois — plus clairement qu'à aucun autre moment depuis 1960 — que les ressources financières du Québec sont limitées et qu'il ne servirait à rien de vouloir atteindre la lune si le résultat net devait se solder par une banqueroute. Les tirades de M. Johnson, qui ne cessa de marteler ce thème, ont sûrement eu leur effet sur les libéraux. Seuls le déploreront certains marchands d'illusions qui n'ont aucun sens du réel.

En ce qui touche la question constitutionnelle, nous publions ci-contre le texte intégral des résolutions adoptées par les congrès de 1967 et de 1968. La résolution approuvée hier précise — ce que ne faisait point le texte de 1967 — certains domaines dans lesquels le Québec demandera une compétence accrue. Si l'on excepte ce progrès plutôt mince (la résolution ne fournit, en effet, qu'une liste très générale), on doit reconnaître que le texte de 1968 marque un prudent recul par rapport à celui de 1967. On a l'impression que les stratèges du parti ont cherché à faire oublier certains passages du texte de l'an dernier qui ne plaisaient guère à M. Trudeau, sans pour cela fermer la porte du parti à des nationalistes québécois du type de M. Yves Michaud. Si étonnant que cela puisse paraître, l'exploit a été réussi, du moins extérieurement, ainsi qu'en témoigne le vote presque unanime qui salua la proposition constitutionnelle de M. Bourassa. Il faut cependant dire que, si le texte approuvé dimanche marque le fruit d'une année de cogitations, celles-ci furent passablement stériles, ou, si l'on préfère, consacrées à des problèmes de tactique plutôt que de fond. Les libéraux n'ont pas renié l'orientation "solennellement" approuvée en 1967. Ils l'ont, par contre, suffisamment adoucie pour laisser soupçonner qu'ils sont passés, depuis l'avènement de M. Trudeau à Ottawa, par de fortes tentations. Premier ministre du Québec, je n'aimerais pas me présenter au reste du pays avec un cahier aussi maigre que celui qu'ont approuvé dimanche les libéraux québécois. Comme, d'autre part, le texte déçoit plus par ce qu'il ne dit pas que par ce qu'il nie ou rejette, on peut encore souhaiter qu'une fois dissipé le traumatisme causé par les développements récents de la politique fédérale, le parti de M. Lesage recommence bientôt à avoir une pensée carrément québécoise, comme aux jours de 1960 et 1962.

Le troisième thème majeur du congrès gravitait autour de la politique linguistique. Le texte approuvé à ce sujet paraîtra à certains trop général. Il contient, au contraire, les éléments d'une politique capable de faire du français une langue prioritaire dans les divers secteurs de la vie québécoise. Notons à ce propos qu'habilement pilotés par M. Pierre Laporte, les membres de l'atelier qui étudia cette question, évitèrent de succomber à la crainte presque malade, à l'insistance parfois démesurée, que manifestèrent un certain nombre de délégués anglophones qui eussent presque voulu que les droits des minorités fussent inscrits à chaque paragraphe de chaque résolution. L'affirmation des droits de la minorité linguistique est là. Il est heureux qu'on l'ait gardée assez générale. Le parti libéral passe déjà pour être le "seul milieu politique" des Québécois anglophones: à vouloir trop courtiser ceux-ci, il ferait à eux et au Québec plus de mal que de bien.

Dans les débats dont nous avons été témoin, nous avons été frappé par l'insécurité prononcée dont font montre la grande majorité des délégués dès que l'on aborde une question vitale et controversée. Le parti libéral, au plan local, n'a visiblement pas de véritable vie intellectuelle. Les militants organisent; ils étudient peu. La pensée vient encore trop d'en haut. Lorsque s'engagea, par exemple, le débat sur la motion constitutionnelle, on sentit que l'assemblée, en face de certains amendements, pourrait assez facilement, laissée à elle-même, pencher d'un côté ou de l'autre, sans trop comprendre ce qu'on la pressait d'approuver ou de rejeter, et qu'elle dépendait dangereusement, pour se fixer, de l'intervention de quelques hommes qui pensaient à sa place.

On aura pu observer, à cet égard, l'influence croissante de MM. Pierre Laporte et Robert Bourassa. Le premier est apparu, au cours des derniers jours, comme le maître tacticien du parti et comme "l'articulateur" par excellence d'une position acceptable à la grande majorité dans les situations difficiles. Le second est apparu comme l'un des hommes sur lesquels le parti se reposera de plus en plus pour l'élaboration de ses politiques. Comparé à ces deux hommes, M. Paul Gérin-Lajoie a semblé être en perte de vitesse, et M. Claude Wagner, dont on parlait encore pour le poste de leader ces derniers temps, est passé inaperçu. Le parti libéral des mois à venir sera dirigé par Jean Lesage, étroitement assisté de Pierre Laporte et Robert Bourassa. Il sera un peu moins à gauche qu'il y a trois ou quatre ans. Il faut souhaiter qu'il réussisse à retrouver ce caractère nettement québécois qui fit sa force il n'y a pas si longtemps.

Claude RYAN



- Pour nos oeuvres

Les objectifs constitutionnels du parti libéral du Québec

Résolution adoptée au 13e congrès annuel du parti libéral du Québec

Le parti libéral du Québec s'appuyant sur le rapport du comité des affaires constitutionnelles soumis au congrès de la Fédération libérale du Québec, le 14 octobre 1967, affirme que:

1) Libre de toute attache extérieure, il entend consacrer toute son activité au bien-être des Québécois et à la promotion de leurs intérêts politiques, économiques, culturels et sociaux;

2) fier de la prise de conscience collective de la nation canadienne-française, certain d'avoir contribué, il entend faire du Québec un Etat dynamique et prospère, véritable point d'appui du Canada français;

3) il reconnaît que d'importants aspects de la vie nationale échappent encore à la collectivité canadienne-française et que la constitution canadienne a été, en pratique, la source de nombreuses injustices;

4) il croit, toutefois, qu'une nouvelle constitution canadienne, comportant un statut particulier et des pouvoirs accrus pour le Québec, selon un nouveau partage entre le Parle-

ment fédéral et celui du Québec, peut le mieux servir les intérêts politiques, économiques, culturels et sociaux des Canadiens français;

5) il rejette donc le séparatisme sous toutes ses formes, car il irait à l'encontre des intérêts supérieurs du Québec et de la nation canadienne-française; il se ferait aux dépens des jeunes, des ouvriers et des cultivateurs et pourrait porter atteinte à la politique de "Maîtres chez nous";

6) il réclame avec insistance une nouvelle constitution canadienne basée sur la reconnaissance formelle de la présence au Canada de deux nations et sur la volonté clairement manifestée de faire des Canadiens français des membres à part entière d'une nouvelle confédération canadienne;

7) la nouvelle constitution du Canada doit prévoir, entre autres, la création d'un véritable tribunal constitutionnel et une déclaration des droits collectifs des minorités et des majorités au Canada;

8) le Québec doit élaborer et adopter une constitution in-

terne qui soit sa loi fondamentale et qui prévienne, notamment, une déclaration des droits de l'homme, y compris les droits économiques et sociaux;

9) le comité parlementaire de la constitution doit être immédiatement convoqué pour entreprendre sans délai:

a) l'élaboration de la constitution interne du Québec;

b) la préparation de propositions précises du Québec sur la nouvelle constitution du Canada.

Le parti libéral du Québec prend solennellement les options de principe contenues dans cette résolution et il les propose d'ores et déjà au peuple québécois. Il est résolu à poursuivre l'étude des modalités selon lesquelles ces options peuvent être réalisées et il fera part à la population de ses conclusions au cours des prochains mois. Finalement, il s'engage, dès qu'il aura reçu la responsabilité du gouvernement, à consigner le tout dans les formes juridiques appropriées, et à le soumettre à l'approbation du peuple du Québec.

Résolution adoptée au 14e congrès annuel du parti libéral

Informés des opinions émises par les militants libéraux lors de la tournée des régions. Tenant compte que la politique linguistique fait l'objet d'autres résolutions au présent congrès;

Conscients du fait que l'immense majorité des militants demeure d'accord sur la position constitutionnelle exprimée dans la résolution du congrès d'octobre 1967, tout en émettant des réserves sur l'expression ou l'étiquette "statut particulier";

Les membres du Comité des affaires constitutionnelles formulent les propositions suivantes:

1) Le Parti libéral du Québec est une formation politique strictement québécoise, axée tout entière sur la promotion des intérêts politiques, économiques, sociaux et culturels des citoyens du Québec.

2) Dans le domaine des relations fédérales-provinciales et de l'évolution constitutionnelle, le gouvernement libéral du Québec, de 1960 à 1966, a fait preuve d'un leadership profitable à la fois au Québec et aux autres membres de la Fédération canadienne.

3) Le Parti libéral du Québec, décidé de poursuivre la politique du gouvernement Lesage, appuie son action sur les principes de base suivants:

a) Le Parti libéral du Québec opte, d'une façon nette et sans équivoque, pour le maintien du fédéralisme au Canada. Il réaffirme que la souplesse du système fédératif en fait le régime le plus susceptible de permettre aux Canadiens français d'atteindre leurs objectifs d'épanouissement.

b) Le Québec, principalement en raison de la langue et

de la culture de la majorité de ses citoyens, a des besoins qui peuvent différer de ceux du reste du Canada. Il s'ensuit qu'en certaines matières, la position du Québec, dans la négociation constitutionnelle, peut être différente de celle des autres provinces canadiennes. En conséquence, la négociation que le Parti libéral du Québec s'engage à mener devra la reprise du pouvoir portera en priorité sur un partage nouveau et plus précis des pouvoirs, particulière-

ment dans les domaines suivants: politique économique, sécurité sociale, santé, mariage et divorce, immigration et main-d'oeuvre, ententes internationales, radio et télévision.

Ces principes: Québec fort, option fédéraliste, étant ainsi approuvés, il appartiendra au Comité exécutif du Parti et plus tard au gouvernement que formera le Parti libéral du Québec, d'en interpréter les modalités.

lettres

Les cours aux adultes

M. le ministre de l'Éducation. Je me suis vu, au mois d'août dernier, refuser l'admission aux cours de travailleur social. Ces cours que j'avais l'intention d'entreprendre étaient d'une durée de trois ans. Ils se donnaient le soir, chez les Soeurs du Bon Conseil.

Étant mariée et mère de quatre enfants (de 4 à 11 ans), cela m'aurait permis de me préparer à rentrer sur le marché du travail d'ici quelques années. Je suis consciente, présentement, ma place est auprès de mes enfants. C'est pour cette raison que je ne pouvais m'inscrire aux cours du jour qui se donnaient au C.E.G.P. du Vieux Montréal.

Au moment où l'on parle de plus en plus d'éducation permanente des adultes, j'aimerais savoir, monsieur le ministre, ce que l'on fait, non pas en théorie mais en pratique, pour venir en aide à ceux qui veulent vraiment reprendre leurs études.

On m'a refusé l'accès de ces cours en me disant qu'il fallait une expérience de travail de 2 ans dans ce domaine, pour être éligible. Ne croyez-vous pas qu'une expérience de vie et la maturité acquise

avec les années sauraient compenser pour ces deux ans de travail? Croyez-moi, il faut présentement aux adultes plus que de la bonne volonté pour arriver au but fixé, il nous faut même aller jusqu'à défoncer les portes, car celles-ci s'ouvrent pas toujours pour nous.

J'aimerais qu'une enquête soit faite sur les faits que je vous rapporte et que le statut de la femme mariée ne soit pas, à l'avenir, une entrave pour celles qui désirent suivre des cours, car l'on m'a répondu: "Si je vous acceptais, je devrais aussi accepter toutes les autres femmes qui sont dans le même cas que vous", c'est-à-dire mariées et voulant revenir sur le marché du travail.

Après avoir donné 15 à 20 ans à la société pour élever des enfants et en faire de bons citoyens, n'est-il pas possible d'espérer recommencer une deuxième vie? A quarante ans, une femme en possession de toutes ses facultés, ne saurait s'asseoir et attendre tout bonnement l'heure de la mort. Alors, qu'on nous fournisse donc les moyens pour réaliser nos ambitions.

MME JOSÉE BRUNET
Bellefleur, 28 septembre 1968

bloc-notes

Le référendum à Saint-Michel

Nous félicitons le ministre des Affaires municipales, M. Robert Lussier, d'avoir su tenir tête jusqu'au bout au conseil municipal de Saint-Michel. On sait que M. Lussier a ordonné, vendredi, que le droit de vote au référendum du 20 octobre sur l'annexion à Montréal soit accordé à tous les contribuables de la ville et non seulement aux propriétaires.

Le conseil municipal de Saint-Michel, même s'il est en tutelle, aurait

bien aimé, semble-t-il, contrôler ce référendum à sa manière. Il aurait aimé surtout réduire au minimum le nombre de ceux qui seront appelés à se prononcer sur l'annexion de leur territoire à la ville de Montréal. Il est plus facile de faire triompher ses vues quand peu d'électeurs se présentent aux urnes. Le conseil, c'est un secret de polichinelle, est opposé à l'annexion.

Le ministre Lussier avait fait savoir qu'il tenait à ce que le référendum ait lieu un dimanche. Le conseil municipal adopta, il y a quelque temps, une résolution à l'effet que le vote aurait bel et bien lieu un dimanche, soit le 20 octobre. Mais le lendemain, on ne sait trop par quel tour de passe-passe, on ne

mentionnait plus à l'hôtel de ville la date du 20 mais celle du 21 octobre. Nous croyons savoir que le ministre a dû intervenir pour rétablir la date originale du 20.

Dans ses directives, le ministre avait également dit que le droit de vote devait être accordé à tous les "électeurs". A l'hôtel de ville, on se mit en frais de faire de l'exégèse. "Electeurs", dit-on, est synonyme de "propriétaires".

L'exégèse était évidemment fantaisiste. Si le ministre avait voulu limiter le droit de vote aux seuls propriétaires, il aurait parlé d'"électeurs propriétaires" et non d'"électeurs" tout court. A Saint-Michel, sont "électeurs" tous ceux qui sont inscrits au rôle de perception de la municipalité, c'est-à-dire les propriétaires, bien sûr, mais aussi les locataires et ceux qui paient la taxe d'affaires.

Le ministre était heureusement aussi tenace dans ses idées que le conseil municipal. Il a mis tous les points sur les "i". Et c'est ainsi que ce référendum du 20 octobre pourra permettre vraiment à tous les intéressés de se prononcer. Au lieu de 6,000 propriétaires, comme l'aurait voulu le conseil municipal, c'est 20,000 contribuables qui iront ainsi aux urnes.

Et comme les bureaux de scrutin seront placés dans des salles d'écoles — toujours à la demande du ministre — le vote du 20 octobre devrait être très difficile à manier par quelque faction que ce soit. Il devrait constituer l'expression honnête de la volonté populaire. C'est tout ce que souhaitent ceux qui s'intéressent au sort de cette municipalité.

Publicité des films

M. André Guérin, président du Bureau de surveillance du cinéma, a parfaitement raison. La publicité faite aux films dans les journaux est trop souvent agressive et dirigée vers les plus bas instincts du public. Nombre de citoyens en sont justement dégoûtés.

Le président du Bureau de surveillance énumère comme suit ces abus presque quotidiens:

propos d'actualité

"L'exercice de l'autorité politique et ses décisions apparaissent souvent comme favorisant des systèmes qui attentent au bien commun en favorisant des groupes privilégiés. L'autorité devra assurer, par des normes juridiques, efficacement et de façon permanente, les droits et libertés inaliénables des citoyens et le libre fonctionnement des structures intermédiaires."

Document approuvé à Medellin, par la conférence générale de l'épiscopat latino-américain, septembre.

"La paix n'est pas la simple absence de violence ou d'effusion de sang. L'oppression exercée par des groupes de pouvoir peut donner l'impression de maintenir la paix et l'ordre, mais en réalité ce n'est que le germe permanent et inévitable de rébellions et de guerre. La paix est oeuvre de la justice et fruit de l'amour. Elle n'est pas donnée: elle se construit."

Document approuvé à Medellin lors de la deuxième conférence générale de l'épiscopat latino-américain. (6 septembre)

"Le chrétien est pacifique et il n'en rougit pas. Il n'est pas simplement pacifiste, parce qu'il est capable de combattre... Mais il préfère la paix à la guerre."

Document approuvé à Medellin lors de la deuxième conférence générale de l'épiscopat latino-américain. (6 septembre)

"Si le chrétien croit en la fécondité de la paix pour arriver à la justice, il croit aussi que la justice est une condition inévitable de la paix. Il ne manque pas de voir que l'Amérique latine se trouve, en beaucoup d'endroits, devant une situation d'injustice qui peut s'appeler violence institutionnalisée, parce que les structures actuelles violent des droits fondamentaux."

Document approuvé à Medellin, à l'occasion de la deuxième conférence générale de l'épiscopat latino-américain (6 septembre)

"Il faudra assurer qu'il existe entre l'Eglise et le pouvoir constitué des contacts et un dialogue à propos des exigences de la morale sociale, sans exclusion, là où c'est nécessaire, la dénonciation à la fois énergique et prudente des injustices et des abus de pouvoir. L'action pastorale de l'Eglise poussera toutes les catégories de citoyens à collaborer aux plans constructifs des gouvernements et à contribuer, même par la sainte critique à l'intérieur d'une opposition responsable au progrès du bien commun."

L'Eglise devra toujours maintenir son indépendance face aux pouvoirs constitués et aux régimes qui les expriment, renonçant, si c'était encore nécessaire, à ces formes légitimes de présence qui, en raison du contexte social, la rendent suspecte d'alliance avec le pouvoir constitué et constituent du même coup un contre-signe pastoral."

Document approuvé à Medellin lors de la deuxième conférence générale de l'épiscopat latino-américain (6 septembre)

LE DEVOIR

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910

Directeur: Claude Ryan

Directeur de l'information: Jean Francoeur

Trésorier: Arthur Lefebvre

TELEPHONE: 844-3361

LE DEVOIR est publié par l'imprimerie Populaire Limitée, société à responsabilité limitée, dont le siège social est au no 434 est, rue Notre-Dame, Montréal. Il est composé et imprimé par l'imprimerie Dumont Inc. à 9130 rue Boivin, Ville LaSalle. Seule la Presse canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans "Le Devoir".

ABONNEMENTS: édition quotidienne, Montréal, Québec, Lévis et banlieues: 12 mois: \$28.00; 6 mois: \$15.00; 3 mois: \$8.00. Ailleurs au Canada, par la poste: 12 mois: \$25.00; 6 mois: \$13.00; 3 mois: \$8.00. A l'étranger: 12 mois: \$40.00; 6 mois: \$25.00. Edition du samedi: 12 mois: \$9.00. Le ministère des postes a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi de la présente publication comme objet postal de deuxième classe.

La politique du parti libéral du Québec en matière économique, linguistique et constitutionnelle

par Robert Bourassa

Les organisateurs du congrès du parti libéral du Québec, qui a eu lieu en fin de semaine à Montréal, avaient décidé de consacrer la séance plénière de dimanche matin à l'étude de la politique constitutionnelle du parti. En guise d'introduction au débat, Me Robert Bourassa, député de Montréal-Mercier à l'Assemblée législative et président du Comité des affaires constitutionnelles du parti libéral du Québec, avait été chargé de présenter un exposé sur les grandes lignes de l'orientation politique du parti libéral. Voici le texte intégral de l'exposé de Me Bourassa:

Il paraît pertinent de signaler quelques dates importantes dans l'évolution du problème constitutionnel pour le parti libéral du Québec. A cet égard, on peut mentionner, en premier lieu, la réunion du 15 août 1967 de la Commission politique du parti libéral aux fins de créer un Comité des affaires constitutionnelles.

Au congrès d'octobre 1967, une résolution a été adoptée demandant pour le Québec des pouvoirs accrus et un statut particulier. A la même occasion, le rapport du Comité des affaires constitutionnelles est référé à la Commission politique pour de plus amples études.

Le 6 février 1968, le caucus des députés libéraux étudie et approuve le rapport du Comité des affaires constitutionnelles en y faisant toutefois quelques modifications.

Enfin, le 19 mai 1968, le Conseil général, sur la recommandation de l'Exécutif du parti et de la Commission politique, adopte une résolution demandant la tenue de consultations régionales à travers la province, au cours des mois de juillet, août et septembre. De fait, la dernière réunion s'est tenue à Québec, le 15 septembre. A chacune des réunions, un questionnaire a été soumis aux militants afin d'obtenir leur opinion.

De ces rencontres et de plusieurs réunions du Comité des

affaires constitutionnelles et de la Commission politique, trois conclusions peuvent être tirées:

a) La question économique, plus précisément celle du développement régional et la création de nouveaux emplois, soulève un intérêt très marqué chez les militants ou les membres du parti.

b) Ces derniers croient également en la nécessité d'une véritable politique linguistique pour le Québec.

c) La question constitutionnelle demeure importante et prioritaire mais n'est pas la seule ou la principale priorité du Québec d'aujourd'hui.

1 - La question économique

L'importance de la question économique ne peut être sous-estimée et il n'est pas étonnant de constater l'intérêt des militants pour ce problème. En effet, le chômage au Québec demeure très élevé puisqu'il dépasse maintenant en pourcentage celui des provinces maritimes. Ce dernier fait a très peu de précédents et exprime le sérieux de la situation. L'aspect quantitatif du chômage est un point à considérer mais il y a aussi des nouvelles caractéristiques du chômage québécois: en effet, de plus en plus de jeunes diplômés sont incapables de trouver de l'emploi.

Enfin, la politique du gouvernement actuel en matière économique est à son plus faible puisque les bills 23 et 24, visant à stimuler le développement industriel, et 52 et 53, créant un office de planification, outre la loi créant l'Office de crédit industriel adoptée au cours de l'année 1966, paraissent des mesures tout à fait insuffisantes pour faire face à des problèmes d'une acuité croissante en matière économique. La critique de la plupart de ces projets de lois, dont l'un n'est pas encore adopté, a été faite: il ne s'agit pas de la répéter mais de constater que le gouvernement actuel est à son plus faible là où les besoins sont les plus pressants.

Le parti libéral n'a pas la prétention de croire qu'il serait facile de résoudre cette question du développement régional et de la création de nouveaux emplois. Ce n'est pas un défi que l'on peut relever en quelques mois. Il n'en demeure pas moins nécessaire d'agir énergiquement pour corriger, ne serait-ce que partiellement, une situation qui affecte sérieusement non seulement nos objectifs économiques, mais également la poursuite de nos objectifs sociaux et politiques.

Comment le Québec peut-il se permettre, après avoir fait des sacrifices financiers considérables pour améliorer la qualité de sa main-d'œuvre, de laisser partir cette main-d'œuvre pour d'autres provinces ou d'autres pays ou encore de la garder inactive? En d'autres termes, il est pénible de constater qu'avec des ressources financières limitées, nous formons des jeunes dont la compétence acquise à nos frais profitera à des provinces plus riches que nous, faute de débouchés au Québec. Le danger est le suivant: malgré les efforts considérables pour réduire notre infériorité économique, il y a danger, si une action énergique n'est pas entreprise rapidement, que cette infériorité, au lieu d'être réduite, s'accroisse et les implications politiques et sociales d'une telle situation sont telles qu'on est nécessairement conduit à considérer la question économique comme prioritaire.

Grandes lignes d'un programme de relance économique

Le gouvernement du Québec n'est pas sans moyens d'action pour relancer notre économie. Nous avons pu constater à quelques ateliers, celui de la main-d'œuvre et de l'agriculture notamment, que des réformes ou des mesures nouvelles peuvent être apportées. La conscience de l'acuité du problème, la compétence pour proposer des éléments de solution et le dynamisme pour les réaliser paraissent des objectifs à poursuivre tout à fait valables dans le présent contexte. Il n'est pas question ici de donner tous les chiffres qui pourraient justifier cette attitude. On les connaît et ils ont été cités à plusieurs reprises. On peut tout de même mentionner qu'une situation — et c'est le cas dans plusieurs régions au Québec — où plus de la moitié ou même les 2/3 des diplômés d'écoles supérieures sont forcés de quitter leur région pour pouvoir se trouver de l'emploi n'est pas de nature à assurer un développement économique équilibré au Québec. Il ne s'agit pas ici de s'opposer à la mobilité du travail mais de réaliser qu'un Québec où il n'y aurait qu'une seule région prospère et dynamique ne pourrait que très difficilement répartir équitablement les fruits de la production commune.

A cette fin, j'ai énoncé hier, dans une discussion sur le plein emploi, une dizaine de moyens ou mesures qui peuvent contribuer au développement des régions du Québec. J'ai souligné combien il pouvait être utile ou efficace de planifier en fonction des besoins régionaux. Qu'on choisisse les Cantons de l'Est ou le Lac Saint-Jean ou toute autre région qu'on étudie les caractéristiques propres à chaque région, soit les ressources, les qualifications de la main-d'œuvre, l'étendue du réseau routier, etc., et on pourra, dans la plupart des cas, constater qu'il y a de la place pour un optimisme raisonnable, si les autorités responsables se décident à agir.

Dans cette optique, il est nécessaire de:

1- organiser la recherche appliquée en axant celle-ci sur les sous-produits de la forêt

dans une région, de l'huile dans une autre, ou encore du potentiel minier;

2- créer des sociétés régionales qui peuvent, à leurs débuts, agir comme consultants en administration et se développer par la suite en sociétés d'investissements;

3- formuler une politique de l'énergie qui se fait encore attendre et qui pourrait assurer, dans le cas de certains moyens énergétiques, une tarification adaptée aux nécessités régionales;

4- favoriser davantage la formation professionnelle d'une main-d'œuvre dans une optique régionale, c'est-à-dire en tenant compte des besoins de la région;

5- établir un système de subventions ou d'incitation fiscale qui soient plus flexibles, donc plus efficaces, que celles qui existent présentement et qui pourraient être reliées soit à la productivité d'une entreprise ou encore à la création de nouveaux produits;

6- favoriser, dans l'extension du réseau routier, le développement des régions autres que Montréal, comme par exemple la construction de la route transquébécoise;

7- établir des délégations commerciales là où les possibilités de trouver des marchés nouveaux ou des investissements sont particulièrement favorables; on peut citer ici le sud et l'ouest des Etats-Unis;

8- demander pour le Québec la participation à l'élaboration de la politique tarifaire afin, pour citer un exemple, de connaître le volume d'importation prévu ou permis dans tel ou tel secteur pour un certain nombre d'années, et de faciliter ainsi la conversion des usines ou le changement de leur orientation, s'il y a lieu. Je pense ici particulièrement à l'industrie du textile qui, dans l'état actuel, ne peut faire que très peu de planification;

9- utiliser de façon plus dynamique le ministère de l'Industrie et du Commerce qui pourrait, à très peu de frais, fournir de l'assistance technique aux entreprises, au niveau de la production comme au niveau de la gestion, établir un service d'information sur l'état de la recherche dans les différents secteurs industriels, ou encore inciter au regroupement des entreprises;

10- établir une politique visant à développer l'épargne en vue d'accroître les investissements productifs. Sous ce dernier rapport, les exemples de formules nouvelles ne manquent pas, surtout par le biais d'incitation fiscale. Dans ma réplique au Discours du Budget, j'ai moi-même fait des suggestions à cet égard.

Ainsi donc, avec toutes les autres suggestions sur le sujet, un gouvernement qui veut agir, il semble, un excellent programme d'action. Là comme ailleurs, notamment dans le secteur de la sécurité sociale, le coût de ces nouvelles mesures paraît raisonnable, puisqu'il ne s'agit pas de dépenses considérables, mais simplement d'utiliser au mieux les instruments que nous possédons déjà. Avec la situation financière actuelle du Québec, qui paraît singulièrement difficile, le parti libéral a le devoir d'être responsable dans son choix des dépenses publiques.

Somme toute, avec quelque 500.000 nouveaux emplois à créer au cours des sept prochaines années, avec des disparités régionales qui ont atteint un point critique, le parti libéral a toutes les raisons de considérer la question économique comme étant l'une de toute première importance. En y travaillant avec la plus grande énergie, il sert les véritables intérêts du Québec et particulièrement sa jeunesse, car c'est elle qui doit faire face au défi économique le plus sérieux. Notre province n'a-t-elle pas un million de jeunes de 15 à 24 ans qui aspirent à vivre et à travailler au Québec dans des conditions qui leur permettent de donner toute leur mesure?

2- La question linguistique

Ceci nous amène à traiter du deuxième point, soit une politique linguistique qui réponde aux exigences présentes du Québec. Celle-ci, qui a été largement discutée hier à l'atelier des affaires culturelles, sera très brièvement résumée ici sous l'aspect de la langue de travail, la langue de l'éducation et des nouveaux immigrants.

Il paraît nécessaire que pour ce qui a trait à la langue de

travail, des mesures soient prises qui garantissent la vitalité de la langue française en même temps qu'elles permettent à cette majorité de vivre en français où que ce soit sur le territoire québécois. Précisément, le parti tient à son programme des mesures qui assurent au Québec un visage français et à la langue française la place prioritaire qui lui revient dans l'administration, les services publics, les relations industrielles, le commerce et, de façon générale, dans tous les secteurs de l'activité humaine. Sa position est donc que la langue française soit au Québec la principale langue de travail et de promotion sans porter atteinte aux droits inaliénables de la minorité anglophone.

Pour ce qui a trait à la langue d'éducation, et nous touchons ici le problème de la minorité, la position du parti demeure la même, soit la liberté pour les parents de faire instruire leurs enfants dans la langue de leur choix si on peut atteindre un nombre suffisant d'élèves pour justifier cette situation aux points de vue pédagogique et financier.

Enfin, le parti juge normal, pour ce qui a trait aux immigrants, que la collectivité canadienne-française, par la persuasion, l'éducation ou l'animation sociale, cherche à convaincre de plus en plus ces derniers d'apprendre la langue française et de l'utiliser.

Cette question linguistique qui a évidemment des incidences constitutionnelles fort importantes et qui peut être considérée comme un aspect majeur dans les relations entre les deux groupes ethniques du pays a pris une acuité certaine en raison d'événements récents. Il paraît donc pertinent de souligner la question, d'autant plus qu'elle n'était pas considérée dans le rapport du

Comité des affaires constitutionnelles soumis l'an dernier.

Il est également évident que cette question a des implications économiques, comme il est suggéré plus haut. De même, les résultats d'une enquête révélés il y a quelques jours par le Magazine McLean confirment le sérieux de la situation et la nécessité pressante d'agir à cet égard. Ces difficultés ou cette discrimination dont sont l'objet beaucoup de francophones dans l'obtention, l'exercice ou la rémunération de leur travail ne facilitent certes pas la solution des problèmes constitutionnels. Leur disparition aurait clairement un effet contraire.

Il va de soi que dans toute cette question, le parti est d'accord avec les recommandations de la Commission Laurendeau-Dunton.

3- La question constitutionnelle

La question constitutionnelle, même si elle ne doit pas être la seule priorité, demeure très importante. Il n'est donc pas question de l'escamoter ou encore moins de l'écarter. D'ailleurs, on n'a qu'à considérer les problèmes qui, actuellement, sont causés par un partage imprécis des pouvoirs dans le domaine du développement régional et de la sécurité sociale pour réaliser que la réforme constitutionnelle est particulièrement opportune. En effet, le présent partage de la sécurité sociale entre deux juridictions non seulement n'est pas de nature à favoriser une politique efficace et cohérente en cette matière, mais peut créer des injustices pour une catégorie de citoyens, comme c'est le cas présentement pour les personnes âgées qui perdent leur droit à la carte médicale des soins qu'elles reçoivent une pension fédérale plutôt qu'une pension provinciale. De même,

dans le cas du développement régional, on constate aujourd'hui que le programme fédéral et les programmes provinciaux s'annulent en bonne partie en raison de l'action de l'un par rapport aux autres et mènent à un gaspillage de fonds publics au profit d'une petite catégorie de contribuables. Il faut donc viser à une coordination des pouvoirs qui soit plus réelle et plus rationnelle. On pourrait ajouter plusieurs autres exemples.

Dans la proposition du comité des affaires constitutionnelles, le parti libéral réclame ce partage nouveau des pouvoirs en tenant compte du fait qu'il y a dans une province une majorité francophone. En d'autres termes, sa participation à un ensemble fédéral suppose la reconnaissance de la vocation distincte du Québec, déjà inscrite d'ailleurs dans la lettre et l'esprit de l'acte constitutionnel de 1867.

Le Comité des affaires constitutionnelles a considéré plusieurs alternatives. Il a notamment envisagé le fait de proposer au congrès soit un texte très concis, sous forme d'une résolution, ou une étude beaucoup plus détaillée ou complexe. Après de longues discussions, il a opté pour la première formule. Cette résolution demeure fidèle à la doctrine constitutionnelle énoncée au cours du congrès d'octobre dernier, laquelle résolution réclamait des pouvoirs accrus pour le Québec. Nous ajoutons toutefois plusieurs secteurs, sans que la liste soit évidemment complète, où il devrait y avoir un nouveau partage des juridictions. En effet, comme il y a présentement négociation entre l'autorité fédérale et les provinces sur ce nouveau partage des pouvoirs et comme le Comité de la Constitution n'a pratiquement pas encore siégé, il a paru suffi-

sant d'énoncer les grands principes et les secteurs principaux où il devrait y avoir un nouveau partage sans aller dans tous les détails et, par le fait même, en faisant confiance à l'Exécutif du parti pour en interpréter les modalités.

Les raisons d'une telle attitude sont faciles à comprendre puisqu'il est nécessaire que le parti conserve dans les débats constitutionnels autant de souplesse sur les modalités que de détermination dans la poursuite des objectifs. Il est clair, en effet, que les modalités de notre position peuvent être influencées par l'attitude non seulement des autorités fédérales, mais aussi des autres gouvernements provinciaux. Il s'agit donc là d'une question de réalisme qui va de soi dans toute négociation.

Le parti libéral du Québec demeure donc convaincu de la réforme constitutionnelle. Pour lui, cette dernière complètera le travail du gouvernement libéral de 1960 à 1966 dont on connaît les résultats positifs aux titres de l'attribution et de l'exercice des pouvoirs entre les deux niveaux de gouvernement, notamment dans la question des programmes conjoints. Il ne faut surtout pas oublier les gains fiscaux considérables obtenus par notre parti, résultat d'un dialogue fructueux entre les autorités québécoises et le gouvernement central. En effet, depuis 1960 jusqu'à ce jour, quelles que soient les interprétations qui ont pu être données aux prises de positions et aux initiatives du parti libéral du Québec en matière constitutionnelle, notre parti a toujours visé à un double objectif, soit de bâtir un Québec fort dans un Canada renouvelé, selon les exigences et les possibilités d'un fédéralisme moderne.

COURS DALE CARNEGIE

EN FRANÇAIS

- Parlez en public
- Augmentez votre revenu
- Obtenez plus de confiance

Renseignement Jacques De Bellefeuille

845-5264

Suite M-21 Hôtel Sheraton Mt-Royal

EXPERT

MOTEURS • TRANSMISSIONS DIFFÉRENTIELS

- De toutes sortes: neufs et usages
- Installation si désiré
- Garantie de 24 mois ou 24.000 milles à 100%
- Remorquage gratuit
- Finance



Jour: 270-2555 - 270-2956
Soir: 274-8403

1990 est, BEAUBIEN, coin Bordeaux

UNIVERSITÉ MCGILL

Département de langue et littérature françaises

APOLLINAIRE, SOURCIER DU MERVEILLEUX

Conférencier: Le professeur Henry Bouillier, de la Faculté des lettres de l'Université de Nantes.

Édifice Stephen Leacock
Salle 219
Entrée libre
Le public est cordialement invité.

Le 7 octobre 1968 à 20h. 30

Une chance sur



Vous aussi...

suites
de la première
page

LES LIBÉRAUX

griculture, à définir un programme de loisirs et de sports, à repenser la réforme scolaire en fonction des secteurs défavorisés.

● entendus les exposés de M. Robert Bourassa, député de Mercier et conseiller du parti en matière économique, qui a indiqué les principales conditions d'une relance de l'économie et montré les exigences d'un véritable développement économique.

Outre M. Lesage, dont le prestige auprès des militants s'est accru (bien que plusieurs délégués auraient souhaité un vote de confiance secret), deux hommes se sont particulièrement signalés au cours du week-end: Pierre Laporte, par la maîtrise avec laquelle il a dirigé les débats sur la question de la langue prioritaire en commission et en assemblée plénière; et Robert Bourassa, par le soin qu'il a apporté à préparer des documents et des exposés sur les incidences économiques des politiques à définir, et par l'autorité dont il a fait preuve à la présidence de la commission des affaires constitutionnelles du parti.

Enfin, les délégués ont rejeté un projet dont l'adoption paraissait acquise: les congrès du parti resteront annuels et ne seront pas biennaux, comme l'avait suggéré la direction de la Fédération libérale. Mais les parlementaires ne seront plus éligibles aux postes de direction de la Fédération.

FRANÇAIS

bec, à le devoir d'élaborer une politique linguistique.

Le député de Chambly a dit que les citoyens de langue française du Québec ont droit non seulement à l'usage généralisé de leur langue, mais ont aussi droit à une langue vivante. Or, le français est une langue malade au Québec, et il nécessite donc des traitements intensifs, contrairement à la langue anglaise, qui n'est aucunement menacée.

"C'est un non-sens que 80 pour cent de la population du Québec n'ait pas le droit élémentaire de se servir partout et toujours de sa langue, quand elle le veut. Imaginez l'inverse, en Ontario. Quel tumulte il y aurait à travers le pays, et avec raison!"

D'autre part, a dit M. Laporte, les droits linguistiques de la minorité de langue anglaise doivent être intégrés et efficacement protégés; ces compatriotes, ballottés depuis quelques mois entre des déclarations contradictoires, surtout de la part du gouvernement, ont droit à une égale mesure de justice. Mais il faut, de part et d'autre, cesser de vouloir tout brasser

dans un gigantesque "melting pot".

La discussion menaçait de s'éterniser lorsque le chef du parti, M. Lesage, intervint, en anglais d'abord, pour rappeler aux délégués "rebelles" que le Québec était la seule province officiellement bilingue au Canada, et que la tradition, tout autant que la politique du parti libéral, garantissait la protection des droits linguistiques.

M. Lesage a déclaré que l'on n'était pas anglophone par son origine ethnique et sa religion, mais par choix, et que ceux qui faisaient ce choix, avaient droit à l'enseignement dans leur langue.

Autres résolutions

Les autres résolutions adoptées au comité des affaires culturelles, puis en plénière, invitent le prochain gouvernement libéral à:

● adopter toutes les mesures utiles pour développer les échanges culturels entre le Québec et les communautés francophones des autres provinces du Canada;

● adopter une politique dynamique du livre, notamment en aidant les libraires et les éditeurs du Québec, en encourageant la création d'une centrale du livre et en étudiant les moyens à prendre pour les protéger contre une certaine forme de concurrence déloyale, en encourageant l'exportation du livre québécois à l'étranger, et en prenant des mesures pour protéger les auteurs;

● adopter une loi-cadre du cinéma et créer un office québécois de la cinématographie;

● instaurer une politique du théâtre, assortie d'une politique des prix, qui favorise la création d'un répertoire national, qui facilite l'établissement de troupes amateurs et accorde une aide suffisante au théâtre professionnel, pour qu'il joue pleinement son rôle d'action culturelle au Québec;

● susciter la fondation d'un centre de recherche scientifique et créer un conseil supérieur de la recherche scientifique.

ÉTIQUETTE

te des diverses tendances qui se manifestent au sein du parti et du caucus. Elle témoigne d'une volonté de compromis qui tient compte à la fois des consultations faites au cours de l'été auprès des militants et de la thèse de M. Paul Gérin-Lajoie en faveur d'un statut particulier, tèse qui avait été retenue par les parlementaires libéraux en février dernier.

Il n'est question dans ce nouveau texte ni de la "nation canadienne-française", ni de la théorie de M. Lesage selon laquelle Québec en serait la capitale d'appui, ni d'un accroissement des pouvoirs.

Le débat en assemblée plénière a été particulièrement marqué par les interventions de MM. Jérôme Choquette, député d'Outremont, Jean Lesage, Yves Michaud, député de Gouin, Jean-Paul Lefebvre, député d'Ahuntsic, Victor Goldbloom, député de D'Arcy McGee, et Maxwell Cohen, doyen de la faculté de droit de McGill.

M. Choquette a soumis une proposition d'amendement qui a été adoptée par l'assemblée. Au paragraphe "B" du troisième résolu, la deuxième phrase se lisait d'abord comme suit: "Il est normal que la position de départ du Québec, dans la négociation constitutionnelle, soit différente de celle des autres provinces canadiennes." Le député d'Outremont a proposé le texte suivant: "Il s'ensuit qu'en certaines matières la position du Québec dans les négociations constitutionnelles puisse être différente de celles des autres provinces canadiennes."

M. Choquette a fait valoir à l'appui de sa proposition que la nouvelle formulation, contrairement à la première, ne risquait pas d'affaiblir la position du Québec.

Intervenant sur le fond de la question, M. Michaud a déclaré que ce texte est l'aboutissement de laborieuses discussions, qu'il satisfait toutes les tendances. "Il est clair, a-t-il dit, que l'élection de M. Trudeau à la tête de la confédération a provoqué chez nous des oscillations. Mais si nous cal-

quions notre attitude sur celle de M. Trudeau, nous renierions notre appartenance au peuple québécois." D'autre part, a-t-il dit, après avoir évoqué les "déchirements" provoqués par le problème constitutionnel, nous ne saurions "renier l'appartenance du Québec à l'ensemble canadien."

M. Lefebvre a insisté, lui aussi, sur le compromis que représente cette résolution. C'est, dit-il, le "consensus de tous les militants libéraux que nous avons là". Dans le seul comté d'Ahuntsic, a-t-il souligné, nous avons tenu quatre ou cinq réunions à ce sujet. Il est évident qu'on ne saurait résoudre tout ce problème en une heure de débat.

Pour le doyen Cohen, le vrai problème qu'affronte la fédération canadienne ne se situe pas au niveau des pouvoirs, mais plutôt à celui des droits. Il n'existe pas dans le monde d'autres fédérations qui soient aussi décentralisées que la nôtre. A moins que nous cherchions à constituer un ensemble canadien composé d'États associés, a-t-il dit, nous sommes sur la mauvaise voie lorsque nous réclamons des pouvoirs accrus. Ce qui est fondamental, a encore dit le doyen Cohen, c'est le débat sur l'égalité des langues. Il faut en somme examiner l'ensemble du problème dans la perspective des droits.

M. Goldbloom estime, quant à lui, que le parti a parcouru "beaucoup de chemin" depuis quelques années. Il se rallie à cette résolution et se félicite d'autre part de la résolution adoptée plus tôt sur les français prioritaire.

DOUGLAS

d'attendre à la veille des prochaines élections fédérales qui ne sauraient avoir lieu beaucoup avant quatre ans. M. Douglas n'est pas de cet avis, croyant que trois ans ce n'est pas trop pour préparer un nouveau chef à une campagne générale.

Quoi qu'il en soit, M. Douglas a accepté de réfléchir pendant quelques semaines avant de dire son dernier mot.

Pour l'instant, le parti fera porter ses efforts sur l'élection partielle qui aura lieu éventuellement dans Nanaimo-Cowichan-The Islands, circonscription qui se trouve sans représentant à la Chambre des communes depuis la mort en juillet de M. Colin Cameron, du NPD.

Le parti enverra incessamment un télégramme au premier ministre Trudeau pour lui demander de fixer la date de cette élection partielle au plus tôt.

M. Douglas a rappelé qu'il est d'usage pour un premier ministre de fixer la date de pareille élection dans un délai d'un mois ou deux quand un chef de parti est en cause. C'est ce qui s'était passé dans le cas du chef conservateur Robert Stanfield. De plus, les libéraux et le NPD n'avaient pas présenté de candidats à cette élection partielle.

Sans attendre plus longtemps, M. Douglas se propose de partir en campagne dès aujourd'hui dans quelques-unes des îles de la vaste circonscription de la côte ouest.

LES CEGEP

● Tous les programmes d'enseignement professionnel ont été révisés. Et il y en a maintenant 35. C'est-à-dire une variété sans précédent.

Tout cela est bien, mais à condition que cela conduise les élèves quelque part.

Des la première journée du colloque, on s'inquiétait: apparemment, 70 pour cent des finissants du secondaire admis aux CEGEP ont choisi de suivre des études générales en vue d'aller à l'université, et seulement 30 p.c. se sont inscrits aux cours professionnels de type "lourds" (technologie industrielle ou "légers" (techniques d'administration, de services, etc.).

C'est exactement le rapport inverse de la répartition jugée souhaitable. Toutes les prévisions et protestations sont bouleversées.

Des universitaires disent: voilà les éléments d'une crise. Les universités ne pourront accueillir pareil contingent de candidats.

Les participants au colloque ont des lors entrepris de trouver toutes les explications plausibles à ce phénomène. On a fait valoir successivement, au cours de trois ou quatre tables rondes et discussions en groupe:

● Que l'abolition des frais de scolarité pour les études pré-universitaires (les études techniques étaient déjà gratuites) a fait tomber une barrière qui retenait bien des élèves de s'y inscrire auparavant.

● Que l'enseignement technique et professionnel passe encore pour un cours au rabais, réservé aux moins doués.

● Que les jeunes préfèrent, maintenant qu'ils en ont l'occasion, tenter de devenir ingénieur plutôt que technicien, et faire \$30.000 par année plutôt que \$7.000.

● Qu'avant l'intégration des études professionnelles aux CEGEP, on traitait à l'Institut de technologie après une 11e année, alors que maintenant, sauf exception, on exige la 12e.

● Que le programme d'études professionnelles est plus exigeant que le programme pré-universitaire, qu'il comporte 3 ans au lieu de 2 années d'études, et qu'il impose à l'élève 35 périodes de cours bien rigides par semaine, au lieu de 23 périodes pour les élèves du cours général qui ont sur plus un régime d'options plus souple.

● Que l'orientation et l'information scolaire font tragiquement défaut à l'école secondaire, et qu'à défaut de connaître ce que sont les études professionnelles, l'élève continue sur sa lancée et choisit naturellement les études générales.

● Que toute l'organisation des CEGEP n'a cessé de dévaloriser les études professionnelles, que la fameuse intégration s'est faite sur le dos du personnel et des élèves des instituts de technologie.

Aucune explication n'a été négligée. Un étudiant du type néo-contestataire a même avancé l'hypothèse que les jeunes, qui lisent Marcuse et Servan Schreiber, ne veulent pas aller dans une industrie qui nie l'Homme.

On croyait avoir maîtrisé le problème. Déjà, des participants suggéraient d'intensifier au moyen de "crash program" s'il le faut, l'information donnée aux finissants du secondaire. Imprimer des brochures (quitte à rogner sur le budget des voyages au Gabon), faire visiter les établissements professionnels aux professeurs d'information scolaire.

En somme, lancer une vaste opération d'information-publicité en faveur des études professionnelles, tenter de renverser le courant.

La suite du colloque allait montrer que les choses ne sont pas si simples.

C'est le frère Jean-Paul Desbiens qui jeta la douche froide.

"Qu'on cesse de nous rebattre les oreilles avec ce problème de la répartition des élèves entre le général et le professionnel, lança-t-il au cours d'un forum. Je rencontrais hier les dirigeants de la corporation provinciale des techniciens. Ils m'ont appris que 65 p.c. des finissants formés dans les instituts de technologie depuis deux ans n'ont pas réussi à trouver d'emploi dans leur spécialité."

Le frère Desbiens, qui est directeur des programmes au sein de la Direction générale de l'enseignement collégial, avertit donc les participants que l'on ne réglerait pas tous les problèmes en détournant une masse d'élèves vers les cours professionnels terminaux sous prétexte de ne pas faire d'embouteillage au seuil des universités.

"Mais le malheur des uns ne fera pas automatiquement le bonheur des autres, de riposter M. Paul Lacoste, vice-recteur général de l'université de Montréal. Ce n'est pas parce que les études professionnelles peuvent mener à une impasse quant aux débouchés qu'il faut diriger 70 p.c. des élèves de CEGEP vers les facultés universitaires."

Et pourquoi les universités refuseraient-elles de les admettre, de demander un participant.

A cause du danger de congestion, a répliqué M. Lacoste. Le vice-recteur a expliqué que ce n'est pas fondamentalement une question de "places" et de bâtiments; c'est que vient un moment où d'avoir trop d'étudiants dans un département donné compromet l'efficacité et la qualité de l'enseignement.

D'autre part, M. Lacoste a exprimé son inquiétude devant la croissance désordonnée de certaines disciplines. Les élèves choisissent leur faculté selon leurs aspirations ou l'engouement pour telle discipline, mais le résultat ne coïncide pas nécessairement avec les besoins de l'économie.

Il y a une limite, j'en suis sûr, à la quantité d'anthropologues que nous pouvons lancer sur le marché chaque année, a dit M. Lacoste en guise d'exemple.

Le vice-recteur s'est refusé à croire qu'il faut établir des quotas et une orientation "contraignante". Mais il a souligné que les autorités universitaires et celles des collèges devraient renseigner les étudiants sur le danger de saturation dans certaines disciplines et exercer ainsi, non pas du dirigisme, mais une sorte d'orientation indicative.

Pour le frère Desbiens, il est vain de se demander si la qualité de l'enseignement dans les CEGEP est bonne (elle l'est), si le cours prépare vraiment à l'université (oui), et ainsi de suite. Le seul problème vital, a-t-il dit, c'est celui des débouchés. Mais en tout cas, on ne se trompe pas, quoi qu'il advienne, en investissant dans l'éducation.

Plus tôt dans la journée, le vice-président de Marine Industries, M. Jacques Villeneuve, avait rappelé que selon les prévisions d'économistes, le Québec devra créer d'ici 1980 pas moins de 600.000 emplois nouveaux.

C'est cette hantise qui a largement dominé, en fin de compte, parce que contrairement aux autres problèmes, celui-ci ne se laisse pas maîtriser facilement. C'est l'inconnue.

CEGEP An II. Du point de vue strict de la réforme scolaire, un succès assez complet, bien que diminué par les difficultés d'organisation et d'intégration. Mais le CEGEP, comme instrument préparant les jeunes à occuper des fonctions utiles dans la société, personne ne peut dire encore si ce sera le succès ou l'échec. Et comme l'avenir fait peur, on s'inquiète.

Serait-ce là la conclusion de ce colloque?

BIAFRA

des militaires, ils ont pu, eux, prendre connaissance d'un grand nombre de témoignages de personnes qui vivent au Biafra depuis longtemps et qui connaissent bien la situation qui y prévaut. "Notre rapport vaut, non pas par ce que nous avons vu, ont-ils précisé, mais par l'accablante unanimité des témoignages que nous avons entendus à Sao Tome aussi bien qu'au Biafra."

Les deux hommes avaient quitté le Canada dimanche dernier pour se rendre à Amsterdam d'où ils se sont envolés pour Sao Tome. De là, ils ont volé à bord d'un avion de secours, jusqu'à un aéroport sis en territoire biafrais, amenagé sur une ancienne route et sur lequel se sont posés le soir de leur arrivée au moins 25 avions chargés de vivres et de médicaments.

Ils sont arrivés à cet endroit mardi soir et l'ont quitté jeudi soir après avoir conféré avec des missionnaires, de nombreuses personnes chargées de la direction des opérations de secours et un des principaux collaborateurs du chef du gouvernement biafrais. Ils ont indiqué aux journalistes hier qu'ils n'étaient pas allés à Lagos parce que le Canada y a des représentants, et que par conséquent le gouvernement doit être très bien informé des thèses nigériennes, ce qui ne serait pas le cas lorsqu'il s'agit du Biafra.

Les deux hommes ont dit avoir été très choqués en prenant connaissance des données du rapport provisoire rendu public à Lagos la semaine dernière par les observateurs invités par le gouvernement nigérien. Ils n'ont aucun doute que cette guerre est en voie de prendre figure de génocide, que cela soit ou non la détermination du gouvernement de Lagos. Ils précisent qu'au moins 6.000 Biafrais meurent chaque jour et que 10 millions de personnes vivent dans des conditions de famine sur un territoire de plus en plus restreint. On leur a raconté que les armées nigériennes se livrent à des exterminations massives même lorsqu'elles ont établi un contrôle complet sur les territoires occupés.

Ils ont carrément affirmé qu'il ne s'agit plus seulement pour Lagos de régler une quelconque querelle fédérale mais qu'on est en voie d'éliminer systématiquement toutes les élites du peuple biafrais, un peuple "à la fois intelligent et courageux" ont dit les deux députés. Ils ont demandé qu'on cesse de considérer les aspects légaux de cette guerre et qu'on prenne note du fait que même avant l'ouverture des hostilités les Ibos étaient maltraités au sein de la Fédération nigérienne, non seulement politiquement mais physiquement.

A ceux qui demandent la reddition pure et simple des Biafrais, les deux députés indiquent que cela ne réglerait pas le problème de la survie des Ibos car le terrain se prête à la guérilla et les Ibos ont juré de se battre jusqu'au dernier d'entre eux. Ils ajoutent d'autre part que même si le Biafra cessait la lutte, les vivres accumulés à Lagos ne se rendraient pas plus que ce n'est le cas maintenant dans les régions de famine.

Les deux hommes n'ont pas nié que le Biafra reçoive encore des armes — probablement de la France via le Gabon, ont-ils laissé entendre prudemment et avec quelque hésitation — mais ils ont reçu l'assurance que pas une seule arme n'est transportée en même temps que les vivres et les médicaments, et que les Biafrais considèrent ces deux opérations comme distinctes.

MM. Brewin et Macdonald n'ont que des éloges pour les responsables des opérations de secours et ceux qui chaque soir les rendent possibles. Ils ont parlé avec admiration à cet égard de la Croix-Rouge internationale, de Caritas internationale, de la Suède, de l'organisme des Eglises scandinaves Nordchurchaid, et de plusieurs organismes juifs. Ils ont noté que la Suède et l'Allemagne ont déjà prêtés des avions pour transporter des secours et que ces deux pays n'en sont pas pour autant en état de guerre avec le Nigeria.

Le Canada a aussi offert de mettre à la disposition des organismes de secours un avion de type Hercules, mais seulement à condition que ses opé-

rations soient limitées à l'intérieur des territoires contrôlés par l'armée fédérale. Le Canada prétend qu'il se placerait autrement en état de guerre avec le Nigeria si cet avion faisait l'objet d'un incident.)

Les deux députés comptent pouvoir faire rapport ce matin à M. Trudeau de leur voyage, des conclusions qu'ils tirent et des solutions qu'ils proposent. Ils n'hésiteront pas, ont-ils dit hier, à se rendre à New York s'il le faut pour rencontrer M. Mitchell Sharp qui assiste aux travaux de l'Assemblée générale.

MM. Brewin et Macdonald paraissent plus intéressés à une activité efficace de la part du gouvernement qu'à un débat en Chambre pour l'instant. Mais s'ils échouaient, ils prendraient tous les moyens pour saisir la population canadienne de leurs impressions.

MEXICO

"criminelle et sans justification".

Trois jours plus tard, des centaines de milliers d'étudiants et de professeurs, recteur en tête, défilaient dans le centre de la capitale jusqu'à la célèbre Place du Zocalo, siège du Palais présidentiel. C'était une manifestation silencieuse. C'était également, l'anniversaire de la révolution cubaine, le 26 juillet. Certains groupes voulurent poursuivre la manifestation déjà dissoute par leurs organisateurs. Il y eut de durs affrontements avec les granaderos. Des boutiques furent détruites, des autobus incendiés. Les étudiants en ont brûlé quelques-uns "parce qu'ils sont prêts pour le transport

des granaderos mais non pour le transport des manifestants". Des "agents" qu'il reste à identifier semblent avoir joué leur rôle dans ces incidents.

Le mouvement des étudiants grévistes s'est durci face à une répression dont la brutalité semblait s'accroître au fur et à mesure qu'approchait la date du rendez-vous olympique.

La liste des victimes augmentait également. Celle des étudiants détenus aussi. Le 18 septembre, l'université était occupée par l'armée. Le recteur démissionnait pour protester contre la première violation de l'autonomie universitaire dans ce pays. Le conseil universitaire unanime et la grande majorité des professeurs se solidarisaient avec leur recteur. Celui-ci devait reprendre son poste avec une autorité accrue et le 30 septembre l'armée quittait l'université.

Chacun croyait à la détente malgré des incidents violents, souvent désavoués par le comité de grève. Celui-ci était presque au complet sur la tribune de la Place des Trois Cultures, le 2 octobre.

Tous les orateurs, y compris Amado Campos Lemus, qui vient de faire à la police des révélations mettant en cause une certaine fraction du parti révolutionnaire institutionnel (PRI), annoncèrent immédiatement que la manifestation de rues prévue était annulée, la troupe ayant pris position sur les parcs. Peu après, les soldats occupaient la tribune et appréhendaient ceux qui s'y trouvaient.

Le comité de grève des étudiants est loin de représen-

ter les 500.000 étudiants de tout le pays. Il exerce cependant une réelle influence sur de larges fractions des 250.000 étudiants de la capitale et de ses environs. Surtout depuis la fusillade des Trois Cultures.

C'est l'élément bourgeois ou petit-bourgeois qui prédomine dans les établissements scolaires mexicains, malgré un nombre relativement élevé de boursiers. Ni les uns ni les autres ne semblent jusqu'à présent, portés vers l'extrémisme. Leur drapeau c'est le drapeau tricolore mexicain, leurs revendications parlent en termes généraux d'une plus grande justice et de lutte contre ce qui constitue à leurs yeux le fléau du Mexique: "la corruption".

Le mouvement étudiant ne lutte pas contre le régime actuel. Il veut l'améliorer, le rajeunir, l'assainir et il n'est pas le seul. La fraction du PRI qui vient d'être accusé d'avoir trempé dans le mouvement étudiant est connue par ses idées gauchistes de justice sociale, de justice tout court. Quant aux syndicats, ils sont parfaitement encadrés depuis trente ans par des représentants du parti au pouvoir. Seules de toutes petites minorités de travailleurs se sont jusqu'à présent solidarisées avec la lutte des jeunes.

Ces derniers ont besoin de répit. Les Jeux auront lieu, probablement dans l'ordre surveillé. Mais le régime aura échoué en grande partie dans son désir d'offrir au monde l'image d'un pays stable, homogène et sans problèmes à la faveur du rendez-vous olympique.

Les étoiles brillent toujours à CKVL!

JEAN PELOQUIN Sport

JACQUES DESBAILLETS Fantaisiste

ANDRÉ BRETON Annonceur

Bonjour, messieurs 'dames

TOUTES LES NOUVELLES ENTREMÊLÉES DE FANTAISIE et D'HUMOUR

PIERRE LOIGNON Nouvelliste

CLAUDE LAVERGNE Editorialiste

CLAUDE GUENETTE Nouvelliste

JOSE LEDOUX Reporter et circulation

7h à 9h.30 LUNDI AU VENDREDI

CKVL 850

MICHEL ROY Editorialiste

GUY BELANGER Réalisateur

NORMAND MALTAIS Reporter

BRUNET

DE CÔTE-DES-NEIGES

EST LE NOM

QUI DOMINE DANS

LA CRÉATION DES

MONUMENTS

AUCUN AGENT

ECONOMISEZ LA COMMISSION

AVANT D'ACHETER

CONSULTEZ LA PLUS VIEILLE

MAISON DU QUÉBEC

Inscriptions

Réparations et nettoyages

J. BRUNET Ltée

4824 Chemin Côte des Neiges

Tél.: 738-8686

Fondée en 1877

ITALIEN

ALLEMAND

ANGLAIS

ESPAGNOL

JAPONAIS

INSCRIVEZ-VOUS DÈS MAINTENANT

PAR MOIS \$29⁰⁰ PAR MOISCOURS DÉDUCTIBLES DES IMPÔTS
LEÇON-TEST GRATUITEglobe
école de langues

SUITE 1538

1 PLACE VILLE MARIE

866-9731

informations

Biafra: mécontentement au sein des équipes de secours

par François Mazure,
de l'AFP

ULI (Biafra) — La faiblesse et la "timidité" des protestations qui ont suivi l'exécution par les Nigériens, lors de la chute d'Okigwi de quatre membres des organismes humanitaires internationaux au Biafra, la semaine dernière, a

provoqué un grave mécontentement et un mouvement de colère dans la communauté des quelque 300 Européens travaillant au Biafra pour le compte de ces organismes.

Ils s'élèvent en outre contre l'idée d'évacuer le pays qui semble bien avoir été envisagée par certains de ces mouvements d'aide.

François Mitterrand abandonne la direction de la gauche française

par André Chambrault,
de l'AFP

PARIS — François Mitterrand, 52 ans, l'homme politique français qui, depuis trois ans, était considéré comme l'adversaire le plus dangereux du général de Gaulle et du gaullisme "se met en réserve".

Il a annoncé hier, qu'il ne serait candidat, au moins dans l'immédiat, à aucun poste de direction dans le futur parti démocrate socialiste, dont la constitution est envisagée et qui, s'il voit le jour, regrouperait l'essentiel des forces de la gauche non communiste.

Il ne s'agit pas là, aux yeux des observateurs d'une retraite — François Mitterrand a dit qu'il entend poursuivre sa lutte contre le gaullisme — mais de la conséquence logique des événements qui ont fait de 1968 une "année terrible" pour la gauche en France.

Pourtant celle-ci pendant trois ans, avait paru avoir le vent en poupe, grâce en particulier au forcing incessant réalisé par François Mitterrand. Cet ancien membre de nombreux gouvernements de la République avait été une des rares personnalités de la gauche non communiste à s'opposer sans réserve au retour au pouvoir du général de Gaulle en 1958.

En 1965, il revenait sur le devant de la scène en étant le seul candidat de gauche, y compris des communistes contre le général de Gaulle pour les élections présidentielles. Il réussissait à mettre le chef de l'Etat en ballottage ce qui constituait un grand succès et se trouvait ainsi, encouragé dans son ambition: réaliser l'unité de la gauche non communiste de façon que celle-ci puisse conclure une alliance sans complexe ni réticences avec le parti communiste et présenter une alternative plausible au gaullisme.

En effet, dans un premier temps, radicaux, socialistes et membres des clubs de gauche acceptaient de coopérer dans une fédération présidée par François Mitterrand qui concluait des accords électoraux avec le P.C. Les élections législatives de 1967 renforçaient cette politique: la gauche progressait sensiblement et les gaullistes ne conservaient la majorité absolue que d'extrême justesse à l'Assemblée nationale.

Mais la crise française de mai, marquée par une très vive agitation étudiante et une grève généralisée, crise qui surprit autant la gauche que le pouvoir et se dénoua par les élections de juin, triomphales pour les gaullistes, stoppa brutalement cette progression. Pendant la crise, François Mitterrand avait annoncé qu'en

cas de démission du général de Gaulle il serait candidat à la présidence de la République et demandait la constitution d'un gouvernement provisoire dirigé par Pierre Mendès-France. Ces déclarations faites dans des circonstances extrêmement tendues avaient fait baisser considérablement la popularité du leader de la gauche comme le montrent les sondages. En outre, l'échec de l'opposition aux élections révélait les tendances centrifuges existant à la Fédération de la gauche.

Survenant peu après, l'affaire tchécoslovaque aggravait encore les choses. Socialistes et centre-gauche, retrouvant toutes leurs anciennes défiances à l'égard du communisme, c'est non seulement la direction de M. Mitterrand, mais aussi sa politique d'unité de la gauche qui se trouvait critiquée.

Tirant les conclusions de cette évolution, François Mitterrand en a analysé lucidement les causes: la gauche non communiste, a-t-il dit, était malade. Elle n'avait pas de véritables responsables dans les milieux étudiants, pas de prise sur les événements syndicaux. Et si les "enragés" du mois de mai instituent "la gauche du galimatias et de la violence, les mots employés par la gauche raisonnable" ne sont pas toujours dans le dictionnaire.

C'est dans ces conditions que François Mitterrand a décidé par son effacement au moins provisoire de donner exemple pour que la gauche renouvelle ses dirigeants.

La tentative d'unification de la gauche non communiste en une seule formation qui s'annonçait difficile et que les radicaux récusent déjà, ne sera donc pas officiellement dirigée par lui.

Mais qu'elle aboutisse ou qu'elle échoue, les observateurs pensent généralement que celui qui, depuis trois ans a permis à la gauche de connaître ses seuls succès ne renonce pas du tout à la vie politique. François Mitterrand l'a, d'ailleurs, précisé: la lutte contre le gaullisme continue et sa seule chance, c'est l'unité de la gauche, et ajoutant: "même après Prague, l'anticommunisme imbécile, je ne l'accepte pas".

Bref, pour M. Mitterrand si la conjoncture actuelle laisse peu de chances à sa politique passée, il continue de penser qu'elle est la seule possible pour l'opposition dans l'avenir.

Son avertissement n'en a pris que plus de relief: il n'y a pas de chance, a-t-il dit, pour le socialisme, si le gaullisme s'enracine... Or de Gaulle crée actuellement des structures devant permettre à son système de durer au-delà de lui-même.

Victoire américaine près de Hué

CAMP EAGLE (AFP) —

Plus de mille Vietcongs; soit la presque totalité de l'infrastructure locale des districts de Vinh Loc et de Phu Vang, près de Hué, ont été mis hors de combat au cours de deux opérations menées successivement par les forces américano-sud-vietnamiennes.

Le général Melville Zais, commandant la 101e division aéroportée américaine, a déclaré hier à l'AFP: "Ces opérations marquent un tournant de la guerre dans cette région".

Sans artillerie, sans chasseurs — bombardiers, sans grands combats, utilisant la surprise, la rapidité et les troupes locales, environ trois à quatre mille militaires américains et sud-vietnamiens ont pulvérisé l'organisation Vietcong dans la région.

Au cours des derniers 19 jours, a précisé le colonel John A. Hoefling, commandant la deuxième brigade de la division "nous avons tué et capturé 1.024 Vietcong et perdu 24 hommes.

"Les commandants de cinq compagnies Vietcong locales ont été tués ainsi qu'un chef de district. Deux autres ont été capturés".

Au cours de la première opération lancée le 10 septembre, 150 Vietcong ont été tués, 370 faits prisonniers, a poursuivi le colonel.

Tout le secteur nord-est de Hué, situé entre la ville et la mer, a été nettoyé, a précisé le colonel Hoefling.

"C'est maintenant au tour des Sud-Vietnamiens de pacifier la région ce qui étendrait le contrôle gouvernemental à plus de 100.000 habitants".

Pour le commandant de la deuxième brigade, ces opérations ont un côté "surprenant" en raison du fait que les Vietcong se sont rendus sans se battre et que la population, surtout celle de la presqu'île de Vinh Loc, a collaboré avec les troupes alliées.

Le général Zais et le colonel Hoefling sont tous deux d'accord pour dire qu'ils ont la situation bien en main mais que les réguliers nord-vietnamiens réfugiés dans les montagnes au sud de Hué devraient tenter "quelque chose" pour reconquérir la population locale, peut être une nouvelle attaque de l'ancienne capitale impériale.

Le colonel Hoefling a cependant ajouté qu'il ne pensait pas que cette attaque serait couronnée de succès. "Nous montrons toutes les nuits 40 à 50 embuscades dans la région, a-t-il ajouté, et dans la journée, nous avons cinq ou six compagnies en patrouille. Si les Nord-Vietnamiens descendent de leurs montagnes, nous le saurons très vite et nous pourrions déverser un million de dollars de bombes sur la tête de chacun d'eux".

Le calme revient au Pérou

LIMA (AFP) — Le gouvernement révolutionnaire défendra les intérêts du pays et non ceux de l'International Petroleum Company, la liberté de presse et non le libéralisme, a déclaré notamment samedi soir à deux journaux péruviens, le général Juan Velasco Alvarado, nouveau président de la République.

Le président a souligné que son régime militaire était décidé à régler les problèmes urgents qui se posent au pays: le pétrole, l'abaissement du coût de la vie, le rétablissement de la moralité dans l'administration, la situation financière, la réduction des dépenses publiques et la promotion des investissements étrangers. C'est pour régler rapidement ces problèmes que le gouvernement se réunit tous les deux jours.

Le président faisait ces déclarations samedi soir alors que les chars qui gardaient le palais du gouvernement regagnaient leurs casernes et que la situation était calme à Lima et en province.

Toutefois, des incidents mineurs se sont produits à Trujillo, capitale de l'Etat de Liberté et bastion du parti aristocrate, entre étudiants et policiers.

D'autre part, la grève générale de 24 heures lancée après le coup d'Etat par les mineurs, les paysans et les travailleurs de l'industrie sucrière dans les départements de Lambayeque, Liberté et Ancash, au nord de Lima s'est terminée samedi matin.

internationales

Sentiment d'impuissance à Prague après le dernier sommet de Moscou

par Pierre Chauvet,
de l'AFP

PRAGUE — "Un tournant vers la démocratisation ne peut apparaître nulle part avant de se manifester en Union soviétique" notait ce week-end la revue "Reporter" avec une certaine amertume. Sans l'aval du Kremlin, toute tentative de faire évoluer le socialisme dans les pays de l'est est vouée à l'échec.

Ce sentiment d'impuissance reflète l'opinion qui prévaut généralement à Prague après le retour de Moscou de la délégation tchécoslovaque. Il risque, dans des délais très brefs, de transformer radicalement le climat politique: au dynamisme euphorique qui persistait en dépit des événements d'août va se substituer vraisemblablement très vite un sentiment de lassitude et d'atentisme autorisant sans risque grave des mutations importantes parmi l'équipe dirigeante.

Comment en est-on arrivé là? La question reste pour l'instant sans réponse. Ce sont les dirigeants tchécoslovaques qui ont réclamé la rencontre de Moscou. Elle devait à leurs yeux consacrer une normalisation encore embryonnaire, mais cependant réelle en différents domaines. Or, au lieu d'un demi-succès, ils ont apposé leur signature au bas d'un document qui, malgré certaines ambiguïtés, est à l'opposé de la politique dont ils s'étaient fait les hérauts.

De retour à Prague, ils ont escamoté les explications que tout le monde attendait avec impatience. MM. Dubcek et Husak se sont tus. M. Cernik a laissé échapper quelques mots à l'interprétation difficile devant les journalistes.

La presse n'a pas commenté un communiqué, qui n'a d'ailleurs souvent été que partiellement publié sous la seule signature de l'agence Tass. La radio et la télévision sont restées muettes. Personne n'y est venu, comme il est de coutume en telles circonstances, commenter, préciser les différents passages du communiqué. Profitant du week-end, les principaux dirigeants sont par-

Rusk: les E.-Unis n'abandonneront pas l'Asie du S.-E.

NEW YORK (AFP) — Le secrétaire d'Etat américain, M. Dean Rusk, a affirmé hier que, quel que soit le candidat élu le 5 novembre prochain à la Maison Blanche, les Etats-Unis n'abandonneront pas l'Asie du sud-est. "Si les Nord-Vietnamiens pensent autrement, ils commettent une très grave erreur de calcul", a-t-il dit au cours d'une interview d'une heure qu'il a accordée à la chaîne de télévision "ABC", à New York où le chef de la diplomatie américaine participe actuellement aux travaux de l'Assemblée générale des Nations unies.

M. Rusk, qui s'est longuement étendu sur le problème vietnamien, a répété que l'Administration américaine ne consentirait à la cessation complète des bombardements aériens qu'en échange d'un geste de bonne volonté de la part de l'adversaire. "Hélas," a poursuivi M. Rusk, reprenant là un de ses thèmes familiers, "personne à la date d'aujourd'hui, et je répète personne, n'est capable de nous dire ce qui se passerait si nous arrêtons les raids au dessus du Nord-Vietnam. Nous sommes prêts à prendre cette décision, mais à la seule condition qu'elle représente un pas positif vers la paix. Or, nous attendons toujours en vain une réponse de Hanoi, un signe quelconque témoignant de sa bonne foi. Un fait est certain. Il faut être deux pour faire la paix".

M. Rusk, tout au long de l'interview, s'est catégoriquement refusé à porter un quelconque jugement sur les positions prises par les candidats en présence en ce qui concerne le Vietnam. "Je voterai bien entendu, en tant que simple citoyen, pour le vice-président Hubert Humphrey a-t-il dit, mais en tant que membre du cabinet, mon rôle est de demeurer neutre".

Il a toutefois indirectement critiqué le général Curtis LeMay, coéquipier du candidat d'extrême-droite George Wallace, pour avoir exprimé l'opinion que la bombe nucléaire n'était "qu'une simple arme parmi d'autres".

tis soit pour Bratislava, soit pour Karlovy Vary. Tout ce passe comme si vis-à-vis du public, on voulait effacer la rencontre, lui enlever pour l'instant toute portée.

Or celle-ci a bien eu lieu. Elle consacre la victoire complète de la thèse soviétique d'un socialisme monolithique lourdement charpenté autour d'un parti communiste omniprésent et anonyme, face aux espoirs tchécoslovaques d'un socialisme plus humain, plus dynamique et plus ouvert à l'étranger. Cette thèse, il va falloir l'appliquer, et l'appliquer rapidement pour lui donner consistance avant le 17 novembre, date de la prochaine rencontre préparatoire des partis communistes à Budapest. Les demi-mesures, les faux semblants qui, depuis six semaines, servaient souvent de palliatifs, ne sont plus de mise. Sans doute, après le rapport de M. Kouznetsov, l'at-on fait entendre sèchement de Moscou, afin de présenter à cette conférence de Budapest un front uni où la tâche tchécoslovaque aura été effacée et ne marquera plus, me-

me indirectement, les débats. Dans le public on en est conscient. Par mille petits riens, on se rend compte qu'une page est tournée, que les illusions se sont enfuies et qu'il faut faire face aux dures réalités de la vie, au seul d'un hiver qui s'annonce comme difficile.

Chez les dirigeants, rien n'a encore transpiré des réactions profondes. On sait seulement que le présidium doit se réunir au début de la semaine pour entendre un rapport sur cette conférence. Il paraît aussi que le Comité central sera appelé à siéger dans les prochains jours. Ses délibérations pourraient ramener sur le devant de la scène politique des hommes tels que M. Alois Indra, ou Vasil Bilak (pour ne citer que ceux qui se sont mis en vedette), qui ont toujours officiellement leurs fonctions et qui peuvent croire leur heure venue, au moment où d'autres songent peut-être à s'éclipser.

Tout cela est encore flou et vague, comme est floue et vague la question du retrait des

troupes étrangères. M. Cernik d'abord, le général Martin Dzur samedi, ont laissé entendre "qu'en certaines conditions" plusieurs unités pourraient être retirées avant le 28 octobre, date de la fête nationale. Encore faut-il savoir à quels effectifs s'élèvent exactement les forces étrangères basées en Tchécoslovaquie. Les estimations varient de 500.000 chiffre manifestement trop fort à 100.000 hommes, en passant par le chiffre moyen souvent considéré comme valable de 200.000 hommes environ. Or il semble que les forces étrangères appelées à rester sur le territoire tchécoslovaque seront de l'ordre de 100.000 hommes. S'il en est ainsi, le retrait envisagé ne peut toucher qu'une portion assez limitée des effectifs actuellement en place, et n'avoir ainsi qu'une importance secondaire. Le vrai problème est la normalisation réelle, telle que Moscou la désire et la fait accepter par l'équipe Dubcek. Cette normalisation va aller vite maintenant, et plus rien ne paraît pouvoir l'enrayer.

PAUL-O. TRÉPANIÉ est un homme remarquable



Non seulement parce qu'il est maire de la ville de Granby ou parce qu'il est diplômé en architecture de l'Ecole des Beaux-Arts de l'Université de Montréal... Mais aussi... parce que Paul-O. Trépanier peut lire 2,450 mots en seulement une minute. On le voit ci-dessus s'adonnant à la "lecture dynamique".

ASSISTEZ
À UNE PRÉSENTATION GRATUITE
TOUS LES SOIRS,
DU 7 OCTOBRE AU 12 OCTOBRE INCLUSIVEMENT
À 6 HEURES ET 7 HEURES 30 P.M.
À L'INSTITUT DE LECTURE DYNAMIQUE
EVELYN WOOD
205 ouest, rue Sherbrooke

UNE RÉVOLUTION EN ÉDUCATION...
La méthode de lecture dynamique a été développée par Madame Wood et les 127 Instituts de Lecture Dynamique Evelyn Wood à travers le Canada, les États-Unis et l'Europe.

Plus de 350.000 diplômés de nos Instituts lisent en moyenne 470% plus rapidement avec une compréhension égale ou supérieure.

VOICI QUELQUES COMMENTAIRES DE NOS DIPLÔMÉS AU QUÉBEC:

"Pour moi, je passe d'un mode de lecture mot-à-mot à une lecture globale. Avant j'allais des éléments à la synthèse. Maintenant, je vais de la synthèse aux éléments. C'est meilleur et plus efficace." Pierre BUSQUE, S.V., prêtre — Pères de St-Vincent de Paul — 2111 mots-minute.

"Véritable découverte qui m'apportera une aide précieuse dans mon travail, tout en me procurant un enrichissement dans mes loisirs qui seront désormais consacrés (en partie) à la lecture. Ce cours est un véritable tremplin pour améliorer la compréhension, la concentration et la vitesse lors des lectures. Ce cours nous donne véritablement la preuve de nos possibilités." Oscar BLAIS, ingénieur forestier — Ministère des Terres et Forêts, gouvernement du Québec — 2950 mots-minute.

"Il s'agit de réaliser ce que vous pouvez faire avec vos yeux et votre esprit, en un mot, découvrir vos possibilités." Guy-P. Brunelle, comptable — McDonald Currie & Cie — 1592 mots-minute.

"La Lecture Dynamique permet de découvrir l'importance de modifier l'attitude de l'esprit envers la lecture. C'est un cours qui profite toute la vie." Paul-O. Trépanier, architecte et maire de Granby — 2450 mots-minute.

La vitesse moyenne de lecture de ces personnes avant le cours était de 256 mots-minute.

CE QUE LA LECTURE DYNAMIQUE PEUT FAIRE POUR VOUS...

Imaginez que vous pouvez lire une page d'un quotidien en moins de deux minutes... un roman de 400 pages en moins d'une heure... une revue en 25 minutes... des textes techniques de plus de 100 pages en moins d'une heure... avec une compréhension égale ou supérieure.

CE QUE VOUS DEVEZ FAIRE POUR DEVENIR UN LECTEUR DYNAMIQUE...

C'est un cours de 8 séances de trois heures par semaine. Vous choisissez un jour de la semaine, et vous assistez à votre cours, pendant 8 semaines consécutives. Vous avez aussi une heure de pratique quotidienne à faire à la maison.

GARANTIE DE REMBOURSEMENT

L'Institut de Lecture Dynamique Evelyn Wood rembourse les frais de scolarité à toute personne qui ne parviendrait pas à tripler, au moins, son habileté de lecture d'après les tests du début et de la fin du cours. Pour cela, l'étudiant doit assister à toutes les classes, suivre les indications de son instructeur et accomplir les heures de pratique requises par le cours.

Des cours en français se donnent aux endroits suivants: Trois-Rivières, Québec, Sherbrooke, Ottawa, Rouyn-Noranda, Saguenay et Montréal.

institut de lecture dynamique evelyn wood

205 OUEST,
RUE SHERBROOKE,
MONTRÉAL,
P.Q.

844-1941

Veuillez me faire parvenir, sans obligation, des renseignements sur les cours de Lecture Dynamique Evelyn Wood.

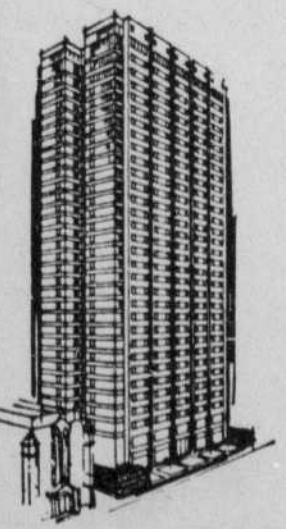
NOM OCCUPATION

ADRESSE VILLE TÉL

☐ Je désire aussi des renseignements sur les cours pour compagnies ou groupes. LD-7-10-68

PORT-ROYAL

1455 ouest, rue Sherbrooke



Pourquoi aller ailleurs, lorsque nous vous offrons le superlatif?

Notre Modèle "X" au 27ème étage, vous offre:

* Une superficie totale de 3.581 p.c.

* Un grand salon de 20' x 33'

* Une suite à manger de 20' x 20'

* Trois loyers de style vénitien

* Trois chambres à coucher avec salles de bain y attenantes

* Cuisine finie bois de rose

* Suite de personnel domestique

* Buanderie complètement équipée

* Placard en bois de cèdre, etc.

Loyer mensuel: \$950,00, tous services inclus

Sur rendez-vous, Angèle Solé, F.R.S., Courtier Béné Immeubles

Bureau de location sur les lieux 937-9511

Appartements Modèles ouverts: 10 a.m. à 5 p.m. Sam. et Dim. 2 p.m. à 6 p.m.

Selon Gérard Pelletier, secrétaire d'État

Il est devenu plus urgent que jamais que la presse assure son autodiscipline

par Bernard Racine, de la PC

MONT-GABRIEL (PC) — La création d'un conseil de presse est devenue encore plus importante que jamais maintenant que les communications se diversifient, a déclaré M. Gérard Pelletier au congrès des hebdomadaires du Québec.

Le secrétaire d'État du Canada a affirmé que le pays faisait face à un double problème — peut-être pourrait-on dire deux crises — dans le domaine de l'information.

1) L'absence au Canada d'une véritable école, d'un authentique programme d'études supérieures dans le domaine des communications.

2) La révolution technologique dans ce domaine et notre apparente impuissance à susciter l'adaptation de nos règles éthiques et de nos standards professionnels aux bouleversements produits par cette révolution.

M. Pelletier, lui-même un journaliste bien connu, a déclaré qu'il n'avait que peu d'estime pour l'école de journalisme dite "classique".

"Ces écoles ont presque toutes le tort de centrer leur enseignement sur la presse écrite et de mettre l'accent sur la technique plutôt que sur la matière de l'information, son contenu, et le rôle extrêmement complexe et vital de cette

fonction dans nos sociétés modernes."

"Ce dont nous avons le plus besoin à mon avis, c'est d'une formation intellectuelle de base beaucoup plus solide pour tous les informateurs, soit un diplôme universitaire dans une discipline reconnue, comme les lettres, les sciences positives, les sciences de l'homme."

Faisant état de la prolifération de l'information sous toute sorte de formes, M. Pelletier a noté la nécessité de standards d'éthique professionnelle très élevés.

"Une presse médiocre a toujours constitué un danger grave, même quand les journaux tenaient dans nos vies une place modeste et bien délimitée," a-t-il dit.

Si l'information est envisagée essentiellement sous l'angle commercial, M. Pelletier craint que la population elle-même n'en vienne à réclamer un jour des "règlements disciplinaires et peut-être même une forme de censure qui constitueraient un sérieux accroc à la liberté de presse et d'information".

"La population a le droit

d'être informée de façon libre, compétente et honnête."

C'est un droit solidement établi, un droit inaliénable. C'est ce qui constitue la justification et le fondement de la liberté de presse.

Les propriétaires de journaux ont donc une grande responsabilité.

"On ne possède pas un journal ou un émetteur comme on possède une mine ou une épicerie. Cette propriété entraîne des devoirs sociaux d'une nature très spéciale, dont les propriétaires doivent s'acquiescer."

Si donc la presse ne veut pas tomber en discrédit, ni attirer sur elle-même des condamnations et des interventions dangereuses pour la liberté, il n'existe pas d'autres issues que l'autocritique et l'autodiscipline, a-t-il dit.

Ce conseil de presse assumera au public le droit qu'il possède à l'information et il sera possible de redéfinir le rôle de la presse et d'accepter ou de rejeter, selon qu'elles sont fondées ou non, les critiques nombreuses qui pleuvent et qui pleuvront toujours sur la presse.

Le Vatican précise les normes d'admission des protestants à la communion eucharistique

CITE DU VATICAN (AFP)

— S'il est en danger de mort, persécuté ou emprisonné, un protestant peut être admis à la communion eucharistique catholique s'il ne se trouve pas de ministre de son Eglise, s'il demande spontanément les sacrements à un prêtre catholique et s'il a sur l'Eucharistie une foi conforme à celle de l'Eglise catholique. Dans d'autres cas d'urgence graves, c'est l'évêque du lieu ou la conférence épiscopale qui prendra la décision. Le fidèle catholique, en revanche, ne peut recevoir les sacrements que d'un ministre qui a reçu les ordres.

Ces normes sont rappelées samedi dans une note du cardinal Augustin Bea, président

du secrétariat pour l'unité des chrétiens, "pour l'application correcte des directives oecuméniques".

La note souligne que ces derniers mois, dans diverses parties du monde, des chrétiens, des protestants et des anglicans ont été admis à prendre part à la communion eucharistique pendant la célébration de la messe, sans l'autorisation des autorités ecclésiastiques compétentes.

Après avoir cité les dispositions prévues par le décret conciliaire sur l'oecuménisme, ainsi que les directives publiées par le secrétariat pour l'union des chrétiens le 5 juillet dernier, la note ajoute: "Ces textes très précis déterminent les conditions requises

pour admettre un anglican ou un protestant à recevoir la communion eucharistique dans l'Eglise catholique. Il ne suffit pas qu'un chrétien appartenant à l'une des confessions précitées soit bien disposé spirituellement et qu'il demande spontanément la communion à un ministre catholique."

Haiti ouvrira un consulat à Québec

QUEBEC (PC) — La République d'Haiti ouvrira un consulat général à Québec des cet automne.

La nouvelle a été communiquée, par l'ambassadeur de ce pays à Ottawa, M. Philippe Cantave.

Avis légaux - Avis publics - Appels d'offres

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 26 septembre 1968 a LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à Cortez de California a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 2ème jour d'octobre 1968, sous le numéro 2093806. Ce 3ème jour d'octobre, 1968. La Banque Toronto-Dominion.

CITÉ DE WESTMOUNT
SOUSSIONS
Des soumissions cachetées et adressées au Greffier pour l'approvisionnement de:

Approximativement 6,000 tonnes de sel gemme brut concassé
seront acceptées au Bureau du Greffier, hôtel de ville, Westmount 6, Québec jusqu'à midi, jeudi le 17 octobre 1968.

Les soumissions seront ouvertes au public à l'hôtel de ville à 12:15 p.m. le jour de la fermeture des soumissions. Les formules de devis et soumissions peuvent être obtenues au Bureau du Service des Achats à l'hôtel de ville.

Ni la plus basse ni aucune des soumissions ne sera nécessairement acceptée.
R.B. SEAMAN
Greffier

CANADA
Province de Québec
District de Montréal

COUR SUPERIEURE
Division des Divorces
Montréal

No 1497
GERARD LAURIN, gérant, domicilié et résident au 5330 Boul. Pie IX, apt. 301, en les cité et district de Montréal.

Requérant.
-vs-
YOLANDE RICHARD, autrefois des cité et district de Montréal, et maintenant de lieux inconnus.

Intimée
PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimée, Yolande Richard, est par les présentes requise de comparaître dans un délai de trente jours à compter de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été déposée au greffe des divorces à Montréal à l'intention de l'intimée. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de produire votre comparution ou contestation dans les délais susdits, le requérant procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce.

Montréal, le 2 oct. 1968
JACQUES PERRON
Registraire

Me John M. Schlesinger, Avocat.
1010 ouest, rue Ste-Catherine, Suite 620.
Mtl. P.Q.
Procureur du requérant.

CANADA
Province de Québec
District de Montréal

COUR SUPERIEURE
(Division des divorces)

Greffes des divorces
Division de Montréal.
No 1213
JEAN FORCADE GALLACHER, la ville de Chateaugay, District de Beauharnois, résident au 92 rue McComber.

Requérante
-vs-
JOHN GAILLACHER, Ingénieur stationnaire, autrefois de St. Catharines, Province d'Ontario, maintenant de lieux inconnus.

Intimée
PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimée, est par les présentes requise de comparaître dans un délai de 60 jours suivant la date de la dernière publication, et qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits la requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce, accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous. Une copie de la Requête en Divorce a été déposée à la Division des Divorces de Montréal à son intention.

Montréal, 26 septembre 1968
JACQUES PERRON
Registraire

MM. CHAIT, ARONOVITCH, SALOMON, CELBER, REIS & BRONSTEIN.
Suite 355,
1 Place Ville-Marie, Montréal.
PROCURERES DE LA REQUERANTE

CANADA
Province de Québec
District de Montréal

COUR PROVINCIALE
No 147805

YOLANDE LECLERC, célibataire, surveillante, domiciliée et résidant au 3856 rue St-André, dans la cité et le district de Montréal.

demanderesse
-contre-
EUCLIDE LECLERC, autrefois de la cité et du district de Montréal, et maintenant de lieux inconnus.

Défendeur
PAR ORDRE DE LA COUR

IL EST ENJOINT à MAURICE NEPTON à l'intention duquel une copie du bref et de la déclaration a été déposée au greffe de cette Cour, de comparaître dans un délai de trente (30) jours.

Montréal, le 3 octobre 1968

CLAUDE DUFOUR
GREFFIER-ADJOINT
MM. BRAIS, CAMPBELL & ASS. avocats.
1 Place Ville-Marie, Montréal 2, Qué.
Avocats de la demanderesse

MINISTRE DES TRANSPORTS
OTTAWA (ONTARIO)
APPEL D'OFFRES

DES SOUMMISSIONS CACHE-TEES, adressées au sous-général, bureau 108, immeuble Hunter, Ottawa (Ontario), et portant la mention "Soumission pour éclairage - Bromont", seront reçues jusqu'à 3 heures de l'après-midi, heure avancée de l'Est, le 25 octobre 1968, pour la construction de dispositifs d'éclairage d'aéroport comprenant l'installation de dispositifs d'éclairage à moyenne intensité sur la piste 05-23 et la voie de circulation, et l'installation d'un phare et d'une manche à vent éclairée, à l'aéroport de Bromont, Bromont (Qué.).

On pourra examiner les plans, devis et autres documents de soumission au bureau de l'acheteur régional, ministère des Transports, pièce 162, immeuble de l'administration régionale, aéroport international de Montréal (Dorval) (Qué.), et en obtenir des exemplaires sur dépôt d'un chèque visé de \$25 pour chaque jeu, établi à l'ordre du Receveur général du Canada.

On pourra aussi prendre connaissance des plans et devis au Builder's Exchange de Montréal.

Le Chef des achats et des contrats,
J. A. G. SAINT-LAURENT

CANADA
Province de Québec
District de Montréal

COUR SUPERIEURE
(Division des divorces)

Greffes des divorces
District de Montréal
No 1326
WILLIAM FRANCIS BYRNE, analyste de systèmes, domicilié et résident de la Cité et du district de Montréal.

Requérant
-vs-
KATHLEEN O'DONNELL, de lieux inconnus.

Intimée
PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimée KATHLEEN O'DONNELL, est par les présentes requise de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication.

Une copie de la requête en Divorce a été déposée à la Division des Divorces de Montréal à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, le Requérant procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'il sollicite contre vous.

Montréal le 2 octobre 1968

JACQUES PERRON
Registraire de la Cour Supérieure de Montréal

LAPOINTE ROSENSTEIN WHITE, LEMAITRE-AUGER & KONIGSBERG
1117 Ste. Catherine West
Suite 923
Montréal 2, Qué.
AVOCATS DU REQUERANT

CANADA
Province de Québec
District de Montréal

COUR PROVINCIALE
No 142 411

SAM VAISICA, de Rosemont, district de Montréal.

Demandeur
-contre-
EUCLIDE LECLERC, autrefois de la cité et du district de Montréal, et maintenant de lieux inconnus.

Défendeur
PAR ORDRE DE LA COUR

IL EST ENJOINT à EUCLIDE LECLERC à l'intention duquel une copie du bref et de la déclaration a été déposée au greffe de cette Cour, de comparaître dans un délai de trente (30) jours.

Montréal, le 27 septembre 1968

JUGE
JEAN-PAUL VERSCHOLDEN
Avocats.
2015 rue Drummond, Suite 304, Montréal, Qué.
AVOCATS DU DEMANDEUR

CANADA
Province de Québec
District de Montréal

COUR SUPERIEURE
(Division des divorces)

Greffes des divorces
District de Montréal
No 1335

PAUL LAPOINTE, administrateur, domicilié et demeurant au no. 4289 rue Adam, à Montréal, district de Montréal.

Requérant.
-vs-
ROLANDE GUERIN, présente-ment de domicile et d'adresse inconnus, mais autrefois domiciliée et demeurant au no. 5133 rue Des Erables, à Montréal, district de Montréal.

Intimée
PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimée ROLANDE GUERIN, est par les présentes requise de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication.

Une copie de la requête en Divorce a été déposée à la Division des Divorces de Montréal à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, le Requérant procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'il sollicite contre vous.

Montréal, le 2 octobre 1968

JACQUES PERRON
Registraire de la Cour Supérieure de Montréal

CREPEAU & GUILBAULT
1250 est. boul. St-Joseph
Montréal, P.Q.
AVOCATS DU REQUERANT

CANADA
Province de Québec
District de Montréal

COUR SUPERIEURE
(Division des divorces)

Greffes des divorces
District de Montréal
No 1494
RENE LABELLE, surintendant domicilié et résident au 6988 rue Rondeau, Ville d'Anjou, District de Montréal.

Requérant
-vs-
JEANNINE BERNIQUEZ, coiffeuse de lieux inconnus.

Intimée
PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimée JEANNINE BERNIQUEZ, est par les présentes requise de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication.

Une copie de la requête en Divorce a été déposée à la Division des Divorces de Montréal à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, le Requérant procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'il sollicite contre vous.

Montréal le 2 octobre 1968

JACQUES PERRON
Registraire Cour Supérieure de Montréal

GREGOIRE DANSEREAU, DAUST, BEAUDRY
1596, rue St-Hubert
Montréal, P.Q.
AVOCATS DU REQUERANT

CANADA
Province de Québec
District de Montréal

COUR PROVINCIALE
No 146482

S. et H. HERMAN LIMITED, corporation légalement constituée ayant sa principale place d'affaires dans la cité et le district de Montréal.

demanderesse
-contre-
JOSEPH ROBERT GORDON DAVIS, autrefois de 48 Parkland Court, Prince Rupert, Colombie Britannique et maintenant de lieux inconnus.

Défendeur
PAR ORDRE DE LA COUR

IL EST ENJOINT à JOSEPH ROBERT GORDON DAVIS à l'intention duquel une copie du bref et de la déclaration a été déposée au greffe de cette Cour, de comparaître dans un délai de trente (30) jours.

Montréal, le 3 octobre 1968

CLAUDE DUFOUR
GREFFIER-ADJOINT
MM. KAUFMAN, HOFFMAN & ASS. Avocats.
715 Carre Victoria, suite 460
Montréal, Qué.
Avocats de la demanderesse

CANADA
Province de Québec
District de Montréal

COUR PROVINCIALE
No 143 750

BELL CANADA, corporation légalement constituée, en vertu d'une loi spéciale du Parlement du Canada ayant son siège social dans les villes et district de Montréal.

Demanderesse
-contre-
JEROME WALTER KITSON, autrefois résidant au 395 Côte Verdu, apt. 41c, ville et district de Montréal, et maintenant de lieux inconnus.

Défendeur
PAR ORDRE DE LA COUR

IL EST ENJOINT à JEROME WALTER KITSON à l'intention duquel une copie du bref et de la déclaration a été déposée au greffe de cette Cour, de comparaître dans un délai de trente (30) jours.

Montréal, le 2 octobre 1968

CLAUDE DUFOUR
GREFFIER-ADJOINT
MM. ROBITAILLE & APRIL, Avocats.
1050 Beaver Hall
Montréal 1, Qué.
AVOCATS DE LA DEMANDESSE

CANADA
Province de Québec
District de Montréal

COUR PROVINCIALE
No 147 428

FINNIE DISTRIBUTING LTD. corporation légalement constituée en vertu de la loi de la Province de l'Ontario, ayant son siège social et sa principale place d'affaires dans la ville de St. Mary, Comté de Perth.

-et-
MME. GRACE FINNIE, ménagère, épouse séparée de WALTER R. FINNIE de la ville de St. Mary, Province d'Ontario, résidant au 109 rue Peel.

Demandeurs
-contre-
LEIDNER BERTHOLD, homme d'affaires, de la ville de Basing Harbor, New York, résidant au 3594 Bertha Street, un des Etats unis d'Amérique

-et-
ALEXANDRES RENT-A-CAR, la seule adresse connue des demandeurs, parue sur le rapport de la police accident est Green Acres Shopping Centre.

Défendeurs
PAR ORDRE DE LA COUR

IL EST ENJOINT à LEIDNER BERTHOLD et ALEXANDRES RENT-A-CAR à l'intention desquels une copie du bref et de la déclaration a été déposée au greffe de cette Cour, de comparaître dans un délai de trente (30) jours.

Montréal, le 2 octobre 1968

CLAUDE DUFOUR
GREFFIER-ADJOINT
MM. OGILVY, COPE, PORTEOUS & ASS.
Avocats
Suite 700,
1 Place Ville-Marie
Montréal 2, Qué.
AVOCATS DES DEMANDEURS

CANADA
Province de Québec
District de Montréal

COUR SUPERIEURE
No 10532

In re: THEODORE FRANCIS JOHN O'BYRNE, de son vivant, rentier, des Cité et District de Montréal.

Décédé
-et-
ALBERT COLE, Rentier, de Charlott-on-Medlock, Manchester, Angleterre

Requérant
A TOUS LES PARTIS INTERESSES

AVIS est par les présentes donné que vendredi le 15 novembre 1968, à 10:15 heures de l'avant-midi à la Chambre 31, de la Cour, dans la Cité de Montréal, une pétition sera présentée pour la nomination d'un exécuteur à la succession ab intestate de feu THEODORE FRANCIS JOHN O'BYRNE, décédé dans la Cité de Montréal le ou vers le 15e jour de mai 1946.

Montréal, 1er octobre 1968
JACK B. BOBROVE
Procureurs du Requérant.

CANADA
Province de Québec
District de Montréal

COUR SUPERIEURE
No 758216

ALPHONSE BOURGEOIS, cultivateur, de la Municipalité de Gravelbourg, province de Saskatchewan.

Demandeur
-vs-
THE CANADIAN CORPORATION FOR THE 1967 WORLD EXHIBITION, corps politique et incorporé, ayant son bureau chef dans les cité et district de Montréal.

Défendeurs
PAR ORDRE DE LA COUR

La défenderesse KENNY-UNITED TOURS LTD. est par les présentes requise de comparaître dans un délai de trente jours à compter de la dernière publication. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été déposée au greffe de la Cour Supérieure à son intention.

Montréal, le 3 octobre 1968

MARIUS D'AMOURS
P.C.S.M.
Protonotaire adjoint C.S.M.

Mes HALPERIN & MORRIS, Avocats,
615 ouest, boul. Dorchester, Suite 820
Montréal, P.Q.
Procureurs du demandeur

CANADA
Province de Québec
District de Montréal

COUR SUPERIEURE
(DIVISION DES DIVORCES)

GREFES DES DIVORCES
DISTRICT DE MONTRÉAL
No: 1457

JOAO FERNANDES, assembleur, domicilié et résident au 3440 rue St-Dominique en les ville et district de Montréal.

Requérant
-vs-
DAME CARMINA ADELAIDE CORREIA, épouse commune en biens, selon les lois du Portugal, de Joao Fernandes, domiciliée et résidant quelque part au Brésil, Amérique du Sud.

Intimée
PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimée DAME CARMINA ADELAIDE CORREIA, est par les présentes requise de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication.

Une copie de la requête en Divorce a été déposée à la Division des Divorces de Montréal à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, le Requérant procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'il sollicite contre vous.

Montréal, le 2 octobre 1968

G.S. CHALLIES
Juge en chef de la Cour Supérieure de Montréal

AKOS de S. MUSZKA
332 Ave. Wisemka
Outremont
Montréal 8
AVOCAT DU REQUERANT

Avis est par les présentes donné conformément à l'article 1571-D du Code Civil, qu'un assignement et transfert de toutes dettes, présentes et futures, de Moe Wolfe, dont la principale place d'affaires est dans la Province de Québec, dans la Cité de Montréal, de l'île de Montréal, à la Banque Toronto-Dominion, a titre de garantie, exécuté le 15ème jour d'août 1968, a été enregistré au bureau du registraire, de la division d'enregistrement de Montréal, ce 23e jour de septembre 1968 sous le # 2091667. Date ce 3e jour d'octobre 1968. La Banque Toronto-Dominion.

CANADA
Province de Québec
District de Montréal

COUR SUPERIEURE
No 14762 Ex-Parte

DAME ANNETTE MATHIEU, veuve de premières noces et non remariée de feu Eugène Sorel, domiciliée au no 30 Croissant Notre-Dame, à Duvernay, Cité de Laval, Qué.

Demanderesse.
-vs-
GUY BOISVERT, du 1546 Notre-Dame-de-Grâce Ville Jacques Cartier, district de Montréal.

Défendeur.
AVIS

PAR ORDRE DE LA COUR

Avis est donné à GUY BOISVERT défendeur, selon un jugement de la Cour Supérieure pour le district de Montréal, dans le dossier 14762 ex parte, en date du 1er octobre 1968, que l'avis de 60 jours tel que requis par les articles 1040 et suivants du Code Civil de la Province de Québec a été déposé au Bureau du Protonotaire. Ledit Avis de 60 jours concerne un emplacement situé à St-Hubert, autrefois Brookline connu et désigné sous les nos. 900, 901, 902 et 903 de la subdivision officielle du lot originaire no. 102 aux plans et livre de renvoi officiels de la Paroisse de St-Hubert dans le comté de Chambly. Avec la résidence érigée au numéro 3670 rue Université à St-Hubert.

Le 14e congrès du parti libéral

Reviser les CEGEP pour en faire de véritables collèges polyvalents

par Gilles Lesage

Il est nécessaire de procéder à une révision de l'organisation des collèges d'enseignement général et professionnel (CEGEP) pour qu'ils ne deviennent pas simplement des collèges classiques sous un nouveau nom, mais qu'ils soient de véritables collèges polyvalents avec toute l'importance nécessaire aux options de formation professionnelle.

Telle est l'une des nombreuses propositions formulées et

adoptées au comité de l'éducation, sous la présidence de l'ex-ministre, M. Paul Gérin-Lajoie, puis par l'assemblée plénière du congrès libéral du Québec, samedi.

Si, légalement, on a cru mettre en place 23 CEGEP en deux ans, dit un document de travail, on n'a rien changé encore à la qualité de l'enseignement dit "collégial" que l'on a extrait de diverses institutions pour le regrouper sous

les nouvelles structures; aucune de ces structures ne peut prétendre au plein statut de CEGEP: c'est encore le statu quo camouflé sous le manteau de la nouveauté.

Il tarde donc, notamment, d'instaurer une véritable polyvalence dans les CEGEP et de prendre toutes les mesures nécessaires pour attirer dans les spécialités techniques et professionnelles les étudiants qui devraient y être, en

fonction de leurs aptitudes réelles et des besoins socio-économiques du Québec.

Il faut ajuster les programmes des CEGEP avec ceux du secondaire et ceux de l'université; équiper et organiser les bibliothèques pour favoriser l'utilisation des méthodes modernes d'éducation; voir à mieux orienter et informer les étudiants.

Le parti libéral demande, d'autre part, l'ouverture de la

deuxième université française à Montréal dès septembre 1969. A cette fin, il suggère de: donner suite aux recommandations du comité Rocher de décembre 1965; former un comité d'organisation qui soit connu du public et qui travaille en pleine lumière; adopter une structure administrative et pédagogique qui assure la participation véritable de tous les intéressés, notamment des étudiants.

Les libéraux demandent, en outre, l'organisation de centres universitaires dans les autres régions du Québec, de même que la création d'un organisme de coordination des universités et centres universitaires du Québec.

Au sujet de la formation des maîtres, le comité présidé par M. Gérin-Lajoie propose l'adoption et la publication sans délai d'une politique claire et précise: la participation des enseignants et des étudiants-maîtres à l'élaboration de cette politique; l'organisation sérieuse de la recherche pédagogique; des programmes spéciaux de financement des études de formation des maîtres, y compris un régime spécial de bourses.

Dans le domaine de l'aide financière aux étudiants, les libéraux ont adopté les mesures suivantes:

- la gratuité de l'enseignement universitaire selon des étapes précises;
- la gratuité du transport des étudiants des CEGEP;
- la consultation effective du milieu étudiant sur les modalités d'aide aux étudiants;
- l'adaptation des normes d'aide financière aux besoins réels des diverses catégories d'étudiants;
- la publication de tables de calcul (analogues à celles de l'impôt) grâce auxquelles chaque étudiant pourra prévoir le montant approximatif de l'aide à laquelle il a droit;
- la révision des procédés administratifs de façon à éliminer "les retards inexplicables et intolérables" du service de l'aide aux étudiants.

Au sujet de la construction des écoles, le parti libéral propose la remise en marche de l'opération 55 en autorisant la construction immédiate des écoles secondaires polyvalentes prévues dans les plans régionaux. Si le gouvernement est financièrement incapable, qu'il fasse connaître sans délai les projets qu'il peut autoriser à mettre en chantier dans les prochains six mois, de même qu'un calendrier de réalisation pour le reste.

En ce qui concerne le financement des commissions scolaires, les libéraux insistent sur:

- une réforme administrative du service des finances scolaires pour assurer l'approbation rapide des budgets courants et des états financiers des commissions scolaires;
- le paiement des subventions par versements mensuels réguliers;
- la diminution de l'impôt scolaire foncier et une plus grande autonomie locale dans l'administration du budget global attribué à chaque commission scolaire.

D'autre part, les militants libéraux demandent, au niveau de l'enseignement secondaire, l'organisation efficace de l'information scolaire, de l'orientation, des services psychopédagogiques, et un système de "tuteurs", tel que proposé par le rapport Parent pour donner à l'éducation de chaque étudiant un aspect personnel et individuel, condition essentielle à la véritable éducation.

Le parti libéral propose également diverses mesures pour adapter le système d'éducation aux besoins économiques et sociaux du Québec.

Ainsi, dans les milieux défavorisés, il suggère une prise de conscience du lien direct qui doit exister entre la réforme de l'éducation, la guerre à la pauvreté et la lutte aux inégalités sociales, ainsi que des mesures devant susciter cette prise de conscience.

Enfin, "pour redonner au système d'éducation sa direction démocratique et responsable", le parti libéral propose de mettre fin immédiatement au "régime d'irresponsabilité démocratique et parlementaire" du ministre actuel de l'éducation, M. Jean-Guy Cardinal, qui ne siège pas à l'assemblée législative. En attendant qu'il soit élu par le peuple, le gouvernement, disent les libéraux, devrait confier à un élu du peuple la responsabilité de diriger le ministère de l'éducation.

Les parlementaires ne pourront plus briguer de postes électifs

Le parti libéral du Québec continuera de tenir un congrès annuel, tandis que les parlementaires libéraux ne pourront plus briguer de postes électifs au sein de la Fédération.

Ainsi en ont décidé hier la presque totalité des congressistes, au cours de l'étude d'amendements à la constitution soumis par le nouveau président de la FTQ, Me Jean Tétreault.

Les militants ont repoussé une résolution présentée par l'association du comité de Chambly et demandant la tenue d'un congrès tous les deux ans, au lieu d'un congrès annuel.

Cette suggestion était d'ailleurs parmi la trentaine formulées par le professeur Vincent Lemieux, de l'université Laval, dans un mémoire portant sur les réformes des structures du parti libéral du Québec.

A l'appui de la suggestion, les libéraux de Chambly ont souligné que les travaux et les études préparatoires au congrès pourraient se faire de manière plus poussée, que des experts pourraient être consultés et que les politiques qui en résulteraient pourraient être mieux adaptées aux besoins du Québec.

La plupart de ceux qui sont intervenus dans le débat, dont les députés Michaud,

Tremblay, Lacroix et Kirkland-Casgrain, ont soumis que la tenue de congrès annuels était l'un des éléments importants de la démocratisation du parti depuis quinze ans, l'un des éléments qui distinguent le parti libéral de l'Union nationale, laquelle n'a tenu qu'un congrès depuis sa fondation en 1935.

"L'Union nationale, c'est un gang électoral, non un parti démocratique" a lancé M. Michaud, en reprochant vivement à la presse de ne pas exiger que le parti gouvernemental tienne des assemblées régulières au su et au vu de l'opinion publique, comme les libéraux le font, eux, depuis quinze ans.

Les militants ont, par contre, adopté une autre suggestion formulée par le professeur Lemieux et portant que les parlementaires ne puissent être élus aux postes de direction de la Fédération; et que des trois vice-présidents élus du bureau de direction, il y en ait un de langue anglaise, un de sexe féminin et un autre de moins de 31 ans.

Une autre proposition sur la permanence des cartes de membres du parti n'a pu être étudiée, faute de temps.

En ce qui concerne l'ensemble du rapport Lemieux, qui propose des modifications en profondeur, le président Tétreault a dit aux congressistes qu'il était à l'étude au sein des organismes du parti.

La réforme de la sécurité sociale doit tenir compte de la capacité de payer de l'État

Toute réforme de la sécurité sociale doit tenir compte des incidences économiques et de la capacité de payer de l'État. Aussi, le parti libéral envisage-t-il sérieusement de financer l'assurance-maladie, quand elle sera instaurée au Québec, par des primes dont le niveau serait fixé en fonction de la capacité de payer des contribuables.

Telle est, en substance, l'une des conclusions du rapport que M. Robert Bourassa a soumis samedi au comité chargé d'étudier la sécurité sociale, au congrès libéral. Ce rapport, de même que les résolutions qui l'accompagnent, ont été adoptés par l'assemblée plénière du congrès samedi soir.

Une réforme de la sécurité sociale, a expliqué M. Robert Bourassa, est devenue essentielle afin d'atténuer et d'éliminer les inégalités sociales qui résultent non seulement des hasards de la vie mais aussi de l'insuffisance du développement économique. Il n'est pas moins essentiel, a-t-il dit, de tenir compte de la capacité financière de l'État.

Cette constante préoccupation à l'égard de la capacité financière de l'État devait amener M. Bourassa à déclarer au sujet de l'assurance-maladie:

"Il va de soi que le parti libéral a encore à son programme l'application d'un sys-

tème d'assurance-santé... mais comme l'assurance-hospitalisation est financée à même le fonds consolidé, à la différence de l'Ontario (où le financement se perd dans un système de primes), il y a donc lieu d'envisager sérieusement que l'assurance-santé, lorsqu'elle sera établie au Québec, puisse se financer en bonne partie par des primes, mais dont le niveau serait fixé en fonction de la capacité de payer des contribuables."

C'est en tenant compte de ces explications que le congrès a adopté une résolution blâmant "séverement le gouvernement actuel pour son refus d'agir de quelque façon que ce soit" dans le domaine de l'assurance-maladie.

Le comité a adopté d'autres résolutions blâmant le gouvernement dans le secteur de l'assurance-médicaments et dans celui de la carte médicale aux personnes âgées. Cette négligence a paru injustifiée au comité "puisque les sommes en présence sont relativement modestes et que les mesures ont trait à une catégorie de citoyens particulièrement dans le besoin, soit les personnes âgées à revenu modeste."

"En d'autres termes, le gouvernement ne peut ici invoquer des raisons financières, ce que nous aurions compris, mais tout simplement une lenteur administrative qui le décrit très bien."

Le comité propose en outre des mesures pour faciliter le retour au travail de l'assisté social à la fois pour contribuer à la revalorisation de l'individu et réduire les charges financières de l'État. Il souhaite en outre une coordination beaucoup plus étroite entre les différents ministères afin de réduire le nombre des assistés sociaux.

Dans une autre résolution, le congrès déplore la rareté des hôpitaux pour convalescents et malades chroniques. Le comité estime que l'intensification d'une politique de soins à domicile permettrait de réduire le taux d'occupation dans les hôpitaux généraux, donc de soulager ces derniers. Les économies ainsi réalisées devraient permettre de construire des hôpitaux spécialisés dont les coûts d'exploitation sont sensiblement inférieurs à ceux des hôpitaux généraux.

Le comité a en outre proposé des mesures en vue de faciliter l'accès à l'assistance judiciaire. Il propose encore diverses mesures pour aider l'enfant inadapté, pour combattre la pollution, pour aider les travailleuses enceintes et pour porter graduellement à quatre semaines les vacances annuelles.

En conclusion de son projet,

M. Bourassa estime qu'il faut changer toute la philosophie "à la base de notre régime de sécurité sociale".

Il faut cesser de considérer les assistés sociaux comme des parasites de la société "quand on voit que la révolution technologique permanente qui caractérise le régime où nous vivons a des effets indéniables sur le niveau du sous-emploi".

"Les objectifs du parti libéral en matière de sécurité sociale se situent donc au niveau le plus élevé. Le parti est totalement d'accord avec tout l'effort de guerre à la pauvreté entrepris par les autorités responsables. Il s'engage lui-même, à la reprise du pouvoir, à prendre toutes les mesures efficaces à cette fin. Il ne peut oublier toutefois les trois faits suivants:

- "1. le nombre des assistés sociaux a presque triplé depuis trois ans;
- "2. les impôts du Québec sont actuellement les plus élevés du Canada;
- "3. en raison de la distribution des âges, le Québec a une population active proportionnellement moindre que celle de son plus proche concurrent, l'Ontario: il a donc des charges plus lourdes et des revenus moindres que celui-ci.

Une manifestation trouble le congrès des commissaires de la région de Montréal

Le congrès de l'association des commissaires scolaires de la région métropolitaine a été troublé par une manifestation d'enseignants de Laval et de leurs élèves qui se sont massés en grand nombre devant l'école secondaire Leblanc où avait lieu la réunion.

Les commissaires qui

avaient refusé vendredi de recevoir une délégation de la fédération de l'association des enseignants venus leur remettre un mémoire, ont dû, ce document ayant été remis à la presse, accepter samedi, d'ouvrir la porte aux délégués du corps professoral. Ils ont reçu le mémoire sans pour autant l'étudier et le commenter le programme de leurs travaux étant déjà arrêté.

"Il faut sauver la réforme scolaire", tel est le titre de ce mémoire. Il exprime cette idée que les propositions salariales que le gouvernement de Québec et les commissions scolaires présentent comme des concessions intangibles sur lesquelles on ne saurait revenir sans mettre les finances de la province en péril, obligeront les autorités scolaires à remettre en question les réformes déjà amorcées, à niveler par le bas en alignant l'action pédagogique sur les zones les moins évoluées.

Les commissaires ont toutefois accepté de recevoir au cours de la semaine les délégués de la fédération des enseignants de Laval pour étudier avec eux le contenu de leur mémoire.

L'initiative des maîtres de Laval accroît la tension qui ne cesse de monter au fur et à mesure que l'on s'approche de la date du 15 octobre, à ce moment la loi permettra aux instituteurs, en négociations depuis près de 11 mois pour le renouvellement de leur contrat collectif, de décider s'ils recourront à la grève en vue de forcer leurs employeurs à tenir compte de leurs revendications.

Pour les enseignants de Laval le problème ne concerne pas que les salaires. Leur mémoire porte sur la nouvelle politique scolaire; ils veulent participer à la remise en ordre du système d'enseignement et travailler avec les autorités, si les réformes acquiescentes doivent être uniformisées temporairement, à un plan à long terme permettant pour l'avenir une efficace planification.

Les libéraux réclameront deux débats d'urgence: le chômage et la recherche

Le nouveau gouvernement du Québec sera rudement mis à l'épreuve dès la reprise de la présente session parlementaire, le 22 octobre, alors que l'opposition libérale tentera de l'amener dans deux débats d'urgence, portant sur la situation du chômage et sur les besoins d'une politique de recherche pour le Québec.

Les députés au 14e congrès annuel de la Fédération libérale du Québec, à Montréal en fin de semaine, ont en effet invité leurs parlementaires, par voie de résolutions, à déclencher des débats sur ces questions.

Dans le débat sur le chômage, les parlementaires libéraux tenteront d'établir "les motifs de l'inaction du gouvernement actuel dans le domaine des politiques d'emplois".

Dans les attendus de cette résolution adoptée en comité du plein emploi et finalement par l'assemblée plénière du congrès, les députés libéraux soutiennent que le gouvernement de l'Union nationale,

depuis juin 1966, "n'a absolument rien fait de neuf ni d'efficace pour stimuler la demande générale d'emplois et favoriser le développement régional".

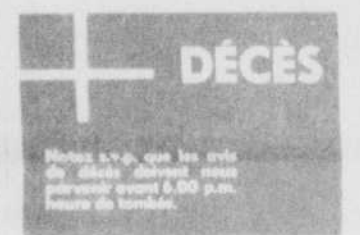
Quant au second débat, il est nécessaire "parce qu'en dépit de promesses répétées de la part du premier ministre et de plusieurs de ses collègues du cabinet, le gouvernement actuel n'a pas encore mis en marche une véritable politique de recherche pour la province de Québec".

De plus, les députés libéraux ont adopté d'autres résolutions invitant le prochain gouvernement libéral à créer un conseil libéral de la main-d'œuvre, formé en nombre égal de représentants des employeurs et des travailleurs.

Les libéraux ont également reconnu la nécessité de créer une agence de l'Etat ou une régie gouvernementale qui accomplirait, dans le secteur des services, un rôle analogue à celui qui a été dévolu à la Société générale de Financement

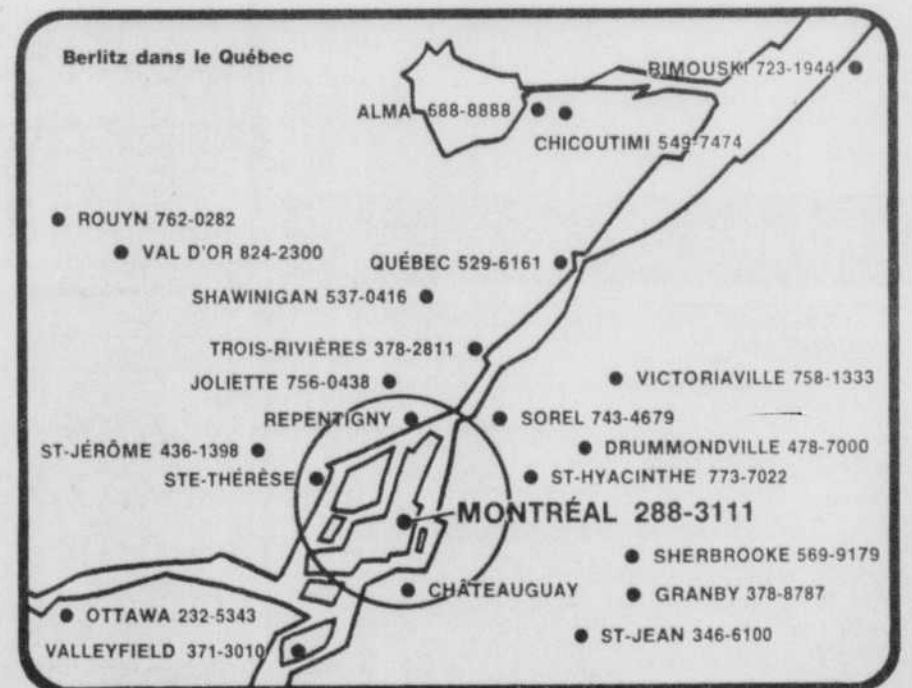
sur le plan de la production industrielle.

Ils ont enfin demandé au prochain gouvernement libéral de créer un Conseil de la Fonction publique et d'établir une mission du développement économique du Québec.



Vien Louis-Yves — A Montréal le 5 octobre est décédé Me Louis-Yves Vien, avocat et membre de la direction de Radio-Canada, époux de Thérèse Cadorette, corépondante. M. Vien était le père de André et Liliane. Il laisse aussi dans le deuil sa sœur Mme Félix Leclerc (Andrée). Les funérailles auront lieu mardi le 8 courant, des salons Uragel Bourque, 400, rue St-Nicolas à Montréal. Le départ se fera à 8h30 pour l'église St-Nicolas d'Albion où le service funéraire sera chanté à 9 heures et de là au cimetière de l'Assommoir. Les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Devenez bilingue, trilingue... rapidement, économiquement.



Cours de conversation anglaise

Également: espagnol — français
allemand — russe — italien — japonais
portugais.
Leçons particulières — cours collectifs.
Jour, Soir.

Berlitz
Langues vivantes

GRATIS ET SANS ENGAGEMENT!

- ☐ Veuillez me faire parvenir tous les renseignements concernant les cours qui sont donnés à
- ☐ Veuillez me réserver la date du pour une leçon test de démonstration et de familiarisation.

Nom: _____
Adresse: _____
Ville: _____ Tél. _____

Écoles Berlitz-Langues vivantes
du Canada Ltée. Siège Social: 1 Place Ville-Marie, Montréal
LD-5-10-68

Un seul numéro à composer et ce sera la vie de château dans un hôtel moderne situé au centre de l'une de huit grandes villes du Canada.

877-4032

Vous vivrez en grand seigneur dans un hôtel du CN.

Hôtel Newfoundland, Saint-Jean, T.-N.
Hôtel Nova Scotian Halifax
Le Reine Elizabeth* Montréal
Château Laurier Ottawa
Hôtel Bessborough Saskatoon
Hôtel Macdonald Edmonton
Hôtel Fort Garry Winnipeg
Hôtel Vancouver* Vancouver

*Admistrés par Hilton



arts et spectacles

Les prix du Festival de Locarno et de Belgrade

LOCARNO (AFP) — Le "Léopard d'Or" (grand prix) du 21e Festival International du film de Locarno a été décerné hier à Maurizio Ponzi (Italie) pour son film "I Visionari" (Les Visionnaires), dans la catégorie long métrage.

Le jury, qui était présidé par M. Gérard Langlois (France), a justifié le choix de ce film "pour l'extrême rigueur d'une réflexion cinématographique sur l'ambiguïté des rapports fiction-réalité".

Voici la liste des autres distinctions décernées:

● Prix spécial du jury (Léopard d'argent): "Meddig El Az Ember" (Où finit la vie), de Judit Elek (Hongrie), "Pour la lucidité et la sensibilité d'un regard soutenue par la cohérence d'un langage choisi".

● "Ossennie Svajby" (Noce d'automne) de Boris Yashin (URSS) a également obtenu un "léopard d'argent" pour la fluidité avec laquelle est traitée une réalité simple et évocatrice.

● Prix Tiers-Monde (léopard d'argent) à "Viagem Ao Fim Do Mundo" (Le voyage), de Fernando Campos (Brésil) "pour la diversité et l'intérêt des thèmes abordés à travers une forme métaphorique".

● Mention: "The Yellow Submarine" (Le sous-marin jaune) de George Dunning, (Grande-Bretagne) pour la grande liberté et la richesse d'invention.

Courts-métrages

● Grand Prix (léopard d'or): "O Rupama I Cepovima" (Des trous et des bouchons) de Ante Zaninovic (Yougoslavie) qui conduit une situation divertissante jusqu'à l'amer-tume.

● Mentions: "Les corbeaux" d'Ernest et Gisele Ansonge (Suisse) pour l'originalité d'une animation évoquant un climat étrange, et "Od 3 Do 22" (Zéna) de Kreso Golik (Yougoslavie), meilleur documentaire.

Festival de Belgrade

BELGRADE (AFP) — Le jury du deuxième Festival international du théâtre de Belgrade (BITEF) a accordé ses deux premiers prix ex-aequo à "La bru" de D. H. Laurence, jouée par l'English Stage Company du Royal Court Theater de Londres (mise-en-scène de Peter Gilles) et au "Cimetière de voitures" d'Arrabal, interprété par la troupe de Victor Garcia de Paris (mise-en-scène Victor Garcia).

Le festival, qui s'est ouvert le 5 septembre, a pour thème les nouvelles tendances du théâtre, avec la participation des pays suivants: France, Tchécoslovaquie, Allemagne fédérale, URSS, États-Unis, RDA, Pologne, Suède, Grande-Bretagne et Yougoslavie.



"Tchecoslovaquia goes Pop"

Ottawa: brillamment bleue et rouge, cette sérigraphie, largement inspirée du "pop", capitaliste plaira-t-elle aux Russes? Elle fait partie d'une série de gravures tchécoslovaques actuellement exposées à la Galerie nationale d'Ottawa.

L'exposition est ouverte depuis jeudi.

Le Satiricon vu par Fellini

ROME — Après maintes recherches et essais, Fellini a enfin trouvé les deux principaux acteurs du film qu'il tournera dès novembre pendant 25 semaines: "Satiricon" d'après Pétrone.

Il s'agit de l'Américain Michael Pollard et de l'Anglais Martin Potter qui fit quelques apparitions à la télévision britannique. La participation de Danny Kaye n'est pas encore assurée, celle des Beatles reste problématique. Terence Stamp s'est retiré. La chanteuse italienne Mina et le comique Groucho Marx feront partie de la distribution. Fellini a également engagé de nombreux comédiens napolitains, spécialistes de la "comedia dell'arte" pour mieux évoquer le bouillonnement qui existait avant, dit-il, "que la moralité chrétienne ne vienne s'apaisant sur les corps et les esprits".

Le réalisateur se réjouit à l'idée de tourner son film en costumes car, dit-il, "il y a toute une création figurative". Il n'a pas l'intention d'écarter les scènes licencieuses, particulièrement les scènes d'ordres homosexuelles, qu'évoquent les récits de Pétrone et d'Ovide. Il les traitera toutefois sans complaisance car, dit-il, "si l'érotisme à l'écran n'est que la réaction normale à des siècles de tabous sexuels et de pudibonderie, il ne doit pas devenir systématique et gratuit".

Le bruit de la ville

PERSONNALITE: L'honorable Gérard Pelletier a annoncé la nomination de M. Paul Hébert à la vice-présidence du Conseil d'administration du Centre national des arts ou il complètera le mandat de feu M. Claude Robillard. Depuis ses débuts à la sc. en 1945, Paul Hébert a connu une glorieuse carrière dramatique.

SUBVENTIONS: Trois ateliers d'art ont reçu des subventions du Conseil des arts du Canada: l'atelier Intermedia de Vancouver (\$40.000.), la Fonderie expérimentale de Montréal (\$10.000.) et l'Atelier libre de recherches graphiques de Montréal (\$9.000.). Dans le domaine des lettres, 9 maisons d'édition se partagent \$21.250 pour la publication de 16 oeuvres; ce sont les éditions HMH, Lidec, Garneau, Oxford, Talonbooks, Very Stone House, le Centre éducatif et culturel et House of Anansi. Quant au cinéma, l'organisation du Palmars du film canadien se voit attribuer une somme complémentaire de \$3.500.

Horaires des théâtres

CENTRE DU THEATRE D'AUJOURD'HUI (LOCAL DES APPRENTIS-SORTIS): L'architecte et l'empereur d'Assyrie d'Arrabal 20h30 (relâche lundi).

COMEDIE-CANADIENNE: André Dussany — 20h30.

JAZZTEK: Le Quatuor de Pierre Leduc — tous les soirs sauf les lundis.

LE PATRIOTE: Les Jéroisés jusqu'au 13 octobre.

Horaires des cinémas

EN LANGUE FRANÇAISE

ALOUETTE — "Histoires extraordinaires" 12.30 — 2.30 — 4.45 — 7.00 — 9.30.

AMHERST — "A tout casser" et "Tuesnes en collants noirs" 12.30 — 2.30 — 4.45 — 7.00 — 9.30.

BLUJ — "Que personne ne sorte" 12.30 — 2.30 — 4.45 — 7.00 — 9.30.

BOYVENTURE — "Tante Zita" 1.05 — 3.05 — 5.05 — 7.00 — 9.00 (11.15 sam.).

CANADIEN — "Angélique et le Sultan" 2.30 — 4.45 — 6.55 — 9.05 (11.15 sam. seul.).

CINEMA 5 — "Le vieil homme et l'enfant" 7.30 — 9.30 — dim. 1.30 — 3.30 — 5.30 — 7.30 — 9.30.

CHAMPLAIN — "Les 12 salopards" 12.05 — 1.05 — 4.00 — 8.50.

CHATEAU — "A tout casser" et "Tuesnes en collants noirs" 12.30 — 2.30 — 4.45 — 7.00 — 9.30.

CINEMA DE PARIS — "Les Grandes Vacances" 1.30 — 3.30 — 5.30 — 7.30 — 9.30.

CREMAZIE — "Grand Prix" 5.10 — 8.25 — 10.40 — 1.15 — 4.30 — 8.10.

DAUPHIN — Salle McLaren: "Vivre pour vivre" 7.30 — 9.30 — sam. et dim. 12.45 — 2.50 — 5.05 — 7.10 (11.15 sam. seul.).

DAUPHIN — Salle Renou: "Mademoiselle" 7.30 — 9.30 — sam. et dim. 1.30 — 3.30 — 5.30 — 7.30 — 9.30.

ELECTRA — "L'Affaire Al Capone" et "La Reine des Vikings" 12.30 — 2.30 — 4.45 — 7.00 — 9.30.

ELYSEE — Salle Alain Renaud: "Les Biches" 7.30 — 9.30 — sam. et dim. 1.30 — 3.30 — 5.30 — 7.30 — 9.30 (10.00 sam.).

ELYSEE — Salle Elstein: "Le 17e parallèle" 7.30 — 9.30 — sam. et dim. 1.30 — 3.30 — 5.30 — 7.30 — 9.30 (10.00 sam.).

FLEUR DE LYS — "Les grandes vacances" 1.30 — 3.30 — 5.30 — 7.30 — 9.30.

FRANCAIS — "La Guerre des cerveaux" 12.30 — 2.30 — 4.45 — 7.00 — 9.30.

GRANADA — "La Guerre des cerveaux" 12.30 — 2.30 — 4.45 — 7.00 — 9.30.

JEAN-TALON — "La Blonde de Pékin" — "La Nuit des Adieux" (voir Jean-Talon).

MERCER — "La Reine des Vikings" 1.40 — 3.50 — 6.00 — 8.10 — "L'Affaire Al Capone" 12.00 — 2.30 — 4.45 — 7.00 — 9.30.

PAPINEAU — "Histoires Extraordinaires" 1.00 — 3.05 — 5.05 — 7.05 — 9.15.

PARISIEN — "La Petite Vertu" 10.00 — 12.10 — 2.25 — 4.35 — 6.45 — 9.15.

PLAZA — "Angélique et le Sultan" 2.30 — 4.45 — 6.55 — 9.05 (11.15 sam. seul.).

RITZ — "La Grande Vadrouille" et "Le jeu de la mort" 12.30 — 2.30 — 4.45 — 7.00 — 9.30.

RIVOLI — "Autant en emporte le vent" — soirs à 8.00 matins sam. dim. et mer. 2.00.

8e LA GRANDE VADROUILLE
LOUIS DE FUNES
TOUS LES JOURS
2e FILM: "LE JEU DE LA MORT"
Programme complet à 3.55 et 7.45
Sam. et dim. des 12h. 30

Blue Bonnets
CE SOIR A 7H.45
Dimanche: 2h.00
Pas de courses le jeudi

Le Service des Parcs de la Ville de Montréal
vous invite au spectacle
"AUX CONFINS DE L'UNIVERS"
présenté au
PLANETARIUM DOW
(1000 OUEST, RUE ST-JACQUES)
1er OCTOBRE AU 1er DÉCEMBRE 68
HORAIRE DES SPECTACLES EN FRANÇAIS
Dimanche: 1h p.m.; 3h 30 p.m.; 4h 30 p.m.; 9h 30 p.m.
Lundi: 2h 15 p.m.
Mardi: 12h 15 p.m.; 2h 15 p.m.; 9h 30 p.m.
Mercredi: 2h 15 p.m.; 9h 30 p.m.
Jeudi: 2h 15 p.m.; 9h 30 p.m.
Vendredi: 2h 15 p.m.; 9h 30 p.m.
Samedi: 2h 15 p.m.; 4h 30 p.m.; 9h 30 p.m.
Admission: Adultes \$1.00
Enfants \$0.40
OFFERT À LA VILLE DE MONTRÉAL ET À SES CITOYENS PAR
LA BRASSERIE DOW LIMITEE

EN LANGUE ANGLAISE
ATWATER — "The Thomas Crown Affair" 2.10 — 4.00 — 6.10 — 8.20 — 10.30.
AVENUE — "Rachel, Rachel" 12.30 — 2.30 — 4.45 — 7.00 — 9.30.
CAPITOL — "Villa Rides" 12.30 — 2.30 — 4.45 — 7.00 — 9.30.
CINEMA IMPERIAL — "2001 A Space Odyssey" matins, mer. sam. et dim. 2.00 — 4.00 — 6.10 — 8.20 — 10.30.
CINEMA WESTMOUNT SQUARE — "The Secret Life of an American Wife" 1.25 — 3.25 — 5.25 — 7.25 — 9.25.
KENT — "Don't Look Back" 1.20 — 3.20 — 5.20 — 7.20 — 9.20.
PALACE — "Wild in the Streets" 10.15 — 12.15 — 2.15 — 4.15 — 6.15 — 8.15.
LOEW'S — "A Lovely Way to Die" 1.25 — 3.25 — 5.25 — 7.25 — 9.25.
OUTREMOYNT — "Mondo Mod" et "Caught in the Act Naked" 1.25 — 3.25 — 5.25 — 7.25 — 9.25.
PLACE DU CANADA — "Penny Girl" 2.00 et 8.15.
PLACE VILLE MARIE — (Grande Salle) Isabel 1.10 — 3.10 — 5.10 — 7.10 — 9.10.
PLACE VILLE MARIE — (Petite Salle) "The Graduate" 12.45 — 2.45 — 4.45 — 6.45 — 8.45.
STRAND — "The Helicals" et "For Single Only" 1.25 — 3.25 — 5.25 — 7.25 — 9.25.
VAN HORNE — "The Producers" 12.25 — 2.25 — 4.25 — 6.25 — 8.25 — 10.25.
VERDI — "Who's Afraid of Virginia Woolf?" 1.15 — 3.15 — 5.15 — 7.15 — 9.15.
YORK — "Reflection in a Golden Eye" 1.15 — 3.15 — 5.15 — 7.15 — 9.15.
YORK — "For the Love of Ivy" 1.00 — 3.05 — 5.10 — 7.15 — 9.20.

ET AUTRES LANGUES
Danon s.4. français
CINEMA LAVAIL (Ville Lavail) — "Moi, une femme" des 1.00
Danon s.4. anglais
SNOWDON — "I A Lover" 1.35 — 3.35 — 5.35 — 7.35 — 9.35.
Italian s.4. anglais
GUY CINEMA — "Weekend Italian style" 1.15 — 3.15 — 5.15 — 7.15 — 9.15.
Suisse s.4. anglais
FESTIVAL — "Night Games" 7.30 — 9.30 — dim. 1.30 — 3.30 — 5.30 — 7.30 — 9.30.
Yougoslave s.4. anglais
SALLE HERMES — "Love Affair" 8.00 — 10.00 — dim. 2.00 — 4.00 — 6.00 — 8.00 — 10.00.

Danse: grâce à Uday Shankar, le grand Pan n'est par mort

par Jean Basile

Occidental que l'on est et peu qualifié, somme toute, pour entrer dans le détail d'un art dont l'essence même ne nous parvient que comme un souffle, on ne peut parler des soirées que présente (durant le week-end) Uday Shankar, salle Wilfrid Pelletier, qu'avec circonspection.

Cette soirée fut toujours belle, esthétiquement parlant.

La Compagnie du célèbre danseur indien se propose dans la splendeur de ses costumes, mais non sans retenue. Pour seul décor, derrière un voile, un orchestre malheureusement doté de micros. Le résultat fut que cette fabuleuse musique aux plans multiples fut réduite trop souvent à un amalgame de sons sortant d'un haut parleur. Un bon stéréo habi-

tuel fait encore mieux l'affaire.

Les danses elles-mêmes sont diverses. Quelques-unes d'entre elles s'adressent à un public large. Le spécialiste nous dira ce qu'il faut croire de leur authenticité. Il apparaît pourtant, à l'analyse, que ce groupe de danse fondé sur le folklore une école d'expression. Elle s'apparente

ainsi aux grandes troupes folkloriques qui tentent d'exprimer pour un public pas toujours averti l'âme d'un peuple. Est-ce possible?

Ainsi "Papriki et Amanda" est une sorte de Gisele boudhiste. Sa saveur n'est guère épiciée. La légende, commentée par des voix mêlées à l'orchestre, nous est d'ail-

Suite à la page 13

CINERAMA
en
CINERAMA
et
METROCOLOR
présentation MGM
FAUTEUILS RESERVES EN VENTE... par poste... ou au théâtre...
Jules Jacob-Musique, Morgan (magasins Boulevard et Dorval), Roi des
Box Prix, Roland Faucher, C.T. Pont-Viau.
POUR TOUS
DERNIERES SEMAINES
IMPERIAL CINERAMA
METRO STATION PLACE DES ARTS
1430 Bleury, Montréal, AV. 8-7102 ou 5603

TROISIEME SEMAINE
Metro St-Denis-Demontigny
SAINT-DENIS et Bijou
1394 ST-DENIS, 849-4211
5030, PAPINEAU 524-1983
18
ANS
réservé aux adultes

MARIE-FRANCE BOYER
PIERRE VANECK
l'étrangère
AUSSI
QUE PERSONNE NE SORTE
dans un film de SERGIO GOBBI
EN EASTMANCOLOR

ROTIQUE MOUVANT
TRANSE
BROQUETTE
BARDOT DELON
FONDA STAMP
HISTOIRES EXTRAORDINAIRES
d'après EDGAR ALLAN POE
NIC
FRANÇOISE PREVOST en COULEUR
JAMES ROBERTSON JUSTICE, PETER FONDA
Alouette: horaire 12.30
2.35, 4.45, 7.00, 9.20.
Dernier programme complet: 9.10.
Papineau: horaire 1.00, 3.05,
5.05, 7.05, 9.15. Dernier
programme complet: 9.05.
ALOUETTE PAPINEAU
318 STE-CATHERINE O. 861-2807
PAPINEAU & MT ROYAL 521-6853

Candide et Sensuelle..!
18 ANS réservé aux adultes
DANY CARREL
JACQUES PERRIN
avec la participation de
ROBERT HOSSEIN
PIERRE BRASSEUR
"LA PETITE VERTU"
AUSSI
COULEUR
Je suis une
"STRIP-TEASEUSE"
Versailles: Le soir à 6.10, 7.35, 9.35. Dernier
programme complet à 9.05 p.m. Sam. et Dim.
continuel depuis 1.00 p.m.
Parisien: Programme complet à
10.00, 12.10, 2.25, 4.35, 6.35,
9.15 p.m.

VERSAILLES LE PARISIEN
7365 SHERBROOKE E. 353-0200 480 STE-CATHERINE O. 861-2697

Laissez-passer et cartes de l'âge d'or non acceptés au Parisien
DEMAIN ET MERCREDI
ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE MONTRÉAL
FRANZ-PAUL DECKER, directeur artistique
LES GRANDS CONCERTS
avec le concours du renommé pianiste hongrois
PETER FRANKL
au pupitre
FRANZ-PAUL DECKER
PROGRAMME
MENDELSSOHN Ruy Blas, ouverture
SCHUMANN Concerto en la mineur, Op. 54
TCHAIKOVSKY Symphonie No 5, Op. 54
MARDI ET MERCREDI, 8-9 OCTOBRE — 8.30 P.M.
\$2.50 - 3.50 - 4.50 - 5.00 - 6.00
SPÉCIAL
100 billets de dernière heure à \$1.50 à compter de 7.00 p.m.
les soirs des concerts.

SALLE WILFRID-PELLETIER
PLACE DES ARTS, Montréal 18 (Québec) Tél: 842-2112
Billets en vente aussi au service de vente des billets Centaur, Instant Theatre,
Place Ville Marie, 878-1184.

un film de
TONY RICHARDSON
"MADEMOISELLE"
18 ANS
JEANNE MOREAU
14 ANS
Yves Montand
Annie Girardot
CE SOIR
7.30 - 9.30
VIVRE POUR VIVRE
721-6060
BEAUBIEN PRES D'IVERVILLE
LE DAUPHIN

AUTANT EN EMPORTE LE VENT
14 ANS
Clark Gable
Vivien Leigh
Leslie Howard - Olivia de Havilland
Tous les soirs à 8.00. Matinées sam. dim.
et merc. à 2.00 p.m.
Laissez-passer et cartes de l'âge d'Or non
valables.
RIVOLI
ST-DENIS & BELANGER, 277-4129

CINÉ-ART FILMS
PRÉSENTE
LOUIS DE FUNES
les
grandes
vacances
POUR TOUS
FLEUR DE LYS
R58, E. STE-CATHERINE — 288-3303
Tél.: 861-2996 900 ouest, STE-CATHERINE
CINÉMA DE PARIS

UN AMOUR PASSIONNANT!
MIREILLE DARCI
vedette de GALIA
LA BLONDE
DE PÉRIN
Aussi un drame déchirant!
LA NUIT DES ADIEUX
POUR TOUS
JEAN-TALON
JEAN-TALON, A L'EST DE PÉRIE — 725-7000
3019, E. SHERBROOKE — 525-2174
MAISONNEUVE

LE DERNIER ÉPISODE
ANGÉLIQUE
ET LE SULTAN
EN COULEURS
Aussi
COMMISSAIRE SAN ANTONIO
SALE TEMPS POUR LES MOUCHES
14 ANS
5505, ST-HUBERT — 274-6155
1204, E. STE-CATHERINE — 523-5180
PLAZA CANADIEN

UN FILM PROFONDEMENT HUMAIN
avec Michel Simon
LE VIEIL HOMME ET L'ENFANT
ALAIN COHEN
un film de CLAUDE BERRI
POUR TOUS
5550 ouest Sherbrooke — 489-5559
CINÉMA V

BIBI ANDERSON la vedette de
le Viol
COULEURS
BERGMAN
dans un rôle
FASCINANT!
EN FRANÇAIS
18 ANS
5550 ouest Sherbrooke — 489-5559
SALLE HERMÈS
27e SEM. DERNIERS JOURS!
Night Games
18 ANS
SOUS-TITRES ANGLAIS
1204, E. STE-CATHERINE — 525-8600
FESTIVAL

arts et spectacles

Le Québec et ses collèges

On a pu s'étonner que la radio d'Etat annule l'émission *Tel Quel* consacrée au Biafra pour la remplacer par une émission dont le thème général était l'avenir du Québec. Comme nous ignorons les raisons qui ont déterminé pareil changement, nous nous contenterons de souligner son inopportunité, car il est bien évident que l'avenir du Québec, pour incertain qu'il nous paraissait, était une question moins urgente que celle du Biafra. Mais il faut prendre ce qu'on a, et ce qu'on nous a présenté était loin de manquer d'intérêt. Quatre hommes discutaient, quatre attitudes s'opposaient tout en se rencontrant parfois, et de cet affrontement, il se dégageait au moins l'impression que le Québec est un sujet pour ainsi dire inépuisable mais épuisant de discussion. Une heure de fervente recherche et de conclusions plus ou moins définitives. On n'en tire pas nécessairement une conclusion pratique, mais on constate que rien n'est simple, que la réalité a tous les défauts de l'otée, c'est-à-dire qu'elle change selon le point de vue que l'on adopte. Espérons toutefois que nos problèmes ne nous feront pas oublier ceux du Biafra, qui passent un mauvais quart d'heure. Se soucier de leur sort ne constitue pas un acte de guerre, n'est-ce pas?

C'est avec plaisir que nous avons écouté "Ni ange ni bête", de retour sur les ondes de la radio d'Etat, le dimanche matin. Carl Dubuc rencontrait trois hommes mûrs qui évoquaient leurs souvenirs de collège. Avec le temps, ces souvenirs-là font rire. L'un d'eux avait passé par le collège de Joliette, l'autre par le collège Brébeuf, et le troisième par le collège Saint-Laurent. Leur mémoire était assez fidèle, puisqu'ils racontaient certains détails de la vie d'étudiant avec une précision étonnante qui nous permettait de revivre les heures les plus loufoques, les plus étouffantes aussi, que nous avons vécues dans ces institutions où, au dire de l'un des invités, on nous bourrait le crâne. Cette évocation de l'adolescence studieuse était marquée, soulignée, rompue par un fou-rire qui nous gagnait infailliblement. On ne voudrait pas revivre tout cela, qui est si loin déjà, parce qu'à ce moment-là on est impuissant, vulnérable et faible, et qu'on subit sans trop le comprendre une vie où manquaient trop souvent la lumière et la joie. On finit par oublier, on finit par croire qu'on a tout oublié, mais dès qu'on se met à ressusciter le temps passé, tout revient avec une intensité qui nous remplit d'une sorte d'effroi.

André MAJOR

Clin d'oeil

NOMINATION: M. Raymond David, vice-président et directeur général de la radio-diffusion française, annonce la nomination de M. Jean-Pierre Brassard au poste de chef du Service de l'informatique de gestion.

LES TEMPS MODERNES: ce soir, à 22 heures, au 2, pas de Sel de la semaine, mais une nouvelle émission de type expérimental. "Les temps changent", une émission réalisée avec le concours du public sur la perception que celui-ci a des changements qui s'opèrent dans notre société moderne.

THEATRE: une pièce de Tennessee Williams, "Une chatte sur un toit brûlant", au programme de "Sur toutes les scènes du monde", à la radio d'Etat, à 20h.33.

LITTÉRATURE: à la radio d'Etat, à 15h.53, on lira quelques extraits de "Trente arpents", le chef-d'œuvre de Ringuet. Au sujet de ce livre, rappelons qu'il a trente ans cette année. Ce sera le Livre de la semaine. A 19h.45, à l'émission "Espace romanesque, espace social", faisant suite à la causerie du professeur Le Grand, une table-ronde sur l'éducation et le péché, animée et dirigée par Andréanne Lafond.

FEMINA: à Place aux femmes, à 10h.03, à la radio d'Etat, l'invitée sera l'interprète Renée Claude et le sujet de l'enquête "Faut-il jouer les coquettes?"

Horaires

Le sigle c marque une émission en couleur

	12.45	Dernière édition
	12.50	Fermature
CBMTQ		
	8.50	Test Pattern and Music
	9.01	Today in CBMT News
	9.05	Quebec School Telecast
	9.15	Quebec School Telecast
	9.30	Quebec School Telecast
	10.00	Quebec School Telecast
	10.30	Friendly Giant
	10.45	Chlo Héline
	11.00	Mr. Dress-Up
	11.25	Pick of the Week
	11.55	CBC News
	12.00	Lunchtime Date
	12.30	Search for Tomorrow
	1.00	Lunchtime Date
	1.30	As the World Turns
	2.00	Bonne Prudent Show
	2.30	Coronation Street
	3.00	Fake-Out
	3.30	Edge of Night
	4.00	The Weaker (?) Sex
	4.30	D'Berthville
	5.00	Forest Rangers
	5.30	Where It's at
	6.00	My three sons
	6.31	Hour Glass
	7.30	Doris Day Show
	8.00	Show of the Week
	9.00	Front Page Challenge
	9.30	Carol Burnett show
	10.11	Between the lines
	11.00	CBC News
	11.19	Viewpoint
	11.45	Night Overall
	11.56	Science Fiction Theatre "She Demons"
	1.30	Final Report
CFCF (Q)		
	8.30	Sound of 12
	8.45	Newsroom 12
	9.00	University of the Air
	9.30	Romper Room
	10.00	Magic Tom
	10.30	Ed Allen
	11.00	Bewitched
	11.30	Marriage Confidential
	12.00	In Town
	12.10	The Big Spenders
	1.00	The Mike Douglas Show
	2.30	Perry's Probe
	3.00	People in Conflict
	3.30	Doctor's Diary
	4.00	Littles' Hobo
	4.30	Family Theatre "Minotaur, Wild Beast of Crete"
	6.00	The Pierre Berton Show
	6.30	Pulse
	7.00	Family Affair
	7.30	Rowan and Martin's Laugh in
	8.30	Pig and Whistle
	9.00	Ironside
	10.00	It Takes a Thief
	10.30	The National News
	11.15	Pulse
	11.40	The Outsider: "Along Came a Spider"

L'intégration économique représente un pari sur l'avenir de l'Amérique latine

de notre envoyé spécial, Claude Lemelin

QUEBEC — Depuis jeudi soir, une vingtaine d'experts défilent à l'université Laval le long chapelet des problèmes économiques de l'Amérique latine. Ce sont des problèmes extrêmement complexes, mais qui se réduisent en dernière analyse à la question suivante:

Peut-on sortir ce continent du marasme où il se trouve plongé depuis bientôt trente ans, accélérer suffisamment la croissance des économies nationales pour qu'elles puissent fournir emplois et revenus à une population qui croît à vue d'oeil, et qui se concentre rapidement dans les favelles et les barrios qui rongent comme un cancer la périphérie des villes?

De tous les moyens que l'on peut envisager, un seul a été jusqu'ici exploré avec un tant soit peu de rigueur: l'intégration économique. La conférence semble donc bien engagée dans la voie ouverte lors de la séance inaugurale par le sénateur Luis Alberto Sanchez, du Pérou.

Il s'est trouvé peu de participants, sauf quelques étudiants, pour préconiser les solutions radicales qu'impliquait l'appel à la révolution lancé par M. Eugenio Diaz, du Chili.

Encore, les opinions avancées sur l'intégration économique ne pèchent-elles pas par optimisme. "L'intégration est possible, a avancé l'économiste mexicain Victor Alfonso Maldonado, mais il faudra de la patience; et elle est loin d'être le 'deus ex machina' qui permettrait isolément aux pays du continent d'accélérer durablement leur croissance".

Vendredi, le professeur Hugh Hambleton de l'université Laval a brossé à grands traits le tableau d'une économie retardataire:

● Ce continent où vivent 260 millions d'hommes produit cinq fois moins que les Etats-Unis, dont la population n'atteint pourtant pas encore les 200 millions.

● Le taux de croissance économique de l'Amérique latine dépasse à peine son taux d'accroissement démographique, parmi les plus élevés au monde, de sorte que le revenu par habitant a tendance à y fléchir.

● En conséquence, les économies latino-américaines ne parviennent pas à satisfaire les besoins de leurs populations dont les aspirations s'accroissent pourtant sans cesse. Cette situation explosive est aggravée par des inégalités flagrantes — environ 100,000 familles se partagent plus de la moitié des terres, et dans plusieurs pays les trois quarts de la population ne reçoivent que le quart du revenu national.

● Le développement économique implique nécessairement une industrialisation rapide: mais les capitaux se font

rare, une partie de l'épargne nationale fuit à l'étranger, une autre s'investit dans des terres. Depuis quelques années, les entrées nettes de capitaux étrangers ont tendance à être nulles sinon négatives; et une fraction importante de l'aide extérieure, comme des budgets nationaux, vient gonfler des 'establishments' militaires déjà hypertrophiés. Or un avion militaire coûte 5 millions, de quoi instruire 250,000 enfants pendant un an.

Le professeur Pierre Monbeig de l'université de Paris devait pour sa part insister sur le gaspillage énorme qui caractérise les économies latino-américaines. Gaspillage de ressources d'abord par suite de l'usure des sols, du déplacement des cultures, d'une exploitation inconsidérée ou insuffisante des gisements miniers. Gaspillage de main-d'œuvre ensuite, non seulement par un taux de chômage élevé, généralisé et permanent, mais aussi par le développement excessif du secteur tertiaire lourdement grevé par des emplois artificiels créés dans le seul but de fournir du travail à une population oisive. Gaspillage de capitaux, enfin, l'épargne disponible s'investissant souvent dans des secteurs peu productifs, incapables de déclencher des transformations profondes des structures économiques, et les installations productives existantes fonctionnant rarement à pleine capacité par suite de l'insuffisance du pouvoir d'achat de la population.

Vers l'intégration

Les secteurs manufacturiers n'ont donc pas réussi jusqu'ici à créer assez d'emplois pour absorber le trop plein de main-d'œuvre provenant des campagnes. En effet, les nouvelles industries étaient essentiellement le prolongement d'activités primaires qui se sont développées derrière un mur protectionniste et dans des marchés par trop exigus. Mais selon le professeur Maldonado, l'Amérique latine se trouve peut-être au seuil d'une nouvelle étape. Depuis quelque temps, la demande des biens de production et de produits de consommation complexes s'accroît sensiblement; il est apparu de grands ensembles d'industrie lourde; et les hommes d'affaires latino-américains manifestent un esprit d'entreprise dont on déplorait jusqu'ici la rareté.

C'est à la suite de cette évolution, en faisant en quelque sorte un pari sur l'avenir, que les pays d'Amérique latine ont entrepris récemment d'intégrer leurs économies. Le traité de Montevideo a créé l'association latino-américaine de libre-échange, qui regroupe la plupart des pays d'Amérique du Sud ainsi que le Mexique. Les chefs de gouvernement ont décidé de transformer, dès 1970, cette zone de libre-échange

en marché commun; mais le professeur Maldonado doute que l'on puisse respecter cette échéance.

L'intégration économique, et même politique, est un vieux rêve, une de ces idées romantiques profondément enracinées dans l'histoire du continent. Simon Bolivar fut l'un des premiers à la préconiser bien qu'il l'estimât impossible dans les circonstances qui prévalaient au début du 19e siècle. Un autre traité, celui de Panama a momentanément lié par "un pacte d'amitié inviolable" les pays du continent.

Mais après un siècle de guerres dont il subsiste encore des traces dans les relations intra-continentales, encore aujourd'hui certains pays peuvent à peine se sentir. "On est toujours en train de s'intégrer, de se désintégrer et de se réintégrer", d'ironiser le professeur Maldonado.

Il est vrai que même dans la conjoncture la plus favorable, l'intégration d'un continent aussi vaste et aussi divers que l'Amérique latine présenterait des difficultés insurmontables. Il n'existe à peu près pas de continuité économique dans ce vaste territoire, qui rassemble des économies nationales bien plus concurrentielles que complémentaires. A la diversité des fonctions économiques s'ajoutent les accidents de la géographie, fleuves, montagnes et déserts isolant les uns des autres les régions côtières, les seules qui soient développées. Et il n'y a pas encore d'institutions politiques communes pour atténuer, par des politiques économiques à l'échelle du continent, la désarticulation des économies nationales et pallier, par le développement d'une infrastructure intégrée de transports et de communications, la discontinuité géographique.

En outre, les sociétés latino-américaines, malgré leur parenté historique, sont plus dissemblables que celles, par exemple, de l'Europe occidentale, une autre région du monde qui tente à l'heure actuelle de s'intégrer. Et les partisans de l'intégration sont loin de s'être mis d'accord sur la forme que celle-ci pourrait prendre. Certains, les "volontaristes", voudraient que les gouvernements créent d'abord une structure, à laquelle les sociétés et les économies s'adapteraient progressivement; d'autres, les "libéraux", estiment que les institutions communes devraient suivre, en terminer en quelque sorte, l'intégration spontanée des marchés. Enfin, on retrouve en Amérique latine comme en Europe, des partisans d'une fédération comme ceux d'une "union des patries", c'est-à-dire d'une confédération plus lâche, qui ne restreindrait pas la souveraineté des Etats composants.

Les disparités de développement économique, d'un pays à l'autre ne facilitent certes pas l'intégration des économies nationales. Les pays moins développés craignent en effet que la constitution d'un grand marché continental ne profite surtout à ceux dont l'industrialisation est déjà avancée. C'est pourquoi le traité de Montevideo fait une distinction entre les quatre grands (Brésil, Pérou, Colombie, Venezuela) et tous les autres. Et tout progrès vers la constitution d'un véritable marché commun devra nécessairement s'accompagner de mesures visant à réduire, ou du moins à éviter l'accentuation, des disparités de développement.

Enfin, plusieurs soutiennent, avec quelque raison, que l'intégration économique du continent ne profiterait vraiment qu'aux grandes économies capitalistes — en particulier les Etats-Unis — seules capables d'exploiter par leur commerce et leurs investissements le grand marché qui apparaîtrait alors, ainsi qu'aux oligarchies nationales, qui détiennent déjà tout le pouvoir économique qui n'est pas entre les mains du grand capitalisme étranger.

L'association de libre-échange

Quoi qu'il en soit, une zone de libre-échange latino-américaine a au moins, et enfin, le mérite d'exister. Le traité de Montevideo prévoit la conclusion d'accords de complémentarité verticale et horizontale entre branches d'activité. Trois accords, tous du type horizontal, ont déjà été conclus, relativement aux industries chimiques, électroniques, ainsi qu'à l'industrie des appareils électro-ménagers.

A l'heure actuelle, les possibilités d'intégration sont restreintes au secteur manufacturier, a précisé le professeur Maldonado, en effet, tous les gouvernements d'Amérique latine entendent se développer par l'industrialisation plutôt que par l'expansion et la modernisation de l'agriculture, ils sont victimes de ce que l'on pourrait appeler le "mythe des hauts-fourneaux", d'autant

plus que la plupart d'entre eux ont eu à souffrir jusqu'ici de la dépendance excessive de leur économie sur le secteur primaire.

Enfin, l'étendue même qui serait celle d'un marché commun latino-américain permet de croire qu'il se constituera éventuellement en son sein des sous-groupes régionaux. Un de ces groupes, le marché com-

mun d'Amérique centrale est déjà institué, bien qu'il ait choisi de se tenir à l'écart jusqu'ici de l'Association latino-américaine de libre-échange. Un autre sous-groupe, à l'état de projet, pourrait réunir les pays andins: un troisième, "guère plus qu'un projet", Argentine, le Brésil, l'Uruguay et le Paraguay. Enfin, une association des Antilles ferait la partie carrée.

Une étudiante apostrophe violemment l'ambassadeur et écrivain, M. Asturias

QUEBEC (de notre envoyé) — Au grand scandale de la plupart des participants à la conférence de l'université Laval sur l'Amérique latine, une étudiante en sociologie a violemment apostrophé samedi soir son excellence l'ambassadeur du Guatemala à Paris et prix Nobel de littérature, Miguel Angel Asturias. Et c'est finalement une autre femme, l'épouse de l'ambassadeur, qui devait finalement préparer l'outrage.

"Vous avez parlé du respect de la loi dans votre conférence, a lancé l'impétueuse M. Asturias, est-ce de la loi du plus fort que vous vouliez parler? Et en représentant le Guatemala à l'étranger, n'êtes-vous pas le complice des assassins de ceux qui, dans votre pays, luttent pour la libération?"

On sait que le Guatemala vit depuis plusieurs années une période d'instabilité politique, le gouvernement civil, dominé par l'armée, étant assailli sur sa gauche comme sur sa droite par deux terroristes. Il s'est produit dans les villes une série d'attentats, dont la dernière victime a été l'ambassadeur des Etats-Unis. Pendant que dans les campagnes, des opérations militaires de ratissage n'ont pas encore réussi à mater la guérilla.

L'éminent écrivain, qui a longuement dénoncé dans son oeuvre la situation révoltante faite aux marginaux de l'Amérique latine, en particulier aux Indiens, et qui venait justement d'entretenir les participants de la littérature indigéniste et de son caractère contestatoire, s'est vigoureusement défendu contre l'accusation portée par la jeune fille.

Je suis pour la révolution, a-t-il dit, mais elle doit se faire dans la légalité; je pense pas que des jeunes gens armés de mitraillettes puissent résoudre les problèmes de nos pays. Si l'on veut faire la révolution, il faut la faire étape par étape; et la première étape, c'est d'enseigner au peuple à vivre en démocratie, afin qu'on ne puisse plus le faire voter comme des moutons.

M. Asturias devait signaler, dans un autre moment de son intervention, que la fonction de l'écrivain c'était de dénoncer des

situations qui lui semblaient injustes et inacceptables. Il ne faut donc pas lui tenir rigueur si ces situations persistaient.

Mais Eugenio Diaz, secrétaire général des jeunes démocrates-chrétiens du Chili, devait revenir à la charge. La loi n'est pas un ordre naturel, a-t-il affirmé; elle est promulguée par l'homme et plus souvent par la classe dominante, en Amérique latine, que par le peuple, que par l'Indien. Il y a une loi pour les riches et une loi pour les pauvres; il est donc stérile d'envisager la loi dans l'abstrait.

C'est un autre ambassadeur, son excellence German Arce, de Colombie, qui a donné réplique à M. Diaz. Faisant allusion à l'analyse de classes sous-jacente à toutes les interventions du jeune Chilien, M. Arce a soutenu qu'il fallait se méfier des modèles idéologiques empruntés à d'autres sociétés. Que ce soit la soviétique, la chinoise ou l'américaine. La seule voie légitime pour l'Amérique latine, c'est celle qui lui a tracée le cubain José Martí au siècle dernier — la libération et l'indépendance dans la liberté, selon des formules enracinées dans la réalité socio-culturelle du continent.

L'assistance se dispersait déjà quand madame Asturias s'est emparée du micro. Je ne comprends pas l'attitude des jeunes, a-t-elle lancé avec une indignation contenue. Voilà un homme dont l'oeuvre est connue et admirée dans le monde entier, dont la gloire rejaillit sur toute l'Amérique latine. Pourtant on se permet à son endroit des insinuations que je ne saurais admettre, car moi seule, son épouse, peut témoigner de certaines choses.

Il faut savoir que Miguel Angel Asturias a vécu de longues années en exil, qu'il a tenté sa vie durant de traduire par sa plume les travaux et les souffrances du vrai peuple de l'Amérique latine, de lui redonner conscience de ce qu'il est. Il faut savoir dans quelle estime le tiennent les Indiens du Guatemala, quelle admiration vouent les ouvriers de l'Argentine. Et s'il a accepté un poste du gouvernement guatémaltèque, c'est parce que sa conscience le lui permettait.

Victoire sur la Nahanni lancée à Terre des hommes

La Nahanni sera ce soir en vedette à la Terre des hommes. Cette rivière qui coule dans les territoires du Nord-Ouest était le seul endroit inexploré du Canada jusqu'à jour où quatre jeunes explorateurs, quatre Français installés au Canada, ont décidé de parcourir son inaccessible vallée. Pour réaliser leur but, ils se sont fait parachuter sur le sommet d'un glacier, sont parvenus au rivage inconnu et sur des canots de caoutchouc ont entrepris la descente du cours d'eau encaissé dans des gorges sauvages.

Ils ont rapporté de cette expédition un film, des photographies et des notes et souvenirs de voyage.

M. Pierre-Louis Mallen, directeur des services de l'Office de la Radio-Télévision française au Canada a écrit un livre qui raconte cette épopée, il a commenté le film et organisé une exposition. Cette triple manifestation est présentée sous les auspices de France-Canada. Sa présidente, Mme A. D. Archambault présentera le film. M. Mallen dédicacera son oeuvre et présentera aux invités les quatre explorateurs, MM. Jean Poirer, Bertrand Bordet, Claude Bernard et Roger Rochet.

M. Jean Chretien, ministre des affaires indiennes et du Nord Canadien et M. Jean-Noël Tremblay, ministre des affaires culturelles du Québec inaugureront l'exposition.

L'injection vaginale avec DEMURE peut-elle concerner votre

MARI?

Bien sûr, car tout homme désire que sa femme soit féminine et le liquide à injection Demure vous permet de l'être tout à fait.

Demure, un liquide à injection désodorisant discrètement parfumé, soulage l'irritation et détruit les bactéries, sources d'odeurs. Tout en étant concentré, il est doux. De plus, il nettoie, désodorise et rafraîchit si bien et si agréablement que vous avez l'assurance d'être celle que votre mari veut que vous soyez.

Essayez Demure... un liquide à injection qui vous permet d'être tout à fait féminine.



Pour apprendre la technique fondamentale de l'art culinaire en même temps que des recettes délicieuses Suivez cet automne

Les cours de fine cuisine familiale

de Base ou de Réception

du professeur et chef bien connu
M. HENRI BERNARD

POUR RENSEIGNEMENTS - PROSPECTUS GRATUIT - INSCRIPTION

S'adresser à: **INSTITUT D'ART CULINAIRE**

Ecole détenant un permis en vertu de la loi des Ecoles Professionnelles Privées

2015 rue de la Montagne suite 610 - Montréal

Tél. 843-6481

Ottawa s'attendrait à ce que les taux d'intérêt demeurent généralement élevés

potins financiers

Vu les nombreuses cartes et lettres de félicitations reçues à l'occasion de la célébration récente de notre 40^{ème} anniversaire, à titre de rédacteur des pages financières de 3 journaux locaux, soit La Patrie, le Canada et le Devoir, nous sommes dans l'obligation de transmettre nos remerciements par la voie de nos potins. Quant à ceux qui nous ont souhaité "de tenir bon et de ne pas lâcher la position", nous pouvons les assurer que tant que la Providence me laissera la bonne santé que je possède (depuis 34 ans, je n'ai pas perdu 1 journée, pour cause de maladie) nous nous efforcerons de demeurer à l'œuvre, nous évertuant d'éclairer nos lecteurs, à la lumière de notre expérience, sur les répercussions possibles des développements financiers, économiques politiques ou internationaux, sur les diverses Bourses et, par conséquent, sur les valeurs qu'ils détiennent en portefeuille.

C'est jeudi de cette semaine que seront ouvertes les souscriptions pour une émission de \$342.464,53 d'obligations de la Cité de Woodstock, Ont.

Les souscriptions pour une émission de \$7.000.000 d'obligations, de The Metropolitan Corporation of Greater Winnipeg, seront ouvertes mercredi matin. Ces valeurs rapporteront du 7,14% et du 7,12%, selon les échéances.

Selon la dernière compilation de McLeod, Young, Weir & Company Ltd., le rendement moyen de 40 obligations provinciales, municipales, de services publics et de corporations industrielles était de 6,63% au 30 septembre 1968 vs 6,32% au 30 août 1968 et au regard de 6,18% au 29 septembre de l'an dernier.

Depuis 12 séances consécutives, Wall Street, a enregistré plus de gains que de pertes. Comme c'est aujourd'hui et demain, la fête juive du "Yom Kippur", bien des spéculateurs pourraient bien être

absents du marché; ce qui faciliterait le mouvement correctif logiquement attendu.

Les transactions de valeurs mobilières entre le Canada et les autres pays durant le 2^e trimestre atteignant les \$496.000.000 soit \$175.000.000 de plus que durant la même période l'an dernier. Espérons que cet accroissement n'a pas été au détriment du commerce canadien des valeurs mobilières.

Les actions ordinaires ainsi que les actions privilégiées convertibles, série "A", de Frontier Acceptance Corporation Limited seront rayées de la liste des valeurs de la Bourse de Toronto à la demande de la compagnie, vendue de cette semaine, soit le 11 octobre. Capital Building Industries Ltd. détient 99% et 90% respectivement des actions de Frontier.

The Fulcrum Investment Co. Ltd. représentait, le 30 septembre 1968, la valeur nette de l'actif de \$6.20 l'action ordinaire vs \$5.67 à la fin du mois précédent. La valeur par action privilégiée 6%, était de \$16.20 vs \$15.01.

On pourra transiger sur une base régulière sur la Bourse Canadienne à partir de ce matin, sur les droits de Magnetics International Limited.

Le commerce de gros au Canada, en juillet dernier, a atteint \$1.837.715.000, soit une augmentation de 14,4% par rapport à juillet 1967 (\$1.017.494.000). Les ventes ont été plus fortes dans 16 des 18 commerces observés. Les augmentations ont varié de 0,7% (chaussure) à 22,1% (appareils électroménagers) et les diminutions ont été de 1,4% (viande et produits laitiers) et de 35,6% (charbon et coke). Du 1^{er} janvier au 31 juillet, les ventes ont augmenté de 5,3% par rapport à la même période de l'année dernière (\$8.252.596.000 contre \$7.839.314.000).

commentaires sur L'ACTUALITÉ FINANCIÈRE

Nos expéditions de tissus de fibres synthétiques, plus considérables

Les expéditions de tissus de fibres synthétiques par les filatures canadiennes de textile au cours de juillet furent supérieures à celles du même mois de l'an dernier, selon un rapport de l'Institut Canadien des Textiles, rendu public aujourd'hui.

Les filatures ont expédié 13.339.000 de verges carrées au cours de juillet, comparativement à un total de 10.855.000 au cours du même mois en 1967. Le total cumulé pour les premiers sept mois de cette année était 118.622.000 de verges carrées, une augmentation sur les 106.359.000 pour la même période en 1967.

La section "épargne-salaire" des Obligations du Canada dans le Québec a rapporté l'an dernier \$78.302.000

"L'an dernier, au Québec, 175.893 acheteurs ont profité de l'épargne-salaire pour acheter par ce seul mode un montant total de \$78.302.000 d'Obligations d'Épargne du Canada", a déclaré M. Brunelle. "L'achat moyen au Québec a donc été de \$445,17, ce qui dépasse la moyenne nationale, qui était de \$392,16."

"Je n'ai pas à insister sur le rôle doublement important que jouent les Obligations d'Épargne du Canada dans la vie de notre pays. Elles aident les Canadiens à économiser profitablement en vue de la réalisation de leurs projets d'avenir et elles constituent, en outre, un des principaux aspects du programme d'emprunt du gouvernement fédéral", a dit M. Brunelle.

Il a rappelé qu'au-delà de 1.200 employeurs au Québec et plus de 5.400 au pays mettent annuellement le mode de retenues sur le salaire à la disposition de leurs employés pour l'achat à leur lieu de travail d'Obligations d'Épargne du Canada. La campagne débute aujourd'hui et se terminera le 15 novembre 1968.

"Ces exemples de coopération est unique au monde et fait l'envie de nombreux pays. Il est à souhaiter que de plus en plus de salariés au Québec et au Canada aient à leur disposition, chez leurs employeurs, ce moyen facile, commode et "non-douloureux" d'accéder à l'épargne profitable."

Les obligations '68, comme les précédentes, peuvent être encasées facilement et rapidement, à toute banque à charte, à leur pleine valeur nominale, plus l'intérêt couru.

La nouvelle émission présente de nouveaux les deux caractéristiques introduites l'automne dernier: la limite d'achat est fixée à \$50.000 par détenteur et, non seulement les particuliers mais encore les sociétés, maisons d'affaires, successions, fiducie, clubs, églises, œuvres de charité et associations domiciliées au Canada, peuvent en acheter.

Le nouveau président de l'Ass. des Manufacturiers de Produits Alimentaires entrera en fonction le 1^{er} novembre

M. G.G.E. Steele a été nommé président de l'association des Manufacturiers de Produits Alimentaires du Canada, et il assumera ses nouvelles fonctions à compter du 1^{er} novembre, à la suite de sa démission du poste de sous-secrétaire d'Etat au Gouvernement Fédéral du Canada.

La décision de M. Steele de se lancer dans l'industrie privée survient au terme d'une longue carrière dans la fonction publique du Canada. Sa nomination a été annoncée par M. G.C. Clarke, président du conseil de l'Association des Manufacturiers de Produits Alimentaires du Canada, l'association qui représente la majorité des compagnies spécialisées dans le traitement et la distribution de produits alimentaires et autres articles de consommation courante.

Né à Windsor en 1920, M. Steele est un vétéran de guerre de l'Aviation royale du Canada. Il est aussi diplômé en sciences politiques et économiques de l'Université de Toronto, et du London School of Economics. Il se joignit au Ministère des Finances en 1951, puis au personnel du Conseil du Trésor, avant d'assumer les fonctions de secrétaire du Conseil du Trésor en janvier 1960.

En juillet 1960, il fut nommé sous-ministre adjoint des finances, et quatre années plus tard, sous-secrétaire d'Etat.

Les perspectives pour nos bourses paraissent encore favorables

Comme on le sait, la firme de conseillers financiers bien connue Bolton, Tremblay publie périodiquement l'International Bank Credit Analyst, dont le rédacteur en chef est M. Donald R. Storey. C'est une mine de renseignements sur ce qui passe dans bien des domaines financiers, internationaux, politiques ou économiques de maints pays. En ce qui concerne le Canada, on y lit que "notre marché canadien a montré un gain de 1% en août, par rapport à celui de New-York, et que les prédictions, en ce qui concerne les placements, sont généralement optimistes". Nos banques, continuent d'augmenter considérablement leurs détentions de valeurs gouvernementales. Le crédit bancaire a augmenté, quelque peu, reflétant les achats de valeurs et la réduction des prêts. La Banque Centrale du Canada a tenu le système bancaire passablement serré le mois dernier et elle a mis fin, quelque peu, à l'amélioration de la liquidité des banques. Les exportations canadiennes continuent d'augmenter plus vite que les importations.

La production industrielle au Canada a été quelque peu au ralenti en juin et juillet, à cause des grèves. L'économie nationale est passablement au ralenti, mais la balance des paiements est forte et elle est équilibrée favorablement pour les mois à venir. Les profits des entreprises corporatives canadiennes ont augmenté au taux de 7% durant le 2^{ème} trimestre et tout indiquerait que l'augmentation se continuerait. En conséquence, il y a lieu d'être optimiste en ce qui concerne les marchés mobiliers canadiens, selon l'économiste du bulletin précité.

Marcel CLEMENT

NOMINATION MARATHON REALTY



S. E. EAGLES

Le président de Marathon Realty Co. Ltd., M. H. M. Pickard annonce la nomination de M. S. E. Eagles au poste de vice-président pour l'est du Canada. Dans ses nouvelles fonctions, M. Eagles aura la responsabilité des opérations de Marathon dans les provinces de l'Atlantique, le Québec et l'est de la tête des lacs, de l'Ontario. Il occupera un bureau à Montréal où il était auparavant assistant du directeur général. Marathon est la division immobilière de Canadian Pacific Investments Ltd. Ses différentes activités couvrent les domaines suivants dans tout le Canada: rénovation urbaine, parcs industriels, centres d'achats, centres domiciliaires de banlieue, mise en valeur de terres agricoles. M. Eagles a aussi occupé la fonction d'assistant du président de Canadian Pacific Investments Ltd.

Contraceptifs de 900 jours en étude de laboratoire

OTTAWA — Le Dr Lise Fortier, première assistante du département d'obstétrique à l'hôpital Notre-Dame de Montréal, a déclaré que les contraceptifs de 900 jours étaient en étude de laboratoire.

Selon le Dr Fortier, les recherches se poursuivent dans le domaine de la contraception et vont de la pilule à prendre une fois par mois jusqu'à la capsule de plastique qui se mêle à la graisse du corps et qui est efficace pendant 900 jours.

Le Dr Fortier dirigeait une discussion de groupe sur la contraception au 38^e congrès de l'Association des Médecins de langue française du Canada.

La pilule à prendre une fois par mois est un médicament qui est introduit dans l'organisme et se répand dans le système. Il comporte l'inconvénient de causer des saignements irréguliers.

L'autre méthode consiste à introduire une capsule de plastique juste sous la peau où son contenu pénètre graduellement dans le corps. Cette capsule ne cause pas d'inflammation.

Pendant quelques années

Traitant du marché obligataire, l'économiste de la maison de valeurs de placement René-T. Leclerc Incorporée y fait remarquer en partie ce qui suit:

En réponse aux trois baisses de 1/2 % chacune du taux de réescompte de la Banque du Canada depuis l'été dernier, soit de 7 1/2 % à 6 %, le climat monétaire au Canada respire beaucoup plus librement. Les liquidités des banques à charte, qui atteignent moins de 29 % des principaux avoirs en mai dernier, se situent maintenant aux environs de 33 %. D'autre part, les dépôts à terme et les dépôts d'épargne des particuliers sont fortement à la hausse.

Pour ces raisons, et aussi parce que la tension internationale s'est considérablement relâchée depuis la ruée vers l'or de l'hiver dernier, le taux d'intérêt à court terme a connu un fléchissement sensible. Par exemple, les bons du trésor à 91 jours qui procuraient un rendement de 7 % le 2 mai 1968 ne rapportaient plus que 5,62 % le 19 septembre.

La tendance du rendement des obligations à long terme du Gouvernement du Canada diffère cependant de celle des obligations à court terme. En effet, alors que le 1^{er} mai, le rendement moyen était de 6,66 %, il n'avait baissé qu'à 6,53 % le 18 septembre après avoir atteint un bas de 6,43 % le 28 août 1968. Il est vrai qu'en général, les obligations à court terme connaissent des fluctuations de rendement beaucoup plus prononcées que les obligations à long terme.

Ce phénomène s'explique aisément. Alors que le taux d'intérêt à court terme était influencé par trois facteurs, soit la baisse dans le taux de réescompte, le relâchement général de la tension monétaire internationale et le règlement de la crise du dollar canadien, le taux d'intérêt à long terme, pour sa part, demeurait élevé devant l'inflation persistante et une demande de capitaux à tous les paliers gouvernementaux non moins abondante qu'au printemps dernier. Le gouvernement du Canada a emprunté au cours de l'été, aux États-Unis, en Italie et en Allemagne de l'Ouest et la province de Québec a également emprunté sur le marché européen. Ceci a eu le bon effet d'alléger le fardeau des emprunts gouvernementaux sur le marché canadien.

Il ne faudrait cependant pas s'attendre à ce que de tels emprunts à l'étranger soient possibles indéfiniment; d'une part les étrangers ne semblent pas vouloir investir tant que l'excédent sur leurs placements domestiques; d'autre part, il est rumeur que le mark ouest-allemand, très fort sur le marché international, soit sur le point d'être réévalué, ce qui aurait pour effet de rendre plus coûteux le remboursement de tels emprunts.

Les pressions exercées sur le gouvernement fédéral visant une baisse du taux d'intérêt chargé par la Société Centrale d'Hypothèques et de Logement vont sûrement continuer tant que le taux d'intérêt demeure élevé. Une baisse légère au cours de l'automne dans le taux d'intérêt demeure possible, mais une baisse importante est très improbable. Malgré l'attitude monétaire assez libérale du gouvernement, les modalités de la nouvelle émission d'obligations d'épargne du Canada permettent de prévoir que le gouvernement s'attend à ce que les taux d'intérêt demeurent généralement élevés pour quelques années.

B.A. Oil publie le rapport du 3^e trimestre

Hausse des bénéfices et demande de pétrole élevée

Bénéfices... Les bénéfices nets pour le troisième trimestre n'ont pas été déterminés, mais il est prévu qu'ils accuseront une augmentation sur 1967 en relation avec l'amélioration reportée pour le premier semestre de l'année. Il est prévu que les résultats jusqu'à la fin du troisième trimestre seront disponibles pour publication vers la fin d'octobre.

Production... La demande de pétrole brut et de gaz naturel liquéfié est demeurée élevée au cours du troisième trimestre. La production nette consolidée de B-A pour la période de neuf mois augmenta de 79.100 barils en comparaison de 73.400 barils en 1967, alors que les ventes de gaz naturel augmentèrent de 274 millions de pieds cubes l'an dernier pour atteindre 311 millions de pieds cubes en 1968.

B-A a creusé cinq puits d'exploration et 12 puits de développement durant le troisième trimestre et tous ont été réussis.

Fabrication... Des plans pour la construction d'une raffinerie d'une capacité de 60.000 barils par jour à Point Tupper, Nouvelle-Écosse, et pour un agrandissement de 50 pour cent de la capacité à Port Moody, Colombie-Britannique.

Commercialisation... Les nouvelles couleurs de la corporation qui correspondent à celles de Gulf Oil et l'identification de plus en plus grande de B-A comme partie de l'organisation mondiale Gulf continuent d'attirer un volume croissant d'affaires des touristes des États-Unis qui ont des cartes de voyage Gulf. Au cours des neuf mois, les ventes de tous les produits par l'entremise des stations de service ont été améliorées substantiellement en comparaison de 1967. Cependant, la compagnie continue de tirer des affaires à gros volume à escompte, ce qui permet seulement une contribution marginale aux bénéfices, comme partie d'un programme prévu pour améliorer la rentabilité des opérations intégrées de raffineries et de commercialisation.

Emission de débentures... La compagnie a réussi à mettre sur le marché avec succès un total de \$50 millions de débentures en septembre.

Dividende... Votre chèque de dividende est inclus pour le troisième trimestre au taux de vingt-sept cents et demi (27 1/2c) par action, payable le 1^{er} octobre 1968.

Les ventes des grands magasins, au cours de la semaine terminée le 7 septembre, ont été de 12,1 % supérieures à celles de la semaine correspondante de l'année dernière. Voici les variations par région: provinces atlantiques, +2,8%; Québec, +4,7%; Ontario, +12,7%; Manitoba, +17,3%; Saskatchewan, +10,7%; Alberta, 24%; et Colombie-Britannique, 9,6%.

Place Ville Marie Corporation



Philip M. O'Brien

James A. Soden, président de Place Ville Marie Corporation, annonce la nomination de Philip M. O'Brien, aux fonctions de vice-président de la Compagnie. M. O'Brien, qui vient tout récemment de se joindre à la Compagnie, s'occupera de la location à bail.

À noter...

Le 30 septembre, les actionnaires de Sussman Realty Corporation ont changé leur raison sociale en celle de Sussman Properties Limited.

Des souscriptions seront reçues le jeudi 10 octobre 1968 pour \$160.000.000 de bons du Trésor du gouvernement canadien, jouissance et livraison le 1^{er} octobre 1968 dont \$125.000.000 en bons à 91 jours et \$35.000.000 à 182 jours. \$160.000.000 de bons en circulation arriveront à l'échéance le 11 octobre 1968.

Les ventes des grands magasins, au cours de la semaine terminée le 7 septembre, ont été de 12,1 % supérieures à celles de la semaine correspondante de l'année dernière. Voici les variations par région: provinces atlantiques, +2,8%; Québec, +4,7%; Ontario, +12,7%; Manitoba, +17,3%; Saskatchewan, +10,7%; Alberta, 24%; et Colombie-Britannique, 9,6%.

aux actionnaires inscrits aux livres à la fermeture des affaires, le 3 septembre 1968. Dans le cas des non-résidents du Canada, l'impôt de dix pour-cent a été retenu et déduit.

Des formules supplémentaires T-5 seront postées en 1969 à tous les actionnaires canadiens qui reçoivent \$100 ou plus en dividendes durant 1968. En plus, une formule supplémentaire T-5 sera préparée pour les résidents du Québec qui reçoivent un montant semblable. Tous les actionnaires non-résidents recevront aussi une formule supplémentaire NR-4 indiquant le total de dividende payé et la taxe déduite pour les personnes qui ne résident pas au Canada.

TAS

UNE REPONSE A CHAQUE APPEL COMMERCIAL OU RESIDENTIEL

SERVICE D'APPELS TELEPHONIQUE T.A.S. 866-6921

SHERBROOKE GRANBY QUEBEC 569-6366 372-5851 22-2024

FONDS RÉGENT



GILLES Y. MOREAU, D.P., représentant

IOS

866-9471

M. Gilles-Yves Moreau, D.P., I.O.S. du Canada Inc., 800, r. St-Jacques, suite 2600, Montréal.

Sans obligation de nos parts, veuillez me fournir des renseignements sur les fonds mutuels (placements financiers) que votre compagnie d'investissement distribue au Québec.

La Société Canadian Vickers Limited de Montréal a livré ces jours-ci le premier bouclier terminal, d'une série de huit, destiné au réacteur de la Centrale nucléaire de Pickering, Ontario. Le bouclier, dont le diamètre est de 22 pieds et la hauteur de quatre pieds, a été soulevé et mis en place sur un radeau transporteur par la grue flottante "S.L.S. HERCULES" de l'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent.

Pour "Hercules", les 285 tonnes que pèse le bouclier, représentent la charge la plus lourde jamais soulevée par elle depuis sa mise en service dans le Saint-Laurent.

De l'avenir pour les 103 cie aériennes

Tant dans le transport du fret que des passagers

(AFP) — En 1967, les 103 compagnies aériennes, membres de l'association du transport aérien international (I.A.T.A.) ont transporté 188 millions de passagers, soit un accroissement global de 19,8 pour cent par rapport à l'année précédente. 44 millions de passagers ont utilisé les services internationaux, et 144 millions les lignes intérieures. Le volume du trafic marchandises a dépassé de 14,5 pour cent celui de 1966, atteignant un total de 6.014 millions de tonnes-kilomètres, et le transport du courrier a augmenté de 21,7 pour cent totalisant 1.817 millions de tonnes-kilomètres. Le volume global (passagers, marchandises, courriers) du trafic régulier, s'est accru de 18,9 pour cent avec 29.695 millions de tonnes-kilomètres.

Ces chiffres sont donnés par les "statistiques du transport aérien mondial", publiées récemment à Genève par l'I.A.T.A. dont les compagnies membres couvrent 91 pour cent du transport aérien mondial.

Cette étude prévoit, d'autre part, que le volume du transport régulier de passagers à travers le monde devrait quadrupler d'ici à

1980 et celui du trafic marchandises, décupler.

Selon ces mêmes statistiques, le parc aérien en exploitation à la fin de 1966 pour les 103 compagnies de l'association comprenait 3.725 aéronefs (soit 5,2 pour cent de plus que l'année précédente); 1.948 avions à réaction, 670 avions à turbo-propulseurs, 1.082 avions à moteurs à piston, et 25 hélicoptères.

PHOTOCOPIES

10¢ ch.

IMPRIMERIE OFFSET TRANSCRIPTION DACTYLOGRAPHIE AUTOMATIQUE (ROBOT), ETC.

ABC POLYCOPIE 1207, rue University 861-3485

Banque Canadienne Nationale

DIVIDENDE N° 311

Un dividende de 15 cents par action du capital versé de la Banque est déclaré pour le trimestre finissant le 31 octobre 1968. Ce dividende sera payable à compter du 1^{er} novembre 1968, au bureau principal et à toute succursale de la Banque, aux actionnaires inscrits le 30 septembre 1968, à la fermeture des guichets.

DIVIDENDE SUPPLÉMENTAIRE

Un dividende supplémentaire de 3 cents par action du capital versé de la Banque a aussi été déclaré. Ce dividende sera payable à compter du 1^{er} novembre 1968, au bureau principal et à toute succursale de la Banque, aux actionnaires inscrits le 30 septembre.

Par ordre du Conseil d'administration,

Le Vice-président et directeur général, RENÉ LECLERC

Montréal, le 20 septembre 1968.

COMPTABLES AGRÉÉS

BELZILE, CARDINAL, ROY & CIE
Comptables agréés
ALAIN BELZILE, C.A.
PIERRE CARDINAL, C.A.
CLAUDE ROY, C.A.
RONALD PERRON, C.A.
2345 est. Belanger
Montréal 729-5226

Lucien Dahmè, C.A.
Comptables agréés
LUCIEN D. VIAU, C.A.
H. LIONEL ROBIN, C.A.
JACQUES R. CHADLON, C.A.
ARNAUD H. VIAU, C.A.
J. SERGE GÉRALD, C.A.
GERARD FORGET, C.A.
CLAUDE QUINTAL, C.A.
276 ouest, rue St-Jacques
Suite 110 845-4194

PROVOST & PROVOST
Comptables agréés
ROGER PROVOST, C.A.
Sylvie Licence
ROLAND PROVOST, C.A.
928 est. boul. St-Joseph
526-1661

VIAU & ROBIN
Comptables agréés
LUCIEN D. VIAU, C.A.
H. LIONEL ROBIN, C.A.
JACQUES R. CHADLON, C.A.
ARNAUD H. VIAU, C.A.
J. SERGE GÉRALD, C.A.
GERARD FORGET, C.A.
CLAUDE QUINTAL, C.A.
4926 ave. Verdun, Verdun
769-3871

Duval, Buteau & Cie

COMPTABLES AGRÉÉS

159 ouest, rue Craig, Montréal 1 861-9987

Mallette, Normandin & Cie

René de Cotret & Cie

Comptables agréés
Jean Ostiguy, C.A.
Louis P. Martin, C.A.
Pierre J. Sanguin, C.A.
André St-Amand, C.A.
Bernard Proulx, C.A.
Jacques Lefrançois, C.A.
Jacques Carrière, C.A.
Yvon Normandin, C.A.
Michel Morand, C.A.
Paul E. Malouin, C.A.
Gilles R. Normandin, C.A.
Paul René de Cotret, C.A.
Léopold Beaudet, C.A.
André Roy, C.A.
Paul André Larivière, C.A.
Guyon Robitaille, C.A.
Jacques Beaudet, C.A.
Robert R. Manard, C.A.
André Roussel, C.A.
Jean J. Lefrançois, C.A.
Guy Lefrançois, C.A.
1440 ouest, Ste-Catherine, Montréal - 866-2891

Ottawa - Québec - Drummondville - Nicolet
Trois-Rivières - St-Jérôme - Gatineau - Chicoutimi

THORNE, GUNN & CIE

AIMÉ GALARNEAU & CIE

Comptables agréés
R.J.P. Dawson, C.A.
D.P. Atkins, C.A.
D.M. Long, C.A.
H.J. Garbar, C.A.
P. Gouveau, C.A.
L. Gouveau, C.A.
R.A. Ross, C.A.
J.F. Lewis, C.A.
J.D. Hogg, C.A.
G.R. McPherson, C.A.
W.G. Hogg, C.A.
L.H. Wright, C.A.
D.L. Smith, C.A.
W.B. Turcotte, C.A.
C.A. Poitout, C.A.
A. Galarneau, C.A.
J.M. Brouse, C.A.
C.C. Ward, C.A.
K.S. Vance, C.A.
B.T. Dent, C.A.
R.M. White, C.A.
800 Place Victoria, Suite 2604 - Tél. 878-3011

Bureaux à travers le Canada et correspondants dans le monde entier

Samson, Bélair, Côté, Lacroix et Associés

Comptables agréés
Lucien P. Bélair, C.A.
Jean Lacroix, C.A.
Dorland Huet, C.A.
Albert Gouveau, C.A.
Benot Sylvain, C.A.
Denise Bell, C.A.
Raymond Cailhier, C.A.
Marcel Ducharme, C.A.
Gilles Levesque, C.A.
Emile Mallette, C.A.
Emilien Gauthier, C.A.
Bernard Laroché, C.A.
Robert Pharo, C.A.
Roland Laroché, C.A.
André Leppé, C.A.
Gérard Mongeau, C.A.
Conrad Manard, C.A.
Louis Gravel, C.A.
Gaston Bruneau, C.A.
Paul Gauthier, C.A.
Lucien P. Bélair, C.A.
Lionel Roussin, C.A.
Raymond Fortier, C.A.
Clement Proulx, C.A.
Pierre Lejeune, C.A.
Pierre Chouard, C.A.
Gilles Ducharme, C.A.
Marcel Mercier, C.A.
Pierre David, C.A.
Robert Gervais, C.A.
Marthe Gauthier, C.A.
Roland Truchon, C.A.
Clement Ducharme, C.A.
Yves Besilieu, C.A.
Roger Joannette, C.A.
Pierre Tremblay, C.A.
Gérard Trudon, C.A.
Rejean Myre, C.A.
Clement Lussier, C.A.
Raymond Robitaille, C.A.
Leon Côté, C.A.
Henri Bourgeois, C.A.
Percy Auger, C.A.
Marcel Imbault, C.A.
Vianney Forget, C.A.
Pierre Barry, C.A.
Adrien Gibe, C.A.
Jean Paul Royer, C.A.
Real Auger, C.A.
Jean Paul Barbeau, C.A.
Jacques Miller, C.A.
Gilles Beaudin, C.A.
Paul A. Michaud, C.A.
Denis Manard, C.A.
Jacques Trempe, C.A.
Gilles Beaudin, C.A.
Walter Richford, C.A.
Richard Jean, C.A.
Jacques Proulx, C.A.
Yves Lamothe, C.A.
Gilles Monson, C.A.
Gregoire Belavouze, C.A. Syndic

MONTREAL - QUEBEC - RIMOUSKI

Suite 3100, Place Victoria, Montréal 3, 861-5741

[illegible]

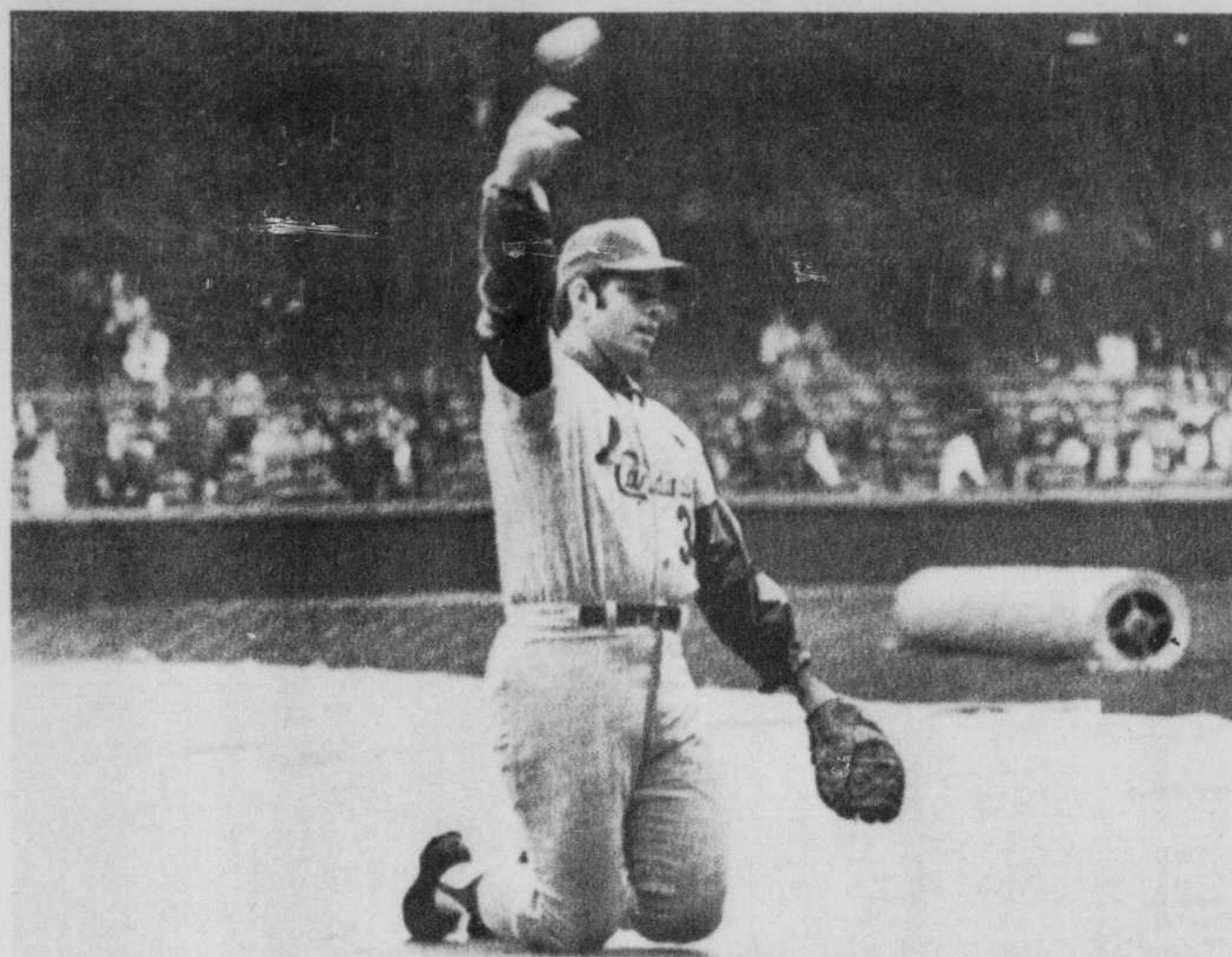
Suite de la page 2

De même certaines danses indigènes paraissent seulement agréables dans leur gentillesse naïve. De trop beaux costumes et une évidente sophistication retiennent d'applaudir sans réticence. Du moins, on évite une couleur locale pas trop abusive. Le raffinement se fait ici sentir, malgré tout.

Dans le secteur d'Aba, indique encore le communiqué, "Les forces biafraises conservant leur avantage, ont lancé sur tous les fronts des attaques fructueuses contre les Nigériens".


Bell Canada

l'information



sportive

Tommy Joe Coffey abaisse le record de Dick Shatto

Ce fut la soirée Tommy Joe Coffey samedi soir, à Hamilton, alors que les Tiger Cats ont disposé des Blue Bombers de Winnipeg au compte de 23 à 13.

Un vétéran de six saisons avec les Eskimos d'Edmonton avant de rallier le camp du Hamilton, Coffey a établi un nouveau record dans le football canadien en captant la 467e passe de sa carrière pour ainsi surpasser la marque de 466 établie par Dick Shatto, des Argonauts de Toronto.

En plus de compter un touché sur une passe de Joe Zuger, Tommy Joe Coffey y est allé de deux placements, deux simples et deux convertis. Ce qui lui donne, pour la saison un total de 85 points et le place au sommet des pointeurs dans la Conférence de l'Est.

Pierre Guindon s'est également signalé pour les Blue Bombers avec des placements de 42 et 45 verges et un simple.

Une place de choix pour le gant de Gibson au Panthéon

C'est avec un gant tout neuf que le grand droitier Noir des Cardinals de St-Louis, Bob Gibson, a évolué au monticule,

hier, dans le quatrième match de la série mondiale de baseball.

La raison est que Gibson a profité d'un moment de répit pour faire don de son ancien gant au Panthéon de la Renommée du baseball. L'un des officiels du Panthéon, Dennis Smith, avait effectivement demandé à Gibson de faire don de son gant au Panthéon, à l'issue de sa magistrale performance de 17 retraits au bâton, (ce qui a constitué un nouveau record dans les séries mondiales) dans le premier match de la série contre les Tigers de Detroit.

Laliberté à Québec

Yvon Laliberté, de Granby, vient de signer avec les As de Québec de la Ligue Junior "A" du Québec.

L'an dernier le jeune Laliberté évoluait pour les Gépards de Granby de la Ligue Junior "B" des Cantons de l'Est.

Le fils de Fernand "Spike" Laliberté, Yvon est considéré tel un hockeyeur d'avenir. Il travaille toujours fort sur la glace et possède un tir exceptionnel.

Mikita et Hull n'ont pas encore signé leur contrat

Tommy Ivan, gérant général des Black Hawks de Chicago a toujours de nombreux problèmes à résoudre avant le début de la saison régulière 1968-69. Et le moindre n'est certes pas de convaincre ses super-vedettes Bobby Hull et Stan Mikita à apposer leur signature au bas d'un contrat.

Au moment d'écrire ces lignes ni Mikita ni Hull ne semblaient être très intéressés par les offres que leur avait faites jusqu'ici le gérant général des Hawks.

D'avouer Ivan: "Je ne dirai pas que nous sommes à la veille d'en venir à une entente. Ce que Mikita et Hull désirent... nous ne pouvons

leur accorder. Somme toute, leurs chiffres n'approchent pas les nôtres".

Il appert que Hull et Mikita exigent, pour cette prochaine saison, un salaire de \$100.000.

Hull pour sa part déclare qu'il n'est pas "trop pressé" pour signer son contrat. Même s'il est possible d'une suspension s'il n'a pas signé pour la jouée d'ouverture de la saison régulière.

"Ce n'est pas la première fois qu'une telle situation se présente, d'explique Hull, et j'entends prendre bien mon temps avant d'accepter l'offre du club".

Oui, Tommy Ivan a sûrement un grave problème à résoudre.

Brewer conserve son titre de champion de l'Omnium Alcan

SOUTH PORT, Angleterre — Le golfeur Gay Brewer a conservé son titre de champion de l'Omnium Alcan, doté d'une bourse globale de \$400.000, à Southport, Angleterre, samedi. Brewer a remporté la première bourse de \$55.000, en jouant une dernière ronde de 69 pour ainsi terminer le tournoi avec trois coups de priorité sur l'Anglais Peter Townsend. Brewer a inscrit au total 283 coups pour les 72 trous du tournoi, soit un compte de 13 coups sous la normale du parcours Royal Birkdale.

Le champion avait commencé la dernière ronde en tirant de l'arrière par un coup sur Townsend. Mais il devait réussir des birdies sur deux des trois premiers trous de cette tournée. Entre-temps, son rival ne pouvait faire mieux qu'un bogey au deuxième trou. Par la suite, la victoire de Brewer n'a jamais été mise en doute.

LE CLASSEMENT FINAL

GAY BREWER, Etats-Unis	75-70-69-69	283
PETER TOWNSEND, Angleterre	75-69-69-73	286
BOB MURPHY, Etats-Unis	72-69-74-72	287
GARDNER DICKINSON, Etats-Unis	77-71-72-67	287
BOB CHARLES, Nouvelle-Zélande	73-70-74-71	288
PETER BUTLER, Angleterre	74-69-73-72	288
BOB COLE, Afrique du Sud	71-70-79-68	288
NEIL COLES, Angleterre	74-72-73-69	288
BRIAN HUGGETT, Angleterre	74-75-75-69	293
BILL CASPER, Etats-Unis	77-74-72-70	293
TOM HORTON, Angleterre	71-76-74-73	294
PETER THOMSON, Australie	75-72-74-73	294
LEE TREVINO, Etats-Unis	72-72-77-75	296
DAVE THOMAS, Pays de Galles	80-75-72-70	297
BERT YANCEY, Etats-Unis	77-75-68-78	298
COBIE GRANGE, Afrique du Sud	75-75-76-74	300
TOM WEISKOPF, Etats-Unis	78-75-71-76	300
BRIAN BARNES, Angleterre	75-75-78-75	303
ALVIE THOMPSON, Canada	83-75-75-76	309
KOJI HOSOIISHI, Japon	81-76-74-79	310
FRANK BEARD, Etats-Unis	86-84-73-72	315
TED BALL, Australie	83-79-73-81	316

TENNIS

Coupe Davis: l'Inde élimine l'Allemagne

Ramathan Krishnan, 31 ans, numéro 1 indien a assuré la victoire de son pays en demi-finale interzones de la coupe Davis devant l'Allemagne dimanche à Munich en battant nettement Ingo Bading, 26 ans, par 6-2, 7-5, 6-2.

Krishnan qui ne ressentait nullement des efforts fournis devant Bading vendredi, et hier en double et qui n'a affiché qu'un bref moment de nervosité en début de partie, s'est imposé grâce à son sang froid, à sa tenacité, à sa remarquable technique mais aussi grâce aux fautes de l'Allemand auquel il a donné durant deux heures une belle leçon.

La partie ne fut pas aussi aisée que le score pourrait le laisser croire. Les deux adversaires ont fourni une très bonne exhibition disputant chaque point et ne commentant chacun qu'une double faute au 2ème set.

Bading a prit des risques parfois payants, dans l'ensemble ses smashes ont manqué de puissance et il s'est laissé régulièrement prendre à contre-pied sur ses montées au filet.

En revanche Krishnan a toujours su accuser son adversaire sur la ligne de fond, "étouffant" par des balles profondes et le décourageant soit en reprenant imperturbablement ses smashes, soit en le trompant régulièrement sur des amortis croisés très précis.

Dave Lewis, sur le point de signer son contrat?

Le botteur étoile des Alouettes de Montréal, Dave Lewis, qui peut aussi bien évoluer également comme quart-arrière que comme demi à l'offensive ou à la défensive, serait sur le point de signer (enfin) son contrat de travail avec l'équipe montréalaise.

C'était en effet l'intention du pilote Kay Dalton de profiter de l'actuel voyage de nos oiseaux dans l'ouest du pays pour entretenir Lewis d'une nouvelle proposition susceptible de l'amener à signer son contrat. On sait que Lewis, jusqu'ici, s'est refusé à signer un contrat qui l'aurait assuré d'un salaire évalué approximativement à \$18.000, préférant jouer tout simplement son option.

La nouvelle offre qui, cette fois lui serait faite par Dalton, comporterait un salaire minimum de \$20.000.

Par le passé, c'est le président Joe Atwell qui a constamment négocié avec Lewis. Comme ces négociations ont abouti à l'impasse, il n'est pas osé de prétendre que Dalton pourrait connaître plus de succès là où Atwell a échoué, connaissant beaucoup mieux que le président des Alouettes les aspirations de l'excellent joueur de couleuvre.

Olympisme

Poste de confiance confié à M. Onesti

MEXICO (AFP) — L'Assemblée générale des comités nationaux olympiques a mis fin à ses travaux, après avoir élu M. Giulio Onesti, président du Comité olympique italien, comme président de l'Assemblée générale permanente créée mardi, et après avoir proposé au C.I.O. la réalisation d'un congrès olympique.

Cette proposition, qui sera présentée des aujourd'hui au Comité olympique international par les délégués des comités nationaux, a été approuvée sur une initiative du comité suisse sous forme d'une résolution qui invite le C.I.O. à organiser le congrès olympique avant 1972.

Le texte de la résolution signale la gravité, l'ampleur et l'urgence de certains problèmes qui se posent aujourd'hui au mouvement olympique et estime que le cadre le plus approprié pour chercher la solution rapide de ces problèmes paraît être un congrès olympique.

Après avoir rappelé que le dernier congrès de ce genre s'est tenu en 1930 à Berlin et avoir déclaré qu'il "paraît vain de rechercher les raisons pour lesquelles le C.I.O. n'a plus jugé opportun de convoquer un tel congrès depuis 40 ans", le texte de la résolution suggère que les sujets à traiter au prochain congrès devraient être peu nombreux afin de ne pas disperser l'attention des congressistes.

Il cite, à titre d'exemple, la structure du mouvement olympique et notamment les rapports entre le C.I.O., les comités nationaux olympiques et les fédérations internationales, l'évolution des jeux olympiques et les moyens propres à limiter le gigantisme de ces jeux, ainsi que le statut de l'athlète olympique.

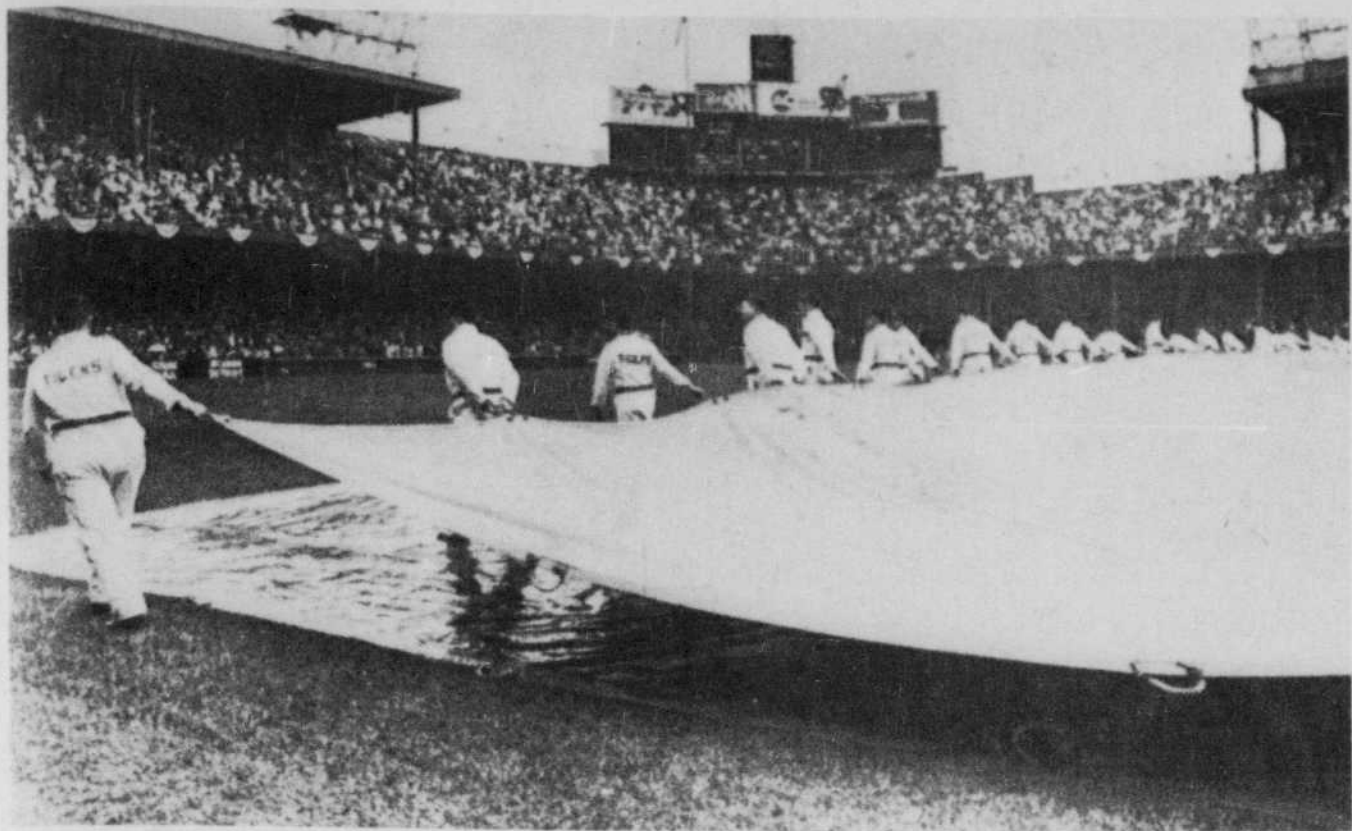
D'autre part M. Onesti a déclaré aux journalistes qu'il interrogeait à ce sujet qu'il n'entend pas présenter sa candidature à la présidence du C.I.O., "même si j'étais élu, ce qui est impossible, a-t-il déclaré, je n'accepterais pas".

Inscrits à B.B.

PREMIERE COURSE		3 ans et plus - A réclamer \$1.500 - 6/7	
1. Mrs. Brunner	J. Bacon 116-81	2. Ed's Rejet	C. Ledema 116-31
3. Dan Burgo	Pas nomme 122-104	4. Dancing Rhythm	M. Lapensee 111-41
5. Uncle Tote	A. Hill 116-151	6. Carlton	T. Corrick 117-92
7. Lorette	A. Hill 116-151	8. Milora	Pas nomme 116-51
9. My Fair Beau	Pas nomme 122-81	10. Miss Cyprus	L. Duffy 111-61
11. Bad Burgo	Pas nomme 122-104	12. Mrs. Brunner	J. Bacon 116-81
13. Uncle Tote	A. Hill 116-151	14. Dan Burgo	Pas nomme 122-104
15. Lorette	A. Hill 116-151	16. My Fair Beau	Pas nomme 122-81
17. Bad Burgo	Pas nomme 122-104	18. Mrs. Brunner	J. Bacon 116-81
19. Uncle Tote	A. Hill 116-151	20. Dan Burgo	Pas nomme 122-104
21. Lorette	A. Hill 116-151	22. My Fair Beau	Pas nomme 122-81
23. Bad Burgo	Pas nomme 122-104	24. Mrs. Brunner	J. Bacon 116-81
25. Uncle Tote	A. Hill 116-151	26. Dan Burgo	Pas nomme 122-104
27. Lorette	A. Hill 116-151	28. My Fair Beau	Pas nomme 122-81
29. Bad Burgo	Pas nomme 122-104	30. Mrs. Brunner	J. Bacon 116-81
31. Uncle Tote	A. Hill 116-151	32. Dan Burgo	Pas nomme 122-104
33. Lorette	A. Hill 116-151	34. My Fair Beau	Pas nomme 122-81
35. Bad Burgo	Pas nomme 122-104	36. Mrs. Brunner	J. Bacon 116-81
37. Uncle Tote	A. Hill 116-151	38. Dan Burgo	Pas nomme 122-104
39. Lorette	A. Hill 116-151	40. My Fair Beau	Pas nomme 122-81
41. Bad Burgo	Pas nomme 122-104	42. Mrs. Brunner	J. Bacon 116-81
43. Uncle Tote	A. Hill 116-151	44. Dan Burgo	Pas nomme 122-104
45. Lorette	A. Hill 116-151	46. My Fair Beau	Pas nomme 122-81
47. Bad Burgo	Pas nomme 122-104	48. Mrs. Brunner	J. Bacon 116-81
49. Uncle Tote	A. Hill 116-151	50. Dan Burgo	Pas nomme 122-104
51. Lorette	A. Hill 116-151	52. My Fair Beau	Pas nomme 122-81
53. Bad Burgo	Pas nomme 122-104	54. Mrs. Brunner	J. Bacon 116-81
55. Uncle Tote	A. Hill 116-151	56. Dan Burgo	Pas nomme 122-104
57. Lorette	A. Hill 116-151	58. My Fair Beau	Pas nomme 122-81
59. Bad Burgo	Pas nomme 122-104	60. Mrs. Brunner	J. Bacon 116-81
61. Uncle Tote	A. Hill 116-151	62. Dan Burgo	Pas nomme 122-104
63. Lorette	A. Hill 116-151	64. My Fair Beau	Pas nomme 122-81
65. Bad Burgo	Pas nomme 122-104	66. Mrs. Brunner	J. Bacon 116-81
67. Uncle Tote	A. Hill 116-151	68. Dan Burgo	Pas nomme 122-104
69. Lorette	A. Hill 116-151	70. My Fair Beau	Pas nomme 122-81
71. Bad Burgo	Pas nomme 122-104	72. Mrs. Brunner	J. Bacon 116-81
73. Uncle Tote	A. Hill 116-151	74. Dan Burgo	Pas nomme 122-104
75. Lorette	A. Hill 116-151	76. My Fair Beau	Pas nomme 122-81
77. Bad Burgo	Pas nomme 122-104	78. Mrs. Brunner	J. Bacon 116-81
79. Uncle Tote	A. Hill 116-151	80. Dan Burgo	Pas nomme 122-104
81. Lorette	A. Hill 116-151	82. My Fair Beau	Pas nomme 122-81
83. Bad Burgo	Pas nomme 122-104	84. Mrs. Brunner	J. Bacon 116-81
85. Uncle Tote	A. Hill 116-151	86. Dan Burgo	Pas nomme 122-104
87. Lorette	A. Hill 116-151	88. My Fair Beau	Pas nomme 122-81
89. Bad Burgo	Pas nomme 122-104	90. Mrs. Brunner	J. Bacon 116-81
91. Uncle Tote	A. Hill 116-151	92. Dan Burgo	Pas nomme 122-104
93. Lorette	A. Hill 116-151	94. My Fair Beau	Pas nomme 122-81
95. Bad Burgo	Pas nomme 122-104	96. Mrs. Brunner	J. Bacon 116-81
97. Uncle Tote	A. Hill 116-151	98. Dan Burgo	Pas nomme 122-104
99. Lorette	A. Hill 116-151	100. My Fair Beau	Pas nomme 122-81
101. Bad Burgo	Pas nomme 122-104	102. Mrs. Brunner	J. Bacon 116-81
103. Uncle Tote	A. Hill 116-151	104. Dan Burgo	Pas nomme 122-104
105. Lorette	A. Hill 116-151	106. My Fair Beau	Pas nomme 122-81
107. Bad Burgo	Pas nomme 122-104	108. Mrs. Brunner	J. Bacon 116-81
109. Uncle Tote	A. Hill 116-151	110. Dan Burgo	Pas nomme 122-104
111. Lorette	A. Hill 116-151	112. My Fair Beau	Pas nomme 122-81
113. Bad Burgo	Pas nomme 122-104	114. Mrs. Brunner	J. Bacon 116-81
115. Uncle Tote	A. Hill 116-151	116. Dan Burgo	Pas nomme 122-104
117. Lorette	A. Hill 116-151	118. My Fair Beau	Pas nomme 122-81
119. Bad Burgo	Pas nomme 122-104	120. Mrs. Brunner	J. Bacon 116-81
121. Uncle Tote	A. Hill 116-151	122. Dan Burgo	Pas nomme 122-104
123. Lorette	A. Hill 116-151	124. My Fair Beau	Pas nomme 122-81
125. Bad Burgo	Pas nomme 122-104	126. Mrs. Brunner	J. Bacon 116-81
127. Uncle Tote	A. Hill 116-151	128. Dan Burgo	Pas nomme 122-104
129. Lorette	A. Hill 116-151	130. My Fair Beau	Pas nomme 122-81
131. Bad Burgo	Pas nomme 122-104	132. Mrs. Brunner	J. Bacon 116-81
133. Uncle Tote	A. Hill 116-151	134. Dan Burgo	Pas nomme 122-104
135. Lorette	A. Hill 116-151	136. My Fair Beau	Pas nomme 122-81
137. Bad Burgo	Pas nomme 122-104	138. Mrs. Brunner	J. Bacon 116-81
139. Uncle Tote	A. Hill 116-151	140. Dan Burgo	Pas nomme 122-104
141. Lorette	A. Hill 116-151	142. My Fair Beau	Pas nomme 122-81
143. Bad Burgo	Pas nomme 122-104	144. Mrs. Brunner	J. Bacon 116-81
145. Uncle Tote	A. Hill 116-151	146. Dan Burgo	Pas nomme 122-104
147. Lorette	A. Hill 116-151	148. My Fair Beau	Pas nomme 122-81
149. Bad Burgo	Pas nomme 122-104	150. Mrs. Brunner	J. Bacon 116-81
151. Uncle Tote	A. Hill 116-151	152. Dan Burgo	Pas nomme 122-104
153. Lorette	A. Hill 116-151	154. My Fair Beau	Pas nomme 122-81
155. Bad Burgo	Pas nomme 122-104	156. Mrs. Brunner	J. Bacon 116-81
157. Uncle Tote	A. Hill 116-151	158. Dan Burgo	Pas nomme 122-104
159. Lorette	A. Hill 116-151	160. My Fair Beau	Pas nomme 122-81
161. Bad Burgo	Pas nomme 122-104	162. Mrs. Brunner	J. Bacon 116-81
163. Uncle Tote	A. Hill 116-151	164. Dan Burgo	Pas nomme 122-104
165. Lorette	A. Hill 116-151	166. My Fair Beau	Pas nomme 122-81
167. Bad Burgo	Pas nomme 122-104	168. Mrs. Brunner	J. Bacon 116-81
169. Uncle Tote	A. Hill 116-151	170. Dan Burgo	Pas nomme 122-104
171. Lorette	A. Hill 116-151	172. My Fair Beau	Pas nomme 122-81
173. Bad Burgo	Pas nomme 122-104	174. Mrs. Brunner	J. Bacon 116-81
175. Uncle Tote	A. Hill 116-151	176. Dan Burgo	Pas nomme 122-104
177. Lorette	A. Hill 116-151	178. My Fair Beau	Pas nomme 122-81
179. Bad Burgo	Pas nomme 122-104	180. Mrs. Brunner	J. Bacon 116-81
181. Uncle Tote	A. Hill 116-151	182. Dan Burgo	Pas nomme 122-104
183. Lorette	A. Hill 116-151	184. My Fair Beau	Pas nomme 122-81
185. Bad Burgo	Pas nomme 122-104	186. Mrs. Brunner	J. Bacon 116-81
187. Uncle Tote	A. Hill 116-151	188. Dan Burgo	Pas nomme 122-104
189. Lorette	A. Hill 116-151	190. My Fair Beau	Pas nomme 122-81
191. Bad Burgo	Pas nomme 122-104	192. Mrs. Brunner	J. Bacon 116-81
193. Uncle Tote	A. Hill 116-151	194. Dan Burgo	Pas nomme 122-104
195. Lorette	A. Hill 116-151	196. My Fair Beau	Pas nomme 122-81
197. Bad Burgo	Pas nomme 122-104	198. Mrs. Brunner	J. Bacon 116-81
199. Uncle Tote	A. Hill 116-151	200. Dan Burgo	Pas nomme 122-104
201. Lorette	A. Hill 116-151	202. My Fair Beau	Pas nomme 122-81
203. Bad Burgo	Pas nomme 122-104	204. Mrs. Brunner	J. Bacon 116-81
205. Uncle Tote	A. Hill 116-151	206. Dan Burgo	Pas nomme 122-104
207. Lorette	A. Hill 116-151	208. My Fair Beau	Pas nomme 122-81
209. Bad Burgo	Pas nomme 122-104	210. Mrs. Brunner	J. Bacon 116-81
211. Uncle Tote	A. Hill 116-151	212. Dan Burgo	Pas nomme 122-104
213. Lorette	A. Hill 116-151	214. My Fair Beau	Pas nomme 122-81
215. Bad Burgo	Pas nomme 122-104	216. Mrs. Brunner	J. Bacon 116-81
217. Uncle Tote	A. Hill 116-151	218. Dan Burgo	Pas nomme 122-104
219. Lorette	A. Hill 116-151	220. My Fair Beau	Pas nomme 122-81
221. Bad Burgo	Pas nomme 122-104	222. Mrs. Brunner	J. Bacon 116-81
223. Uncle Tote	A. Hill 116-151	224. Dan Burgo	Pas nomme 122-104
225. Lorette	A. Hill 116-151	226. My Fair Beau	Pas nomme 122-81
227. Bad Burgo	Pas nomme 122-104	228. Mrs. Brunner	J. Bacon 116-81
229. Uncle Tote	A. Hill 116-151	230. Dan Burgo	Pas nomme 122-104
231. Lorette	A. Hill 116-151	232. My Fair Beau	Pas nomme 122-81
233. Bad Burgo	Pas nomme 122-104	234. Mrs. Brunner	J. Bacon 116-81
235. Uncle Tote	A. Hill 116-151	236. Dan Burgo	Pas nomme 122-104
237. Lorette	A. Hill 116-151	238. My Fair Beau	Pas nomme 122-81
239. Bad Burgo	Pas nomme 122-104	240. Mrs. Brunner	J. Bacon 116-81
241. Uncle Tote	A. Hill 116-151	242. Dan Burgo	Pas nomme 122-104
243. Lorette	A. Hill 116-151	244. My Fair Beau	Pas nomme 122-81
245. Bad Burgo	Pas nomme 122-104	246. Mrs. Brunner	J. Bacon 116-81
247. Uncle Tote	A. Hill 116-151	248. Dan Burgo	Pas nomme 122-10

l'information

sportive



La joute fut retardée d'une couple d'heures à cause de la pluie. Ci-dessus les préposés au terrain du stade de Détroit recouvrent d'une toile géante le champ intérieur. Les spectateurs, eux, en furent quitte pour une douche. Et à cela, les Tigers se sont aussi fait "laver" par les Cards !

Les Jeux Olympiques seront bien couverts par Radio-Canada

Après Rome et Squaw-Valley en 1960, après Innsbruck et Tokyo en 1964 et après Grenoble au mois de février de cette année, les sportifs du Canada ont de nouveau rendez-vous, du 12 au 27 octobre à Mexico, avec les Jeux Olympiques et ce grâce à la radio et à la télévision de Radio-Canada qui se sont assurées l'exclusivité pour la retransmission de cette manifestation de première envergure.

Si lors des Jeux de Tokyo et de Grenoble, l'effort entrepris avait été considérable, il le sera encore plus cette fois-ci en raison de la proximité (surtout pour des questions d'horaires) des lieux où se dérouleront ces compétitions.

Chacun dans son domaine, la radio et la télévision, ont prévu une très large "couverture". L'image et la couleur étant les lignes de force du petit écran face à la souplesse et à la rapidité de la radio. En fait, les deux réseaux se trouveront en grande partie complémentaires.

A la télévision

Pendant les deux semaines que dureront les Jeux, les caméras de Radio-Canada ne manqueront aucun saut, aucun record, aucun exploit spectaculaire, aucune victoire retentissante, aucune défaillance surprenante. En bref, aucun des mille et un faits et gestes

qui constituent l'entité des Jeux ne seront ignorés par cet œil inquisiteur.

Durant toute la journée, les images seront reçues en régies, sélectionnées puis commentées pour représenter un produit fini d'une heure qui sera offert chaque soir aux téléspectateurs, à partir de 23h30 jusqu'à 1h30. LES NOUVELLES DU SPORT.

Cette heure, si elle représente le résumé des activités de toute une journée, nous offrira également des compétitions en direct, surtout à partir du 17 octobre quand débiteront les épreuves de natation.

De plus durant les fins de semaine, les programmes seront encore plus longs et toujours en direct. Enfin, comme il faut considérer qu'à 23h30, chaque soir, nombreux sont les téléspectateurs qui ne pourront plus être devant leur téléviseur (plus particulièrement les enfants), un résumé de trente minutes sera repris le lendemain après-midi à 17h30.

Toutes ces émissions représentent un grand total de 29 heures de programmation, en couleur, sans tenir compte de tous les bulletins des NOUVELLES DU SPORT au cours desquels les principaux résultats seront communiqués.

Par ailleurs, deux long métrages diffusés avant le début des Jeux mettront les téléspectateurs

"en condition": en premier lieu, le mercredi 2 octobre à 21h30 avec TOKYO 64 puis le mercredi 9 octobre, toujours à 21h30 avec PRELUDE A MEXICO.

A la radio

La radio de Radio-Canada travaillera dans un sens très différent et comme nous l'avons déjà dit plus haut, complémentaire. Profitant de sa souplesse et de sa rapidité de transmission, elle diffusera toutes les deux heures des bulletins spéciaux au cours desquels ses envoyés spéciaux donneront les derniers résultats enregistrés et les premiers commentaires.

De plus certains jours les bulletins seront plus longs pour présenter les épreuves à venir.

L'équipe de Radio-Canada

Pour animer toutes ces émissions à la radio et à la télévision, Radio-Canada va déléguer à Mexico une équipe nombreuse et com-

pétente placée sous la direction de M. Paul-Marcel Raymond.

A la radio, deux réalisateurs Jean-Paul Lamy et Roger de Vaudreuil se trouveront sur place ainsi que le chercheur Yvon Doré et deux commentateurs Roger Bouchard et Gaby Drouin.

Pour assurer la "couverture" télévision Guy DesOrmeaux et Ronald Corey seront les réalisateurs assistés par Louise B. Tardif et Renée Borduas, tandis que les commentateurs auront noms René Lecavalier et Richard Garneau qui tous deux se trouveront plus spécialement affectés à l'athlétisme, Jean-Maurice Bailly à la natation, Raymond Lebrun et Guy Ferron couvriront le reste.

Du 12 au 27 octobre pendant que plus de 7.000 athlètes d'une centaine de pays lutteront pour la plus grande gloire du sport, la radio et la télévision de Radio-Canada seront des témoins consciencieux et objectifs et serviront d'œil et d'oreille pour tous les sportifs canadiens qui ne pourront envahir les stades de Mexico.



Jacques Plante (30) est assis aux côtés de Doug Harvey, un autre ex-Canadien, lors d'un match d'exhibition des Blues de St-Louis. Un duo qui a déjà été la coqueluche des sportifs montréalais... mais qui aujourd'hui tentent leur chance avec les Blues.

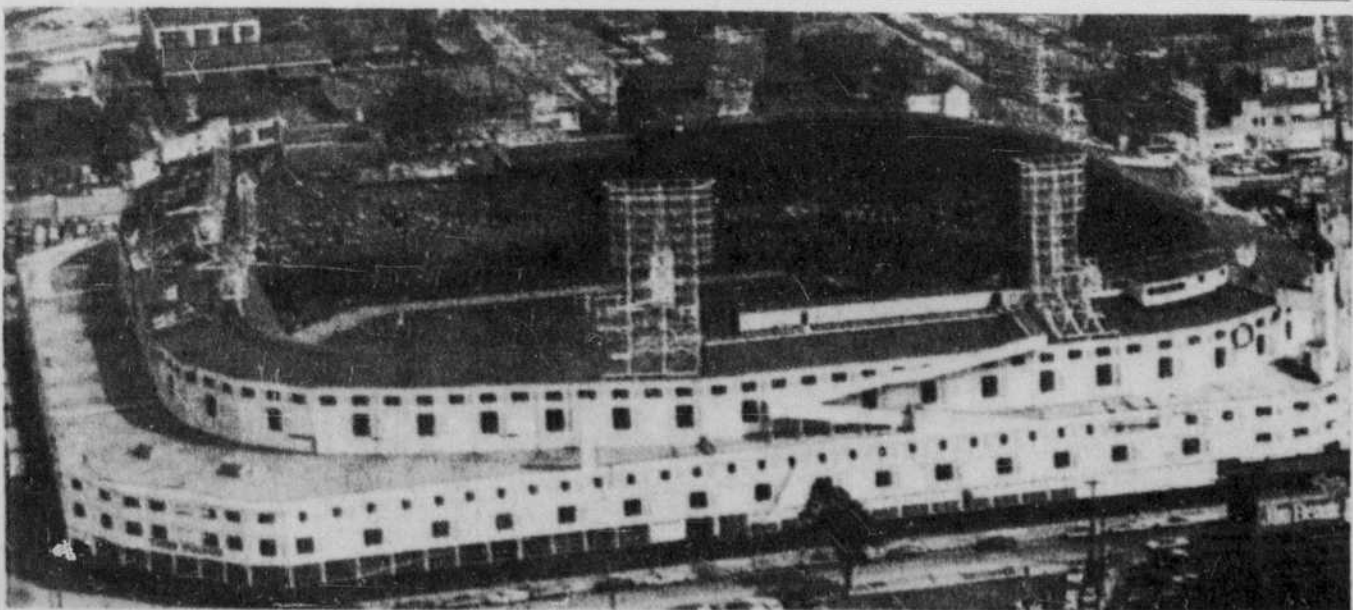
Patrick ne voit que les Canadiens

Souvent les officiels des différentes équipes de la ligue Nationale de hockey ne s'engagent pas avant le début de chaque saison lorsqu'il leur est demandé de faire des prédictions quant aux positions des équipes lorsque la saison aura pris fin.

Tel n'est pas le cas cependant avec Lynn Patrick, directeur général des Blues de St-Louis. Patrick accorde encore une fois le championnat de la section est aux Canadiens de Montréal et la Coupe Stanley, cette année, et il note tout simplement que les Montréalais sont dans une classe à part.

Quant aux autres positions, Patrick diffère d'opinion avec plusieurs de ses homologues et prétend qu'au terme de la saison, le classement sera le suivant: Dans l'Est, Montréal, Toronto, Boston, New York, Chicago et Détroit. Dans l'Ouest: Minnesota, St-Louis, Philadelphie, Oakland, Los Angeles et Pittsburgh.

Lorsqu'il parle de la qualité des Canadiens, Patrick soutient que les Montréalais ont un si grand nombre de bons joueurs qu'ils pourraient se permettre d'en échanger tout en conservant une formation respectable pour la conquête de la coupe Stanley.



Le stade Tiger de Détroit, où sera disputée la prochaine partie de la série mondiale.

St-Louis massacre Détroit 10-1

GIBSON ÉTABLIT UN RECORD AVEC UNE 7e VICTOIRE DE SUITE EN SÉRIES MONDIALES

DETROIT — Bob Gibson s'est moqué de la pluie et des tactiques "à retardement" des Tigers de Détroit, hier après-midi, pour conduire les Cards à une victoire de 10 à 1 et pour aussi établir un nouveau record en remportant une 7e victoire consécutive dans les matches de la Série Mondiale.

St-Louis détient maintenant une avance de 3-1 dans la Série 1968 et les experts s'accordent à dire que la série prendra fin cet après-midi, au stade des Tigers.

La joute d'hier fut retardée de 37 minutes des le début à cause de la pluie. Elle fut à nouveau arrêtée

pour une heure et 14 minutes à la troisième manche quand la pluie s'abattit avec trop de vigueur sur les joueurs et les spectateurs.

A un certain moment on crut que la joute serait définitivement annulée. Soulignons que les Cards possédaient alors une avance de 4-0.

Les 53.634 spectateurs, la majorité grands supporters des Tigers, réclamèrent d'ailleurs que le match soit remis, mais il n'en fut rien.

Les joueurs de Mayo Smith s'efforcèrent alors de retarder le jeu avec l'espoir que la pluie forcerait

les autorités à annuler le match avant qu'on termine la 5e manche réglementaire — une tactique qui n'a pas porté fruit ou enerver Bob Gibson.

Bob Gibson n'a eu vraiment aucune opposition sérieuse dans cette partie alors que Denny McLain, une autre fois, n'a pu tenir le coup. Le seul point des Tigers fut le résultat d'un coup de circuit par Northrup.

En plus d'exceller au monticule Bob Gibson a aidé sa propre cause au bâton avec un circuit. On sait que l'an dernier Gibson avait aussi claqué un circuit en

série mondiale contre les Red Sox de Boston.

Lou Brock, une autre grande vedette des Cards de St-Louis, y est également allé d'un coup de quatre buts, tout en volant son 7e but de la série pour égaler son propre record.

Brock a de plus frappé un double et un triple et possède maintenant une moyenne de 500 pour la série. Lou a également égalé un record dans l'histoire des Séries Mondiales avec un total de 14 buts volés. Un record établi par Eddie Collins autrefois des White Sox de Chicago et des Athletics de Philadelphie.

DÉTROIT A PEU DE CHANCE ...DE REMONTER LA PENTE

DETROIT — Les Tigers de Détroit ont peu de chance de remonter la pente si, du moins on se fie à l'histoire des séries mondiales.

Car seulement trois clubs, dans toute l'histoire du baseball, ont réussi l'exploit d'effacer un déficit de 3 à 1... pour éventuellement décrocher le championnat mondial.

Et ces clubs sont les Red Sox de Boston de 1903 (la série alors était de 5 dans 9), les Pirates de Pittsburgh de 1925 et les Yankees de New York de 1958. Les Yankees avaient réussi l'exploit aux dépens des Braves de Milwaukee.

La joute d'hier était la dernière qui rapportait un gain

monétaire aux joueurs des deux équipes. Dans les prochains matches (s'il y en a plus qu'un) les joueurs ne seront pas rémunérés pour leurs efforts. En argent c'est-à-dire.

Le bilan financier pour les joueurs se situe donc à \$879.761.08. Comme les parts sont divisées en 35 par club, cela

veut dire que les membres du club champion recevront chacun environ \$10.000 et les joueurs de l'équipe perdante environ \$7.000.

Ce n'est pas si mal. Les figures exactes ne seront toutefois connues qu'une semaine après qu'aura pris fin la Série Mondiale.

BOB GIBSON

Une visite au docteur et au vice-président des États-Unis

DETROIT — Bob Gibson a lancé hier dans des conditions quasi impossibles, et il s'en est tiré avec brio. D'autant plus que l'as

artilleur des Cards souffre d'un malaise au bras et d'une douleur à une jambe.

De dire Gibson, après la joute de dimanche: "Mon bras droit me fit énormément souffrir, surtout à compter de la 5e manche. Mais je n'ai pas voulu ralentir mon allure. Quoique je devrai voir mon médecin lundi (aujourd'hui) pour en savoir plus long et probablement pour recevoir les traitements qui s'imposent."

Si Gibson doit voir le docteur aujourd'hui, il a également un autre engagement après la Série Mondiale. On sait que Hubert Humphrey, le vice-président des États-Unis et le candidat actuel des démocrates pour succéder à Lyndon B. Johnson comme président, assistait au match de dimanche.

Après la partie, Humphrey se rendit dans la chambre des Cards et se dirigea en droite ligne vers Gibson. Après les félicitations d'usage, Humphrey dit à Gibson: "Quand tu auras fini tes 'affaires' avec le baseball et que je n'aurai plus à m'occuper d'une campagne politique... j'espère qu'on

aura la chance de se rencontrer en privé!"

Ce à quoi Gibson répondit: "Oui, je suis un démocrate, mais je ne fais pas de politique. Par contre il me fera grandement plaisir de vous rencontrer personnellement... une fois que nous aurons 'régler' nos problèmes individuels. M. Humphrey je serai là... si vous y êtes!"

La version de Denny McLain

Dans le camp des Tigers de Détroit ce n'était pas rose. Tout le monde réalisait que d'être acculé au mur n'est pas une situation trop plaisante.

Puis il y avait Denny McLain qui, pour une deuxième fois dans cette série, n'avait pu terminer une partie.

Malgré tout McLain ne semblait pas être trop abattu: "Quand le match fut temporairement arrêté à cause de la pluie... et que le temps s'éternisait j'ai, moi-même, demandé à être retiré du jeu. Ceci n'est pas une excuse

— mais mon épaule me fait énormément souffrir depuis cette fameuse série contre les Orioles de Baltimore, le mois dernier. C'était pire que jamais aujourd'hui. Je le répète, ceci n'est pas un alibi.

A tout événement j'ai dit au pilote Mayo Smith que je ne pouvais pas continuer et je lui demandai de me remplacer par un autre!"

Il fut relevé par la suite que les médecins avaient suggéré à McLain de ne pas lancer hier.

Avant le match de dimanche les médecins ont même voulu lui donner des piqûres (de nature quelconque) pour soulager son mal mais il refusa catégoriquement.

D'ajouter l'artilleur des Tigers: "Quand vous commencez ce petit jeu vous ne savez jamais où ça finira. C'est pourquoi j'ai refusé!"

Quand il fut déclaré à McLain que Hubert Humphrey, vice-président des États-Unis, s'amenait vers la chambre des Tigers tout particulièrement afin de le rencontrer, McLain s'écria: "J'espère qu'il aura plus de chance que moi, à tout événement je le seconderai à la prochaine élection!"

WORSLEY ET VACHON ONT BLANCHI BOSTON 1 à 0

BOSTON — Le vétéran cerbère Lorne Worsley et le jeune Rogatien Vachon — le duo par excellence pour le Canadien — se sont à nouveau fait valoir, hier soir, au Garden de Boston, pour disposer des Bruins au compte de 1 à 0.

Avant de céder son poste à Worsley, le rapide et spectaculaire Vachon a effectué 22 arrêts. Worsley, pour sa part, a repoussé 18 rondelles. Les deux cerbères ont officié devant leur filet durant 30 minutes. A part égale, quoi!

Il s'agissait évidemment d'une joute hors-concours.

Pour le Tricolore il s'agissait d'un 8e triomphe les parties hors-concours contre seulement 2 revers.

Or, dans la "Ligue Pamplemousse", comme c'est la tradition au baseball le Canadien est en tête par la marge d'un point.

Toronto 3 Chicago 1

Ottawa gagne 31-10 et passe seul en tête

OTTAWA — Les Rough Riders d'Ottawa ont repris la première position du classement dans la section Est de la Ligue Canadienne de Football en disposant, hier après-midi, des Argonauts de Toronto au pointage de 31 à 10.

Il s'agissait d'un premier revers — en 4 joutes — pour les Argos qui maintenant occupent la deuxième position sur un pied

d'égalité avec les Tigers de Hamilton.

Dick Washington et Margene Adkins ont réussi chacun deux touchés pour les Rough Riders alors que Don Sutherland y est allé de 4 convertis et deux sprints.

Le seul touché du Toronto fut enregistré par l'ailier Mel Profit sur une passe de Wally Gabler. Dave Mann a comblé le pointage avec un placement et un converti.

Monnaie en argent des Olympiques



disponible à la Banque de Montréal. C'est la pièce officielle de 25 pesos, frappée en argent par le gouvernement mexicain pour célébrer les XIXes Jeux Olympiques, à l'effigie de "L'antique joueur de balle maya". Obtenez la vôtre à n'importe quelle succursale de la Banque de Montréal. Prix: \$3, plus taxe provinciale, s'il y a lieu.

Banque de Montréal
La Première Banque au Canada

Player's
va plus loin pour vous plaire

Vous allez plus loin avec le tabac à cigarettes Player's. Maintenant, vous en roulez plus pour votre argent et vos cigarettes sont encore plus agréables à fumer.



Scandinavian Adventure at Eaton's
Aventure scandinave chez Eaton

AS

Scandinavian Adventure at Eaton's
Aventure scandinave chez Eaton

Jusqu'au 19 octobre

Soyez dans la course et lancez-vous dans la plus passionnante aventure de l'année: des centaines de choses à voir... de gens à rencontrer... ainsi qu'une superbe présentation de marchandise scandinave.

Découpez-moi! Guide pour l'Aventure Scandinave

REZ-DE-CHAUSSEE - A la librairie. Un décor évocateur de la fabuleuse atmosphère scandinave. Démonstration de la cuisine scandinave: quelques conseils sur la préparation des tartines au fromage danois aux Boutiques du gourmet. Exposition Super-Ellipse du Danemark: extraordinaire documentaire sur la découverte et l'usage de la forme mise en valeur par le scientifique danois Piet Hein.

DEUXIEME ETAGE - Modes pour jeunes hommes: collection exclusive de modèles nouveaux par le jeune couturier suédois Sighsten Herrgard. La Boutique des jeunes gens: S.K.F.: Exhibit d'un roulement à billes, intéressant mécanisme réalisé par les ingénieurs d'une firme suédoise. Bateaux à vapeur scandinaves, modèles de cargos renommés de la Kerr Steamship Limited. Vêtements pour hommes.

TROISIEME ETAGE - Allée de la mode. Une boutique de mode vous offrira des vêtements et accessoires de Scandinavie. Costumes danois traditionnels. Nombreuses photographies de costumes nationaux. Superbe collection de bijoux en or de Finlande.

QUATRIEME ETAGE - Rayon de la porcelaine: SAS vous présente une ravissante exposition de dessins d'enfants scandinaves. Vêtements pour enfants: Verrerie Orrefors: chefs-d'oeuvre en cristal importés de cette fabrique renommée de Suède.

CINQUIEME ETAGE - Centre des événements spéciaux. Un cinéma scandinave vous offrira la projection continue de films touristiques. C'est une courtoisie. Restaurant des "Jardins Tivoli": ravissant décor où vous pourrez déguster les raffinements danois: tartines, pâtisseries danoises, café, etc... Exposition du bateau suédois WASA: photographies, pièces originales, répliques, souvenirs ainsi qu'un film vont recréer pour vous l'histoire de ce fameux bateau. Conférences par Monsieur O'Nyman de Suède, les jeudi, vendredi et samedi. Le kiosque touristique de la SAS vous offre dépliants, renseignements et formulaires d'entrée pour le concours Aventure scandinave. Pièce décorée à la scandinave: vignette authentique de meubles et accessoires typiques. Vous pourrez vous en inspirer pour votre intérieur. Bazar scandinave: promenez-vous parmi nos étalages rutilants de trésors ramènes des terres nordiques pour votre intérieur: souvenirs, mobiliers menus articles, etc... Chalet Sauna importé de Finlande... un sauna-baignoire authentique préfabriqué. Musée norvégien du ski: les "fans" du ski en raffolent; vieux skis, équipement et photos relatant l'histoire du ski en Norvège.

SIXIEME ETAGE - La Boutique du cadeau et la Table d'Hôte vous offrent le nec plus ultra en fait d'objets fonctionnels pour la table: céramique, poterie, verrerie ou ferronnerie. Exposition de verrerie: 40 pièces éblouissantes importées de Finlande. Tentures et tapis d'une rare beauté, ornés des plus nouveaux motifs scandinaves. Exposition de graphisme; extraordinaire collection du Danemark.

SEPTIEME ETAGE - Présentation extraordinaire de meubles et accessoires: reflet de la meilleure production scandinave actuelle. Pièces modèles. Tables dressées, lampes. Une exposition de photographies vous présente 30 gros plans d'objets d'art renommés.

NEUVIEME ETAGE - Exposition impressionnante de 73 tableaux surréalistes de l'artiste suédois très connu Endre Nemes. Cuisine scandinave pour le déjeuner. Au menu, un plat différent pour chaque jour. Le smorgasbord scandinave sera servi les jeudi et vendredi soirs dans la grande salle à manger. EATON fut en mesure d'aller chercher pour vous cette passionnante exposition via "Scandinavian Airlines". "La première à défier le pôle... la première autour du monde".

Personnalités très intéressantes; elles arrivent de la Scandinavie via la "Scandinavian Airlines"



Monsieur et Madame Sigmund Aarseth peindront des roses sur bois devant vous: un art norvégien très ancien (décoration du meuble). Jusqu'au 8 octobre, cinquième étage.



Exposition de faunes et lutins - Madame Helena Kuuskoski viendra de Finlande avec ses enfants pour vous offrir un ravissant défilé de faunes et lutins. Les petits et les grands en seront follement friands. Du 7 au 12 octobre. Cinquième étage. La Baronne Marianne von Benstedt de Suède vous donnera conseils et avis sur l'art de recevoir à la scandinave: dresser la table, plier les serviettes. Jusqu'au 16 octobre. Cinquième étage.

Monsieur Ove Bohlin, orfèvre suédois, vous montrera son savoir-faire en travaillant devant vous ses magnifiques pièces et bijoux en argent. Du 8 au 16 octobre. Cinquième étage. Monsieur Gustave Ehrenreich, artisan danois, construira devant vous des reproductions miniatures fidèles de bateaux de pêche danois. Du 14 au 19 octobre. Cinquième étage. Monsieur Rune Petterson, graveur de verre suédois, vous montrera son savoir-faire en travaillant ses ravissantes pièces de cristal Orrefors. Du 14 au 19 octobre. Quatrième étage.

EATON

SAS est la voie rapide pour la Scandinavie

"La première à défier le pôle... la première autour du monde."

Pièces de verre créées par Erik Hoglund, chez EATON,

sixième étage "L'Arbre de vie"... une oeuvre très émouvante où le

talent d'Erik Hoglund est totalement impliqué. Créée à la fameuse

verrière BODA de Suède, "L'Arbre..." n'est qu'une pièce de l'importante

collection actuellement en vente chez EATON. Les prix varient de 2.50

à 6,500.00 Murales de verre, mobiliers pour enfants, ferronnerie,

sculptures de bois et objets de verre soufflé... ils sont de l'Aventure

scandinave chez EATON en ville,

Boutique du cadeau (rayon 218)

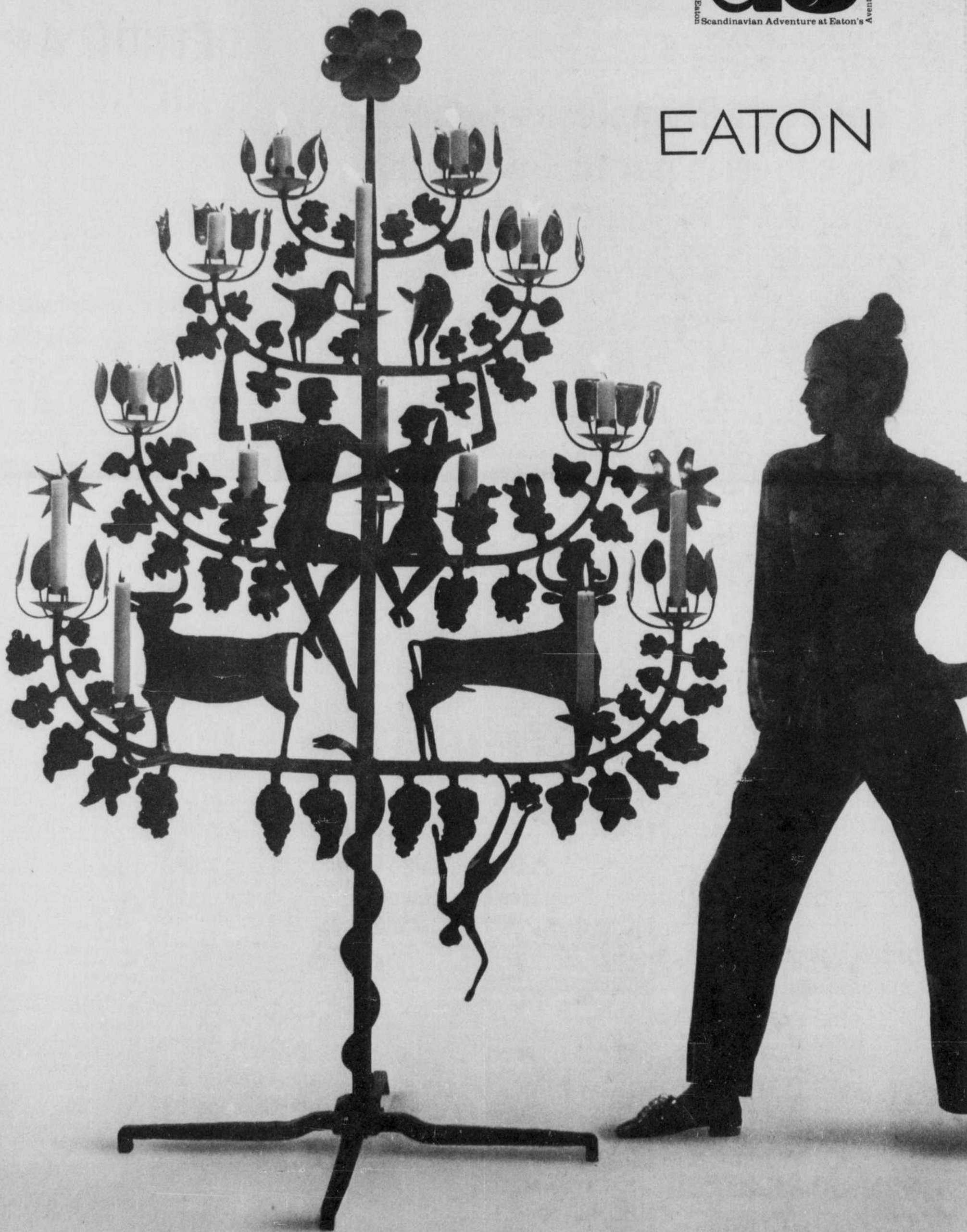
sixième étage.

Scandinavian Adventure at Eaton's
Aventure scandinave chez Eaton

AS

Scandinavian Adventure at Eaton's
Aventure scandinave chez Eaton

EATON



EATON présente... Erik Hoglund créateur dynamique et plein de ressources. La grande fabrique de verre BODA sise dans le SMALAND, province du sud de la Suède, lui a donné tous les moyens d'apprendre les techniques ainsi que la chance de faire toutes les expériences, d'imaginer toutes les formes. Les verriers de BODA travaillent avec les simples instruments que les Phéniciens ont inventés il y a 2000 ans. Les créations d'Erik Hoglund ont d'abord fait l'effet d'une bombe! Elles furent controversées bien sûr... mais l'élan d'ERIK n'a pas pour autant diminué! Il poursuit ses réalisations lumineuses dans cette sombre province suédoise. Jeune vulcain, il arbore son étendard flamboyant d'espoir et de résultats incandescents!